Des indicateurs socio-communautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés

Louise Toupin
(avec la collaboration de Nadine Goudreault)

La recherche pour cette étude et sa publication ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteures et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Février 2001

Condition féminine Canada se fait un devoir de veiller à ce que toutes les recherches menées grâce au Fonds de recherche en matière de politiques adhèrent à des principes méthodologiques, déontologiques et professionnels de haut niveau.

Chaque rapport de recherche est examiné par des spécialistes du domaine visé à qui on demande, sous le couvert de l'anonymat, de formuler des commentaires sur les aspects suivants :

- l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de l'information présentée;
- la mesure dans laquelle la méthodologie et les données recueillies appuient l'analyse et les recommandations;
- l'originalité du document par rapport au corpus existant sur le sujet et son utilité pour les organisations oeuvrant pour la promotion de l'égalité, les groupes de défense des droits, les décisionnaires, les chercheuses ou chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui participent à ce processus de révision par les pairs.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Toupin, Louise

Des indicateurs socio-communautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit. : *Social and Community Indicators for Evaluating Women's Work in Communities*

Comprend des références bibliographiques.
Publié aussi sur l'Internet.
ISBN 0-662-65034-4
N° de cat. SW21-53/2000

1. Femmes dans le développement communautaire— Québec (Province).
2. Indicateurs sociaux — Québec (Province).
3. Économie sociale — Québec (Province).
4. Femmes dans le développement communautaire — Canada.
5. Indicateurs sociaux — Canada.
6. Économie sociale — Canada.

I. Goudreault, Nadine.
II. Relais-femmes (Association).
III. Canada. Condition féminine Canada.
IV. Titre : Social and Community Indicators for Evaluating Women's Work in Communities.

HD6954.C3T68 2000 305.4'2'0971 C00-901351-2F

Gestion du projet : Julie Dompierre et Vesna Radulovic, Condition féminine Canada
Coordination de l'édition : Mary Trafford, Condition féminine Canada
Révision et mise en page : Communications St-Germain
Traduction : William Hart
Lecture comparative : Société Gamma inc.
Coordination de la traduction : Monique Lefebvre, Status of Women Canada
Contrôle de la qualité de la traduction : Jane Butler, Status of Women Canada

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :
Direction de la recherche
Condition féminine Canada
Édifice McDonald
123, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 1H9
Téléphone : (613) 995-7835
Télécopieur : (613) 957-3359
ATME : (613) 996-1322
Courriel : research@swc-cfc.gc.ca

Ce document est aussi accessible sur le site Web de Condition féminine Canada, à l'adresse http://www.swc-cfc.gc.ca/.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE v

REMERCIEMENTS vi

RÉSUMÉ vii

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE viii

I - PRÉSENTATION ET ORIENTATION DE LA RECHERCHE 1

A - CONTEXTE ET CONJONCTURE 1

1 - La notion d'économie sociale au Québec 1

2 - La Marche des femmes contre la pauvreté, et la reconnaissance officielle de l'économie sociale 2

3 - Des « infrastructures sociales » à l'« entreprenariat collectif » 4

B - OBJET ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE : IDENTIFIER DES CRITÈRES DE RICHESSE *SOCIALE* DANS UNE PERSPECTIVE FÉMINISTE 7

C - LA RENTABILITÉ SOCIALE DU TRAVAIL DES FEMMES DANS LES INFRASTRUCTURES SOCIALES DES COMMUNAUTÉS ET SA MESURE : AU CONFLUENT DE DEUX CHAMPS DE RECHERCHE 9

D - ÉTUDES SUR LA VALORISATION DU TRAVAIL DE REPRODUCTION DES FEMMES 11

1 - La valorisation du travail de reproduction des femmes dans les familles 11

2 - La valorisation du travail de reproduction des femmes dans les communautés 15

a) Les études sur le rapport des femmes au développement des communautés 15

b) Les études sur l'impact social du travail des groupes de femmes dans les infrastructures sociales des communautés 18

E - ORIENTATION THÉORIQUE ET HYPOTHÈSE 20

F - MÉTHODOLOGIE 26

1 - Quelques définitions 26

2 - Le déroulement de la recherche 26

3 - Les *focus groups* 28

a) Les critères de participation 28

b) Les questions et l'analyse des résultats 30

4 - Les groupes de validation du cadre d'indicateurs 30

II - LA RENTABILITÉ SOCIALE DU TRAVAIL DES GROUPES DE FEMMES DANS LES COMMUNAUTÉS VUE PAR DES OUVRIÈRES DES « INFRASTRUCTURES SOCIALES » 33

A - LA RENTABILITÉ SOCIALE : ORIGINE, DÉFINITION, CRITÈRES 33

B - LA RENTABILITÉ SOCIALE : OBSTACLES À UNE RECONNAISSANCE VÉRITABLE 38

C - LA RENTABILITÉ SOCIALE : ILLUSTRATION, MESURE 42

1 - Les impacts sur le personnel rémunéré des activités d'économie sociale 45

2 - Les impacts dans la communauté et sur la collectivité 47

3 - Exemples de projets générateurs de citoyenneté 48

D - CONCLUSION : LES BESOINS EN MATIÈRE D'INDICATEURS 50

101-03133/

III - LA MESURE QUALITATIVE DE LA RENTABILITÉ SOCIALE 51
A - LA MESURE DE LA RENTABILITÉ SOCIALE : LES ANGLES D'APPROCHE 51
B - LE CHOIX D'UN CADRE D'INDICATEURS SOCIO-COMMUNAUTAIRES DE LA RENTABILITÉ SOCIALE 53
1 - Le courant des indicateurs communautaires : une pratique citoyenne 54
2 - La méthodologie d'élaboration d'indicateurs communautaires 55
a) La méthode américaine de Redefining Progress 55
b) La méthode de la New Economic Foundation 55
c) La méthode suggérée par Villes et Villages en santé 56
3 - Les catégories d'indicateurs les plus fréquemment choisies 57
4 - Différents types d'indicateurs 59
IV - LE CADRE D'INDICATEURS RETENU 61
A - DES INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE, DE QUALITÉ DE TISSU SOCIAL ET DE CONTRIBUTION SOCIALE 61
B - LES NEUF GRANDES CATÉGORIES D'INDICATEURS 64
C - LES INDICATEURS SOUHAITÉS 66
V - CONCLUSION 78
VI - RECOMMANDATIONS 81
BIBLIOGRAPHIE 82
ANNEXE I 95
COMPOSITION DES HUIT *FOCUS GROUPS* : LES ORGANISMES ET LA RÉPARTITION DE LEURS REPRÉSENTANTES 95
ANNEXE II 96
GUIDE DE DISCUSSION 96
ANNEXE III 98
PRÉCISIONS SUR LE SENS DE LA CONSULTATION DE RELAIS-FEMMES CONCERNANT LA VALIDATION D'UN CADRE D'INDICATEURS DE RENTABILITÉ SOCIALE (LETTRE D'INVITATION ACHEMINÉE AUX PARTICIPANTES DES GROUPES DE VALIDATION) 98
ANNEXE IV 100
PLAN D'ANIMATION APPLIQUÉ LORS DE L'EXERCICE DE VALIDATION DES INDICATEURS 100
ANNEXE V 104
DIVERSES CATÉGORIES D'INDICATEURS SOCIAUX 104

PRÉFACE

Une bonne politique gouvernementale est fonction d'une bonne recherche en matière de politiques. C'est pour cette raison que Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques en 1996. Il appuie la recherche indépendante en matière de politiques sur des enjeux liés au programme gouvernemental qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif visé est de favoriser le débat sur les enjeux liés à l'égalité des sexes et de permettre aux personnes, groupes, stratégistes et analystes de politiques de participer plus efficacement à l'élaboration des politiques.

La recherche peut porter sur des enjeux nouveaux et à long terme, ou sur des questions urgentes et à court terme dont l'incidence sur chacun des sexes requiert une analyse. Le financement est accordé au moyen d'un processus d'appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe, non gouvernemental, joue un rôle de premier plan dans la détermination des priorités de la recherche, le choix des propositions financées et l'évaluation du rapport final.

Le présent document fait suite à un appel de propositions lancé en avril 1997 en vue d'examiner les aspects propres à chacun des sexes des liens entre l'évolution du rôle de l'État et la nature changeante du travail rémunéré et non rémunéré des femmes et leur vulnérabilité à la pauvreté. Des chercheuses et des chercheurs ont été invités à déterminer les lacunes des politiques et les nouvelles questions ou tendances en matière de politiques, à proposer des cadres en vue d'évaluer, d'analyser et de critiquer les politiques actuelles et à proposer des solutions de rechange pragmatiques aux politiques actuelles ou encore de nouvelles possibilités d'action.

Sept projets de recherche ont été financés par Condition féminine Canada sur ce sujet. Ils examinent la législation canadienne qui régit les femmes qui travaillent à la maison contre rémunération, le travail et les femmes autochtones, les gains sociaux par rapport aux gains économiques associés à l'économie sociale, les femmes dans l'industrie du vêtement, les politiques touchant les personnes handicapées, la restructuration et la concurrence sur le plan de la réglementation dans l'industrie des centres d'appel et les liens entre le travail non rémunéré et les politiques macroéconomiques. Une liste complète des projets de recherche se trouve à la fin du présent rapport.

Nous remercions les chercheuses et les chercheurs de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.

REMERCIEMENTS

Nous remercions d'abord les femmes des Comités régionaux d'économie sociale (CRES) de sept régions du Québec qui ont accepté de participer à nos groupes de discussion en mai et juin 1998. Leurs propos et leurs analyses ont joué un rôle de tout premier plan dans la précision d'outils de mesure - qualitatifs - de la « rentabilité sociale ». Nous remercions aussi les participantes à nos deux groupes de validation qui, à la dernière étape de cette recherche, ont bien voulu, durant toute une journée dans les deux cas, réagir à notre première esquisse d'indicateurs de rentabilité sociale.

Merci aussi au comité aviseur de cette recherche, formé de représentantes de groupes de femmes en économie sociale, soit Ginette Bergevin, du Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec, Christine Pruneau, de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, et Hélène Dumais, du CLSC de Longueuil Ouest, et ex-conseillère en économie sociale auprès de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie.

Un merci tout spécial à Danielle Fournier, professeure à l'Icole de service social de l'Université de Montréal, à Josée Belleau, ex-agente de liaison de l'R des Centres de femmes du Québec, et à Bill Ninacs, conseiller et professeur en développement communautaire, pour leur éclairage à divers moments de cette recherche. Leurs « lumières » ont été des plus fécondes.

Nous remercions, en dernier lieu, toutes les personnes qui nous ont gracieusement accordé du temps d'entretien, et dont le nombre est trop grand pour que le nom de chacune d'elles soit ici répertorié. Leurs noms apparaissent cependant au début de la troisième partie de ce rapport.

RÉSUMÉ

Cette étude porte principalement sur la recherche d'indicateurs autres qu'économiques ou financiers pour évaluer la rentabilité *sociale* du travail accompli par les groupes de femmes dans le champ des « infrastructures sociales » des collectivités, soit celui du développement humain et social des personnes et des communautés. Elle est axée sur l'élaboration de critères de richesse *sociale,* dans une perspective féministe.

Une recherche-terrain de type *focus group* a été menée auprès de 44 militantes de l'économie sociale dans sept régions du Québec. Elle a en outre permis de préciser le type d'outils de mesure le plus pertinent eu égard aux objectifs de la recherche, soit des indicateurs de contribution sociale et d'impact collectif. C'est finalement dans la mouvance du courant des indicateurs communautaires et à partir de la documentation qui en est issue qu'ont pu être imaginés les premiers jalons d'un cadre d'indicateurs de la contribution des groupes de femmes à la qualité de la vie et du tissu social communautaire. Un cadre d'indicateurs *souhaités*, c'est-à-dire non encore « mesurés », a ainsi pu être esquissé au terme de cette recherche exploratoire.

Les recommandations exprimées touchent la nécessité de ne plus réduire l'économie sociale uniquement à son aspect économique, mais de l'élargir à celui du social. Elles ont aussi trait à la nécessité d'outiller les communautés afin qu'elles puissent s'engager dans un processus démocratique d'élaboration de mesures de la qualité de vie et de contribution sociale des groupes communautaires. D'autres, enfin, portent sur la nécessité, de la part des gouvernements, des organismes de statistiques et des divers conseils de recherche, de favoriser le développement d'indicateurs qualitatifs de qualité de vie et de contribution sociale.

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

Contexte, objet et portée de l'étude

La Marche des femmes contre la pauvreté de juin 1995 a enclenché, au Québec, un processus de reconnaissance officielle et de définition de l'économie sociale. La nouvelle perspective qui en est issue s'axe autour de la notion d'« entreprenariat collectif ». Cette perspective, qui renvoie aux pratiques de l'économie marchande et à ses objectifs de rentabilité financière, a contribué a défavoriser les groupes de femmes et les organismes dont les activités ont d'abord pour objectif le développement humain et social des personnes et des collectivités.

Cet objectif était pourtant au cœur même d'une des grandes revendications de la Marche des femmes, soit la consolidation et le développement d'« infrastructures sociales » de services aux personnes et aux collectivités, « avec des emplois accessibles aux femmes dès maintenant ». Ces services n'ont pas à répondre d'abord à un objectif de rentabilité financière : c'est la rentabilité sociale qui est visée en tout premier lieu. Une vision autre de l'économie sous-tendait aussi cette revendication : l'économie ne se limite pas aux échanges commerciaux et aux profits financiers; elle englobe aussi des activités humaines non rémunérées qui « produisent » la qualité de vie et la qualité du tissu social des collectivités. Ces activités engendrent un profit social. Il s'agissait aussi d'un projet d'équité économique en faveur des femmes, puisque le secteur des infrastructures sociales constitue un bassin important d'emplois pour les femmes.

C'est dans ce contexte que se situe la présente recherche : elle vise à évaluer autrement qu'à l'aune du rendement financier et la « solvabilité » le travail des femmes dans les infrastructures sociales et communautaires. Elle entend non seulement offrir des outils techniques, mais aussi étoffer une approche féministe de l'économie sociale et du développement. Cette étude est donc axée sur la recherche de critères de richesse sociale dans une perspective féministe.

Résultats de la recherche

Après avoir campé les champs de recherche au confluent desquels notre enquête se situe, et effectué un parcours de documentation à cet égard, une enquête terrain, de type *focus group* auprès de 44 militantes de l'économie sociale dans sept régions du Québec a permis tout d'abord de préciser où en est leur réflexion à ce sujet, comment s'expriment les besoins en termes d'indicateurs de « rentabilité sociale » et quel type d'outils de mesure serait le plus pertinent à cet égard. Des indicateurs de contribution sociale et d'impact collectif de leur travail ont été ciblés.

C'est dans la mouvance des méthodes et des expérimentations du courant des indicateurs communautaires (inspirées de la tradition du mouvement d'éducation populaire et de ses pratiques citoyennes), ainsi que de la documentation qui en est issue, que furent en bonne partie établis les premiers jalons d'un cadre d'indicateurs de la contribution des groupes de femmes et des groupes communautaires mixtes à la qualité de vie et du tissu social communautaire. Un cadre d'indicateurs souhaités, c'est-à-dire non encore mesurés, a pu être

ainsi esquissé, puis soumis à une première étape de validation. Ce cadre d'indicateurs entend établir des repères afin que les groupes de femmes et les groupes communautaires mixtes puissent éventuellement, en se l'appropriant, être en mesure de détecter, dans leurs pratiques respectives, où se situe la rentabilité sociale de leur travail auprès des collectivités.

Recommandations

Les recommandations concernent deux axes de préoccupations.

I- Recommandations touchant l'élargissement de la perspective d'ensemble de l'économie sociale, ses priorités, ses cibles et ses critères d'attribution du financement

- Que le Chantier de l'économie sociale et le gouvernement du Québec remettent à l'avant scène les enjeux sociaux et collectifs de l'économie sociale, et modifient en conséquence les priorités, les cibles et les critères actuels d'attribution du financement en économie sociale, afin que les projets qui produisent une rentabilité sociale sans produire de rentabilité financière puissent y être inclus, et cela sans obligation de rentabilité financière.

II- Recommandations touchant le développement d'instruments qualitatifs de mesure du social

- Que des ressources financières soient mises à la disposition des communautés afin qu'elles puissent s'engager dans un processus démocratique de mesure de la qualité de vie et de contribution sociale des groupes de femmes et des groupes communautaires mixtes.

- Que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, se dotent d'indicateurs qualitatifs de la contribution sociale des groupes de femmes et des groupes communautaires mixtes dans leurs analyses de situation et dans leurs processus d'attribution de fonds.

- Que les différents conseils de recherche (CRSH, CQRS, etc.), dans l'ensemble de leurs programmes, favorisent le développement de la recherche sur les indicateurs qualitatifs de qualité de vie et de contribution sociale.

- Que Statistique Canada, Statistique Québec, ainsi que les divers bureaux de statistiques provinciaux développent le champ de la mesure qualitative du social.

« Les infrastructures sociales demandées étaient des infrastructures [se situant] dans le prolongement public du rôle des femmes dans le privé, [là] où les femmes ont développé des expertises [les rendant] capables d'occuper des emplois maintenant. Ces champs-là sont sous-payés ».

Une participante de nos groupes de discussion

« ... la reconnaissance du rôle des femmes dans la société doit aller au-delà de l'aspect économique. En effet, lorsqu'elles donnent la vie, élèvent leurs enfants et nourrissent des liens à l'intérieur du tissu social, les femmes contribuent également à la vie de la communauté. L'estimation de la valeur de ce travail non rémunéré - notamment la garde des enfants, l'aide aux malades et à la communauté en général - demeure plus importante encore que la reconnaissance de la participation des femmes à la vie économique. »

Rapport mondial sur le développement humain 1995, p. 116.

I - PRÉSENTATION ET ORIENTATION DE LA RECHERCHE

Juin 1995 : répondant à l'appel de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), les groupes de femmes du Québec organisent à travers tout le Québec une Marche des femmes contre la pauvreté, qui culminera par un grand rassemblement devant l'Assemblée nationale du Québec.

Parmi les neuf revendications portées par les groupes de femmes, il en est une qui aura une influence capitale sur le déclenchement du processus qui a mené à la reconnaissance officielle de l'économie sociale par le gouvernement du Québec : il s'agit de la création et de la consolidation d'« infrastructures sociales » communautaires, « avec des emplois accessibles aux femmes dès maintenant ». Par infrastructures sociales, on entendait des « ressources mises en place par les collectivités pour améliorer la qualité de vie », et axées sur le développement social et humain des personnes et des communautés[1].

Si cette recommandation est à l'origine de tout le processus qui conduisit à la reconnaissance formelle de l'économie sociale par l'État, l'économie sociale, pour sa part, n'en existait pas moins au Québec depuis longtemps.

Nous ferons d'abord un bref rappel de l'évolution de la notion d'économie sociale au Québec, question de mieux situer ensuite la particularité de la revendication de la Marche des femmes, les suites qu'elle a connues et, par là, l'origine même de cette recherche.

A - Contexte et conjoncture

1 - La notion d'économie sociale au Québec[2]

Les études traitant de l'histoire de l'économie sociale au Québec « établissent une distinction entre une ancienne économie sociale (principalement les coopératives et mutuelles d'assurances, qui datent du début du siècle) et une nouvelle économie sociale (principalement les groupes communautaires et les groupes de développement économique communautaire, qui se multiplient à partir des années 1970) » (D'Amours, 1997, p. 37).

---

[1] Voir Marche des femmes contre la pauvreté, 1995. On réclamait à cet effet 520 millions de dollars, soit le même montant que le gouvernement du Québec allait injecter dans le programme fédéral d'infrastructures routières. Le « ciment social » que constituaient les services socio-communautaires à la population n'était-il pas aussi important, sinon plus, que le béton des ponts et des chaussées, disait-on à l'époque à l'appui de cette demande? La revendication des infrastructures sociales était assortie d'une autre : « des emplois accessibles aux femmes dès maintenant », emplois durables, décemment payés, et qui ne se substituent pas aux emplois du secteur public.

[2] Cette sous-section traitant de l'évolution de la notion d'économie sociale au Québec est largement inspirée de la synthèse effectuée par Martine D'Amours pour le compte de l'Institut de formation en développement économique communautaire (IFDEC). Voir D'Amours, 1997, p. 37-43. Ce document sera repris en substance dans le chapitre 1 du document gouvernemental *Conjuguer l'économie et le social :* document d'information à l'intention des Centre locaux de développement (Ministère des Régions, 1998)

Si l'« ancienne » économie sociale - coopératives et compagnies d'assurances - constitue désormais un des axes importants de la structure économique du Québec actuel, la « nouvelle » économie sociale, qui se met en place durant les années 1960, participe à une autre dynamique.

On reconnaît généralement trois " générations » à cette nouvelle économie, qui débute à partir des années 1960. Il y eût d'abord, dans les grandes villes, la génération des comités de citoyens; ces comités « réclament non seulement la création, mais un contrôle populaire sur des équipements tels que des centres communautaires, des cliniques communautaires, des cliniques juridiques… » (D'Amours, 1997, p. 39). Les mobilisations rurales pour empêcher la fermeture de villages, font aussi partie de cette première génération d'économie sociale.

La deuxième génération (1976-1982) est qualifiée d'« âge d'or des groupes populaires ou des groupes de services ». Ils sont axés sur la mise en place de services « alternatifs », différents des services publics existants et « plus près des gens ». Une aspiration, entre autres, les anime : « ..."travailler autrement", en ayant un contrôle tant sur la finalité du travail que sur son organisation » (D'Amours, 1997, 40).

La crise du travail et de l'emploi, celle de l'État-providence, de même que l'exclusion grandissante de catégories de personnes de plus en plus nombreuses, voient surgir, à compter de 1983, une troisième génération de groupes, appelés désormais groupes populaires et groupes communautaires, puis, plus récemment, les groupes communautaires et les bénévoles.

> « Les stratégies traditionnelles d'affrontement cohabitent avec les tentatives nouvelles et multiples de concertation, soit avec les institutions publiques [...], soit avec des partenaires privés, comme dans le cas des corporations de développement économique communautaire » (D'Amours, 1997, p. 40).

Des objectifs économiques se juxtaposent désormais aux objectifs sociaux. On assiste alors au foisonnement de nouvelles pratiques d'économie sociale : coopératives de travail, coopératives de travailleurs actionnaires, corporation de développement économique communautaire, entreprises d'insertion, cercles d'emprunt, fonds régionaux et locaux d'investissement, etc.

Soulignons enfin, à l'instar de Martine D'Amours, que, dans cette « nouvelle » économie sociale, ce sont bien souvent des femmes qui, à partir de nouveaux besoins, ont mis sur pied de tels groupes; ces besoins se révèlent fort « différents de ceux qui fondèrent les entreprises de l'ancienne économie sociale ».

2 - La Marche des femmes contre la pauvreté, et la reconnaissance officielle de l'économie sociale

C'est à partir de 1995, plus particulièrement dans la foulée de la revendication des infrastructures sociales, portée par la Marche des femmes contre la pauvreté, que s'enclenchera un débat public sur la question de l'économie sociale, suivi d'une reconnaissance formelle de la part du gouvernement québécois. Cette reconnaissance passe par trois étapes « officielles » :

i) Au lendemain de la Marche des femmes, en guise de réponse à la revendication des infrastructures sociales, le gouvernement promet (en campagne préréférendaire, rappelons-nous) une somme de 225 millions de dollars étalée sur cinq ans; il forme un Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale (COCES) et des comités régionaux d'économie sociale (CRES). Le mandat du COCES est de faire des recommandations au gouvernement touchant la définition et les orientations futures de l'économie sociale au Québec. Son rapport, *Entre l'espoir et le doute* (COCES, 1996), est déposé en mai 1996[3].

ii) En mars 1996 - donc avant que le COCES n'ait remis son rapport, le gouvernement forme un nouveau groupe de travail sur l'économie sociale à l'occasion de la convocation d'une Conférence sur le devenir social et économique du Québec. Ce nouveau groupe de travail a pour mandat de : « définir et faire reconnaître le modèle québécois d'économie sociale; élaborer un plan d'action en faveur de la création d'emplois dans le domaine de l'économie sociale; mobiliser les moyens concrets pour le démarrage de projets créateurs d'emplois; donner une impulsion au développement de l'économie sociale sur des bases solides et durables » [Neamtan (dir.), 1996].

Ce groupe de travail présentera ses recommandations six mois plus tard au Sommet sur l'économie et l'emploi, soit en octobre 1996, dans le document *Osons la solidarité* [Neamtan (dir.), 1996]. C'est ce groupe de travail qui deviendra, au lendemain du Sommet, le Chantier de l'économie sociale, et qui assurera le suivi des recommandations issues du Sommet. La définition de l'économie sociale proposée dans le document sera finalement celle qui sera sanctionnée par le gouvernement.

> « Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition :
>
> • « **économie** » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective;
>
> • « **sociale** » réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique de ces activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

---

[3] Ce rapport ne sera pas endossé par le gouvernement, malgré qu'il ait reçu un accueil très favorable de la part des groupes de femmes du Québec, et qu'il devint un de leurs outils de travail au sein des Comités régionaux d'économie sociale.

> Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et des organismes, issus de l'entreprenariat collectif... » [Neamtan (dir.), 1996, p. 6].

iii) En avril 1997, le gouvernement du Québec adopte finalement la Politique de soutien au développement local et régional. Des Centres locaux de développement (CLD), formés de divers acteurs socio-économiques actifs dans les différents territoires des municipalités régionales de comtés, ont pour mandat de soutenir le développement de l'entreprenariat individuel (entreprises et entrepreneurs) et de l'entreprenariat collectif, soit les « promoteurs de projets en économie sociale » (Ministère des Régions, 1998).

3 - Des « infrastructures sociales » à l'« entreprenariat collectif »

Au terme de tout ce processus qui a conduit à la reconnaissance formelle de l'économie sociale et à sa définition, et qui fut déclenchée par la Marche des femmes contre la pauvreté et sa revendication des infrastructures sociales, les groupes de femmes se sont sentis floués. S'étant mobilisés initialement à partir de la notion d'infrastructures sociales, les groupes se retrouvent, en bout de piste, en présence de la notion d'« entreprenariat collectif ». Qu'est-ce à dire? Qu'est-ce qui distingue les infrastructures sociales de la définition de l'économie sociale adoptée par le gouvernement du Québec?

Revenons au contenu de la revendication des infrastructures sociales.

> Nous entendons [par infrastructures sociales] des ressources mises en place par des collectivités pour améliorer la qualité de vie. Ces ressources peuvent se donner des missions diverses : combattre les inégalités et la discrimination, briser l'isolement des personnes, favoriser l'entraide, la prise en charge, l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation, venir en aide aux personnes malades, âgées ou handicapées, garder les enfants, alphabétiser, accueillir, intégrer, etc. On le voit, il s'agit ici de ressources vitales pour une communauté. On parle donc d'économie sociale, de qualité dans les rapports humains plutôt que de surconsommation de produits manufacturés. Cette économie sociale est une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché (Marche des femmes contre la pauvreté, 1995, p. 5).

Les groupes de femmes avaient donc imprimé une orientation spécifique à la notion d'économie sociale, à l'intérieur de laquelle les finalités de l'économie marchande étaient remises en question. Sans vouloir imposer à tout le monde leur définition, les groupes de femmes n'en voulaient pas moins qu'une place puisse être réservée à cette orientation dans le débat public. Or, la « finalité sociale », sous-jacente à la définition officielle de l'économie sociale, est tout autre. Voici comment Josée Belleau, une des conceptrices de la notion d'infrastructures sociales, explique la différence de perspectives à cet égard :

> Le Chantier de l'économie sociale a opté pour une démarche sectorielle en s'inspirant d'une conception plus large et traditionnelle qui reprend certaines thèses du début du siècle et qui inclut l'ensemble du mouvement coopératif, mutualiste et associatif. La finalité sociale des entreprises relève davantage de la gestion collective des capitaux et

> de l'organisation du travail, que de la finalité sociale de la production. Ainsi, toute entreprise collective peut en principe se réclamer de l'économie sociale. Plusieurs entreprises collectives œuvrent d'ailleurs dans l'économie marchande et visent des objectifs de rentabilité et de rendement financiers. Cette définition plus large et plus traditionnelle de l'économie sociale a décontenancé les groupes de femmes qui revendiquent plutôt une économie sociale orientée vers les services aux personnes et aux collectivités et qui met en cause les finalités de l'économie marchande (Belleau, 1997d, p. 3).

Si les femmes se sont senties flouées, ce n'est donc pas tant en raison de l'élargissement de la notion d'économie sociale à des secteurs très diversifiés[4] - car les infrastructures sociales peuvent être incluses dans cette définition. C'est plutôt en raison de « l'emphase mise sur le caractère économique et sur la rentabilité financière des entreprises collectives, sur une conception plus marchande ou commerciale des services où les personnes deviennent des clientes et des consommatrices » (Belleau, 1997d, p. 5).

Or, les groupes de femmes, actifs dans le secteur des infrastructures sociales, estiment que les initiatives socio-communautaires, axées sur le développement social et humain des personnes et de leurs communautés, sur l'amélioration de la qualité de vie et du tissu social de ces communautés, n'ont pas à répondre à des objectifs de rentabilité financière, propres à l'économie marchande, pour être admissibles à un financement public, ou encore privé.

On le constate, la revendication des infrastructures sociales comportait finalement, à sa base, une autre approche de l'économie :

> [...] l'économie existe en dehors du marché et de l'État, et [...] la richesse se mesure autrement que par les échanges commerciaux monétarisés et les profits financiers. L'économie, c'est aussi l'ensemble des activités humaines non rémunérées et non monétarisées : la richesse, c'est aussi la qualité de vie, de santé, de culture et d'environnement, qui se mesure autrement que par l'argent et la propriété. La valeur financière présentement accordée aux biens et services produits dans le cadre du marché ou de l'État est à remettre en question, à la lumière des coûts humains, sociaux, démocratiques et environnementaux engendrés par leur production (Belleau, 1997b, p. 275)[5].

Ajoutons que la revendication d'infrastructures sociales s'inscrivait aussi dans le prolongement des stratégies féministes poursuivies depuis 30 ans par le mouvement des femmes :

---

[4] Les différents secteurs de l'économie sociale couvrent, entre autres, les secteurs forestier, agricole, culturels, les « ressourceries », l'environnement, l'habitation, le patrimoine bâti, les entreprises d'insertion, la « communautique », les coopératives-jeunesse de services, l'aide à domicile, la petite enfance et la périnatalité, les coopératives funéraires, etc. Pour la liste complète des secteurs, voir l'annexe du document *Osons la solidarité* [Neamtam (dir.), 1996].

[5] Voir aussi à ce sujet Guay (dir.), 1997.

> « L'"économie sociale" revendiquée par la Marche des femmes est au fond un projet d'équité économique en faveur des femmes. [...] Ce projet s'inscrivait en continuité des multiples revendications relatives à l'égalité et à l'équité en emploi des femmes, ainsi qu'à la reconnaissance sociale et économique de l'apport fondamental des femmes au soutien des familles et des communautés » (Belleau, 1997b, p. 275).

En effet, le secteur des infrastructures sociales constitue un bassin important d'emplois pour les femmes, car nombre de ces emplois se situent dans le droit fil de l'extension de leur travail traditionnel dans la famille, soit éduquer, soigner, écouter, consoler, sympathiser, socialiser, accompagner, organiser des services, animer etc.

Cette question de la reconnaissance du travail invisible des femmes dans les familles et les communautés, qui était intimement liée à la revendication d'infrastructures sociales, se voit maintenant, elle aussi, à toutes fins utiles, évacuée.

Comme nous le diront des participantes à nos groupes de discussion (les *focus groups*), on se retrouve désormais devant deux conceptions de l'économie sociale, comportant chacune sa logique sous-jacente : d'une part une logique de « projets », reliée à des activités solvables, qui est celle du gouvernement - et endossée par le Chantier de l'économie sociale; de l'autre, une logique de changement social, basée sur un projet d'équité économique en faveur des femmes, avec pour objectif la construction d'une société « alternative », où des stratégies communautaires, liées à des besoins sociaux, constituent des éléments clés de l'espace économique. C'est cette logique que l'on peut lire dans la revendication des infrastructures sociales.

L'arrivée de la tarification dans les projets d'économie sociale du domaine socio-sanitaire, initiée par le « parachutage gouvernemental » de projets d'aide domestique avec tarification de services, a contribué à court-circuiter la recherche d'une mesure autre que l'argent pour évaluer la rentabilité *sociale* d'une activité d'économie sociale.

L'irruption de la tarification en ce domaine signifie donc le maintien, rigoureusement intact, de la conception capitaliste des rapports humains, où la personne n'est qu'une « cliente » et une « consommatrice » de services.

Le passage, en 1998, de l'économie sociale des mains des CRES, les Comités régionaux d'économie sociale, à celles des CLD, les Centres locaux de développement, regroupant divers acteurs socio-économiques, a accentué la dimension de la rentabilité économique au détriment de la rentabilité « sociale ». C'est du moins ce qui ressort de la Politique de soutien au développement local et régional, exprimée dans le document *Conjuguer l'économie et le social* (Ministère des Régions, 1998) : on impose désormais un plan d'affaires aux organismes qui présentent des projets d'économie sociale. Même s'il y est question de l'apport social des projets, nulle part cette dimension ne se voit intégrée explicitement dans le fameux plan d'affaires.

La présente recherche, réalisée sous la responsabilité de Relais-femmes, et issue d'un partenariat entre L'R des Centres de femmes, la Fédération des femmes du Québec et Relais-

femmes, tire donc son origine de ce profond désenchantement des groupes de femmes, accompagné d'une volonté, tout aussi profonde, de reprendre l'offensive.

B - Objet et objectifs de la recherche : identifier des critères de richesse *sociale* dans une perspective féministe

Comment, dans le contexte actuel de la nouvelle Politique de soutien au développement local et régional, remettre à l'avant-scène le « social » et les enjeux sociaux au sein de l'économie sociale, telles l'utilité *sociale*, la rentabilité *sociale*, la richesse *sociale*? Comment évaluer autrement qu'à l'aune le rendement financier et la « solvabilité » du travail des femmes dans les infrastructures sociales et communautaires? Mobiliser des ressources de recherche à cette fin apparut aux groupes de femmes comme une urgente nécessité.

Pour évaluer autrement ce travail des groupes de femmes, il faut en arriver à offrir une autre lecture du développement et de la « productivité » de nos sociétés, et cela au moyen d'une lunette autre que celle de la rentabilité économique et du profit individuel. C'est dire qu'il faut y associer une réflexion sur la « richesse ». Cette réflexion sur la richesse se révèle en effet indissociable de la recherche de nouveaux critères de valorisation du travail civique des femmes. Comme le signalait Dominique Meda :

> Le développement de ce secteur (l'économie sociale) implique d'envisager une richesse sociale au côté de la richesse économique, de reconsidérer nos indicateurs de richesse, à commencer par le PIB. À défaut, les nouveaux emplois d'utilité sociale resteront ce qu'ils sont : des emplois dévalorisés parce que justement c'est la finalité sociale dans une société qui privilégie avant tout l'économique[6].

Il s'agit là d'une question qui préoccupe désormais une frange de plus en plus large de militants, de militantes et d'intellectuels des deux sexes. La présente recherche, toute exploratoire soit-elle, entend alimenter la construction de cette réflexion collective sur la richesse sociale, en tentant d'en esquisser quelques critères, dans une perspective féministe.

Les objectifs de cette recherche sont de deux ordres.

Il s'agit d'abord de renforcer la capacité d'argumentation des femmes dans la défense de la reconnaissance de leur travail de soutien et de développement du tissu social des communautés; pour ce faire, il faut fournir des critères de valorisation de leur travail autres que les traditionnels critères financiers. Il s'agit en fait d'offrir des outils techniques, des indicateurs, de leur rentabilité « sociale ».

L'autre objectif de la présente recherche est non seulement d'offrir des outils techniques, mais aussi d'étoffer une approche féministe de l'économie sociale et du développement, approche qui, à ce jour, a été fort peu développée au Québec. C'est ce que soulignait il y a

---

[6] « Vers la fin du travail? : Débat entre Dominique Meda et Dominique Schnapper ». *Sciences humaines*, 78, décembre 1997 : 1.

peu Lorraine Guay, une militante de longue date et une analyste du mouvement communautaire :

> « On peut affirmer sans crainte de se tromper que la question des femmes est presque entièrement évacuée des travaux sur l'économie sociale. On trouve en effet peu de recherches et de chercheurs qui, en travaillant sur l'économie sociale, ont tenu compte à la fois du point de vue des femmes sur l'économie sociale ou sur l'économie en général, et de l'impact de l'économie sociale sur les femmes (Lipietz étant une exception à signaler). Il est temps de mettre un terme à cette "disette". Toute la question de l'invisibilité du travail des femmes, du travail de reproduction (non pas juste faire des enfants, mais les éduquer, etc.; non pas seulement créer des communautés, mais en prendre soin) n'est pas prise en compte par l'économie dominante, mais aussi souvent par l'économie sociale. [...] Or, qui prend soin des enfants et des communautés, qui les maintient partout à travers le monde? Beijing l'a redit : ce sont les femmes. Mais tout ça ne compte pas dans la richesse du monde, dans le PIB. Or c'est aussi important à la vie en société que ne le sont les ponts, les routes, les ordinateurs, etc. C'est ce que la Marche des femmes a dit : il nous faut des infrastructures sociales pour prendre soin de nos liens sociaux. [...] Beaucoup de travail a été fait, en particulier par la première génération des CRES (Comité régionaux d'économie sociale) et dans des conditions très difficiles (Belley, 1997). Mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour intégrer davantage la perspective féministe dans l'économie sociale [...] » (Guay, 1998).

La question de l'invisibilité du travail des femmes, du travail de reproduction, n'est donc à ce jour ni prise en compte, ni abordée pour la peine dans les travaux sur l'économie sociale. Et lorsque la question de sa reconnaissance *tangible* l'a été dans le monde des intellectuelles et des militantes féministes, ce fut pour susciter des débats houleux, qui ont le plus souvent abouti à sa mise sur la touche.

La stratégie de la reconnaissance, dans les faits, du travail de reproduction des femmes est encore considérée par nombre de chercheuses féministes comme étant opposée à la stratégie de l'égalité en emploi. Un courant dominant dans les études féministes associe toujours la reconnaissance du travail de reproduction des femmes à une stratégie qui renforce la division traditionnelle du travail, et qui ferait « le deuil de la revendication féministe à une autonomie financière »[7].

Cette question s'inscrit donc au cœur d'une « contradiction féministe », comme l'ont qualifiée récemment des chercheuses et des militantes travaillant à la formation d'un Réseau féministe de chercheuses et d'intervenantes en économie sociale et solidaire (RQCF *et al.*, 1998, p. 7)[8]. Il faut en arriver à sortir de cette vision dualiste traversant l'histoire du

---

[7] Pour une réponse à ce courant, voir Bélanger *et al.*, 1998.

[8] Cette contradiction était ainsi exprimée : « Doit-on encourager le travail des femmes dans la sphère domestique et favoriser ainsi la reconnaissance du travail "invisible" des femmes, ou, à l'inverse, doit-on chercher à les intégrer dans des métiers non traditionnels? Peut-on déconstruire le genre, même dans des sphères traditionnelles? Le non-traditionnel peut-il servir la cause des femmes? » (RQCF *et al.*, 1998, p. 7)

féminisme (Toupin, 1993) et penser le travail exercé par des femmes dans sa totalité, au sein du marché du travail et hors de celui-ci.

Cette recherche entend, dans la mesure de ses moyens, outiller davantage les groupes de femmes et les groupes communautaires mixtes dans la poursuite de la reconnaissance de l'*un* des aspects fondamentaux du travail de reproduction séculaire des femmes, soit leur travail au sein des communautés, travail civique de soutien, de développement et de reconstitution du tissu social de ces dernières. La présente étude se situe dans une perspective et dans un objectif de reconnaissance de la *totalité* du travail exercé par les femmes, quel que soit le lieu où il est exercé.

C - La rentabilité sociale du travail des femmes dans les infrastructures sociales des communautés et sa mesure : au confluent de deux champs de recherche

On peut situer notre recherche sur les critères de valorisation de la « rentabilité sociale » des activités des femmes et des groupes de femmes en économie sociale au confluent d'au moins deux grands champs de recherche : celui de la remise en question des critères de productivité du système économique actuel, et celui de la reconnaissance du travail invisible des femmes. Campons-les d'abord, pour ensuite préciser où nous avons choisi de situer le projet de recherche qui est le nôtre.

1- La « rentabilité sociale » touche à un premier champ de recherche : celui de la remise en question de la science économique traditionnelle, celle de ses critères de productivité et ses indicateurs de richesse : ce qui est productif et producteur de richesse, c'est ce qui a fait l'objet d'un échange monétaire sur le marché. En conséquence, tout ce qui se situe hors de la sphère marchande ne constitue ni une « production » ni un élément de la richesse d'un pays.

> Notre thème de recherche touche, dans la même perspective, à la remise en question du système économique dominant, le néo-libéralisme et, plus généralement, [...] à la remise en cause des fondements de l'économie marchande, économie qui se réduirait, *grosso modo*, à la recherche du profit et du bien-être ainsi qu'à la consommation individuelle. Ce vaste champ de recherche s'est vu articuler par des intellectuels et des militants des deux sexes participant d'un courant diffus, d'une vaste mouvance idéologique que nous pourrions qualifier, pour les besoins de la cause, de mouvance de l'« alternative » économique et sociale. Provenant de divers horizons et de divers pays, ces personnes partagent un intérêt de recherche et un objectif communs : replacer l'humain, et non le profit individuel, au centre de l'économie. Issues des courants socialistes, pacifistes, environnementalistes et féministes, ces personnes visent une économie où les besoins collectifs, et non seulement la consommation individuelle, sont pris en considération, et produits dans le respect des humains et de leur environnement; où la recherche de l'égalité et de la justice prime sur le sauve-qui-peut individuel; où la participation démocratique des citoyens et des citoyennes aux décisions de production se substitue aux dicktats de quelques financiers; où des nouveaux indicateurs de progrès social doivent être élaborés pour évaluer de façon plus équitable les activités humaines et, au premier chef, les activités des femmes, invisibilisées par la théorie économique dominante. L'économie ne

peut se réduire aux seules activités commerciales et monétisées ayant pour motif premier le profit individuel[9].

Il faut souligner toutefois qu'à l'intérieur de cette vaste mouvance idéologique, les thèses écologistes et féministes sur l'économie invisible ont peu pénétré les recherches universitaires, ainsi que l'univers syndical, communautaire ou politique[10]. Le plus souvent, l'économie continue d'être analysée davantage sous l'angle du rôle de l'État que sous l'angle de la reproduction; les remises en question du productivisme, de la croissance et du travail à-tout-prix, ainsi que leurs impacts sur la surexploitation des ressources ne sont pas monnaie courante[11].

Au sein de cette mouvance idéologique, un véritable mouvement, comme certains l'ont qualifié, le mouvement des indicateurs sociaux, tente, depuis au-delà de 30 ans, avec des hauts et des bas selon les conjonctures socio-politiques, d'établir d'autres critères que le produit intérieur brut pour mesurer le « progrès » des sociétés. Le Rapport mondial sur le développement humain, publié annuellement depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement, le PNUD, est un exemple connu à cet égard. C'est à une ramification « communautaire » qu'a connue ce mouvement à la fin des années 1980, soit le courant des indicateurs communautaires, auquel nous aurons recours pour concevoir nos critères de valorisation, ou indicateurs, du travail des femmes et des groupes de femmes auprès des communautés.

2- Notre recherche se situe aussi au confluent d'un autre champ de recherche, celui de la reconnaissance du travail « invisible » des femmes, appelé aussi travail de reproduction. Il s'agit d'un vaste champ de recherche initié par le renouveau féministe des années 1970, et dont les axes se sont déployés dans plusieurs directions. Parmi ces dernières, on trouve les

---

[9] Les tenantes et tenants de cette large mouvance sont trop nombreux pour être ici répertoriés. À titre indicatif, mentionnons seulement certaines références européennes les plus connues, qui participent du courant dont on parle, : Ricardo Pétrella (Pétrella, 1992) et le Groupe de Lisbonne (Groupe de Lisbonne, 1995) , l'équipe du Monde Diplomatique, Jean-Louis Laville, Guy Roustang (Roustang *et al.* , 1996) Guy Aznar (Aznar *et al.* , 1997), Dominique Meda (Meda, 1995, 1999), Maria Mies et Vandana Shiva (Mies et Shiva, 1993); Mariarosa et Giovanna Dalla Costa (Dalla Costa et Dalla Costa 1995, 1996). Aux É.-U. : Henderson, 1995; Brandt, 1995, Federici, 1997, pour ne mentionner que ces chercheuses. Au Québec, les références en la matière se situent principalement dans les équipes gravitant autour des professeurs Benoît Lévesque, Yves Vaillancourt et Louis Favreau dans leurs universités respectives (Université du Québec à Montréal et à Hull). La Marche des femmes contre la pauvreté participe aussi de ce courant, ainsi que les chercheuses et militantes en économie sociale travaillant à la mise sur pied d'un Réseau féministe de chercheuses et d'intervenantes en économie sociale et solidaire. Répétons qu'il ne s'agit ici que d'une liste indicative et non exhaustive.

[10] Citons, à titre d'exemples, les travaux de Vandana Shiva (Shiva, 1988), de Hazel Henderson (Henderson, 1995) , de Barbara Brandt (Brandt, 1995), de Mariarosa et Giovanna Dalla Costa (Dalla Costa, 1995, 1997). Voir aussi le numéro spécial de la revue *Ecological Economics* (n° 20, 1997) sur le thème « Women, Ecology and Economics », regroupant diverses contributions d'économistes féministes et écologistes.

[11] Nous remercions ici Josée Belleau d'avoir précisé cette question de la quasi-absence de pénétration des thèses écologistes et féministes sur l'économie invisible. Ce paragraphe est d'ailleurs fortement inspiré des remarques qu'elle nous a communiquées à cet égard.

recherches sur la valorisation du travail de reproduction des femmes et la recherche de critères de sa mesure.

Nous effectuerons d'abord un survol de l'évolution de la documentation dans ce champ de recherche que constitue la question de la valorisation du travail de reproduction des femmes.

C'est dans la troisième partie de cette recherche que nous aborderons différentes facettes de la documentation touchant le courant des indicateurs communautaires. Le parcours de la documentation en cette matière servira alors de prélude à l'élaboration de notre cadre d'indicateurs de « rentabilité sociale », cadre que nous retrouverons en quatrième partie.

D - Études sur la valorisation du travail de reproduction des femmes

Chronologiquement, la recherche sur la question de la valorisation du travail de reproduction des femmes s'est intéressée d'abord au travail de reproduction des femmes dans les familles, puis ensuite dans les communautés. Dans un premier temps, nous passerons en revue divers travaux sur la valorisation du travail de reproduction des femmes dans les familles d'abord, puis dans les communautés, en terminant par les analyses qui se sont penchées sur l'impact social du travail des groupes de femmes dans les communautés. Il nous semble en effet que c'est par ce dernier biais que nous pouvons dégager certaines dimensions de la « rentabilité sociale » de ce travail et, par là, certains indicateurs de cette rentabilité.

1 - La valorisation du travail de reproduction des femmes dans les familles

La recherche en ce domaine s'est d'abord préoccupée de rendre visible le travail de reproduction des femmes dans la famille, appelé à l'époque travail ménager ou domestique et, plus tard, « production domestique » (Vandelac *et al.*, 1985). Le rendre visible constituait le premier pas à franchir : jusqu'au début des années 1970, en effet, le concept même de travail n'incluait que le travail rémunéré, reflétant en cela les prémisses de la comptabilité nationale.

Le paradoxe à cet égard avait pourtant été noté en 1946 par Arthur Cecil Pigou, « pionnier de l'économie de bien-être »[12] lorsqu'il avait fait remarquer « qu'est paradoxale une mesure de bien-être collectif qui indique une diminution de ce bien-être lorsqu'un homme épouse sa cuisinière » (cité dans Lacasse, 1970, p. 2). Yvon Deschamps avait résumé le sens commun de l'époque dans un monologue où il énonçait que « Môman travaille pas, a trop d'ouvrage »[13].

---

[12] Ainsi est-il qualifié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 1995, p. 103).

[13] La boutade fut reprise en 1975 par le Théâtre des cuisines, qui en fit le titre d'une de ses pièces de théâtre. Elle popularisa dans tout le Québec la question du travail invisible des femmes et son évaluation. Voir Théâtre des cuisines, 1976.

En mettant en évidence le travail des femmes dans la famille, ces analyses se sont trouvées à changer les termes et les axes de l'analyse traditionnelle du travail et de la famille. Le concept travail qui, jusque-là, ne comportait que la dimension rémunérée, en inclura désormais une autre, soit la dimension non rémunérée. Certaines parleront même à cet égard de « double rupture » :

> ...l'une « épistémologique » (comme on disait à l'époque) qui, à partir de l'analyse du travail fourni par les femmes, a tenté de modifier les conceptions sociologiques traditionnelles du travail et de la société; l'autre, politique, qui, déplaçant les lieux de l'exploitation des femmes jusque dans l'intimité des foyers et des alcôves affirmait avec vigueur que "le privé est politique", contestant ainsi radicalement (au moins pour quelque temps) les formes usuelles de l'analyse, de l'intervention et de l'action politiques » (Chaudron *et al.*, 1984, p. 181)[14].

Mais ce travail d'entretien matériel et affectif des femmes dans la famille, qu'on rendait dorénavant visible, était-il pour autant « productif »? Car c'est une chose de dire que le travail domestique, le travail d'épouse et de mère, est du travail, mais c'en est une autre d'avancer que ce travail est productif.

Oui, avaient répondu Mariarosa Dalla Costa et Selma James dans leur livre-manifeste *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale* : « ...le travail ménager est du travail *productif* au sens marxien du terme, c'est-à-dire travail qui produit de la plus-value » (Dalla Costa et James, 1973, p. 64, note 13).

Le travail des femmes était « source de productivité sociale, c'est-à-dire source de production de plus-value, avant tout dans la famille » (Dalla Costa et James, 1973, p. 65) :

> On dit souvent [...] que le travail ménager de la femme n'est pas productif. En fait c'est exactement le contraire qui est juste, si l'on pense à l'énorme quantité de services sociaux que l'organisation capitaliste transforme en activités privées en les mettant sur le dos de la ménagère à la maison. [...] Il s'agit de services sociaux dans la mesure où ils servent à la reproduction de la force de travail (Dalla Costa et James, 1973, p. 69).

Le travail des femmes dans la famille est dévoilé « en tant que forme masquée du travail productif ». Les femmes y sont des « soupapes de sécurité des tensions sociales ». De plus : « En tant que responsable de la reproduction de la force de travail, la femme discipline d'une part les enfants qui demain travailleront et, de l'autre, le mari qui travaille aujourd'hui. La « productivité de la ménagère [...] passe (donc) par la totalité du rôle que remplit la femme outre le fait qu'elle découle en particulier du travail ménager qu'elle exécute gratuitement » (Dalla Costa et James, 1973, p. 70, 81, 92).

L'objectif devenait dans cette perspective de « subvertir la productivité de ce rôle », en excluant le remède classique au « mythe de l'incapacité féminine », soit le travail salarié à l'extérieur. Le mouvement des femmes devait même se développer en réaction à cette option.

---

[14] Louise Vandelac fera en 1981 le procès du concept traditionnel de travail. Voir Vandelac, 1981.

Il devait plutôt affirmer « le refus, de la part des femmes, du mythe de la libération par le travail. Nous avons assez travaillé » (Dalla Costa et James,1973, p. 93, 95). On réclamait à cet égard un salaire « contre » le travail ménager.

Énoncer ainsi que le travail domestique était productif constituait, à l'époque, une véritable hérésie marxiste, (perspective à l'intérieur de laquelle évoluait le débat), le travail ménager n'ayant jusque-là, dans la perspective marxiste orthodoxe, qu'une valeur d'usage, et non une valeur d'échange.

Cette hérésie provoqua un véritable débat d'exégètes entre des marxistes durant la décennie 1970 sur la nature de la productivité du travail domestique : le travail domestique produit-il des valeurs d'usage et/ou des valeurs d'échange? (Malos, 1995). Eva Kaluzynska en fit une synthèse (Kalyzynska, 1980). Il n'y a pas lieu d'y revenir, d'autant plus que le débat, au terme duquel le travail domestique fut déclaré « non productif », au sens marxiste classique, s'éteignit peu après faute de nouvelles participantes.

Même si, pour d'autres raisons aussi, cette stratégie du « salaire » n'a pas été retenue par l'ensemble du mouvement des femmes ici[15] comme ailleurs, il n'en reste pas moins que la recherche sur la « productivité » de ce travail, sa reconnaissance et sa valorisation se poursuivit.

Nous pensons ici, si l'on prend l'exemple du Québec, aux recherches et aux pressions de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) qui milita, et milite toujours, pour faire reconnaître le travail des femmes au foyer par des mesures telles que la pension pour les femmes au foyer, et l'inscription de ce travail dans le calcul du PNB (Lamoureux, Gélinas et Tari, 1993). Nous pensons aussi au colloque *When Women Count* sur le travail non rémunéré et les politiques publiques, organisé par le groupe canadien-anglais Mothers Are Women et Condition féminine Canada[16]. L'engagement des divers pays à trouver des moyens d'inclure le travail non rémunéré des femmes dans leurs comptes nationaux, lors des conférences de Nairobi et de Beijing, est d'ailleurs issu de ces luttes historiques du mouvement des femmes pour valoriser ce type de travail.

En effet, ces luttes ont donné une impulsion à la recherche sur des instruments de mesure du travail non rémunéré des « femmes » dans la famille puis, par la suite, du travail non rémunéré des « ménages ». Mentionnons à cet égard, outre l'étude pionnière effectuée par François Lacasse pour la Commission Bird (Lacasse, 1970; Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, 1970), les travaux de Marilyn Warring (Warring, 1988, 1997), de Luisella Goldschmidt-Clermont pour le Bureau international du travail (Goldschmidt-Clermont, 1990) et de William Chandler pour le compte de Statistique Canada (Chandler, 1994). Une conférence internationale sur la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré s'est même tenue à Ottawa en avril 1993, commanditée par Statistique Canada et

---

[15] Voir à cet égard la position de 22 groupes de femmes québécoises dans *La Vie en Rose*, dossier « Gagner son ciel ou gagner sa vie? » (La Vie en Rose, 1981, p. 14-19).

[16] Tenu à Ottawa les 17 et 18 octobre 1997.

Condition féminine Canada (Statistique Canada et Condition féminine Canada, 1994). Ce dernier organisme s'intéresse entre autres à l'incidence du travail non rémunéré sur les politiques publiques (Condition féminine Canada, 1995). Mentionnons aussi les travaux de Duncan Ironmonger (Waring, 1997), et les contributions d'économistes féministes et écologistes que publient régulièrement la revue *Feminist Economics*, etc.[17]. Le Rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 1995) a même consacré un chapitre complet au thème « Évaluer et valoriser le travail des femmes ».

Peu à peu, cette perspective du travail non rémunéré des femmes dans la famille, axée autour du concept de travail domestique (« housework » en anglais) fit place à d'autres concepts. Le travail non rémunéré des femmes en vint à être analysé dans une perspective de services personnels, dispensés au sein de la maisonnée, principalement auprès des membres invalides. Les concepts de « caring » (Balbo, 1975; Graham, 1983; Finch et Groves, 1983; Ungerson, 1983), ou de travail de soins, ou de prise en charge de proches adultes dépendants (Guberman, 1988; Guberman, Maheu et Maillé, 1991, 1993), ou encore de « maternage élargi » (Bélanger et Boyer, 1989) firent graduellement leur apparition (Ungerson, 1997)[18]. Durant la décennie 1990, d'autres concepts sont mis de l'avant, principalement sous l'impulsion d'économistes féministes et écologistes : les concepts de « provisioning », « subsistence » et « sustenance » furent introduit dans leurs analyses[19].

Ce réalignement de concepts autour du même travail non payé des femmes dans la famille n'est pas sans liens avec, d'une part, les mesures d'« ajustement structurel » imposées aux pays du Sud, qui ont entraîné un accroissement du travail de reproduction des femmes et une détérioration de leurs conditions de travail et, d'autre part, le démantèlement progressif de l'État-providence dans les pays du Nord, mouvement qui s'amorce à partir des années 1975 en Occident; pour pallier la carence de services sociaux adéquats, nombre de femmes sont désormais assignées au travail d'« aidantes naturelles », par exemple dans le cadre du « virage ambulatoire » au Québec (Côté *et al.*, 1998).

Diverses mesures de valorisation de ce travail, sous forme de « compensation financière versée aux familles ayant la responsabilité d'une personne dépendante » ont été avancées, ou ont été même mises en application (Guberman, Maheu et Maillé, 1993; Ungerson, 1997). Cependant, ces mesures ne font pas l'unanimité, et certaines études recommandent notamment la tenue d'« un débat [...] sur la rémunération des soignantes pour le travail de soins » (Côté *et al.*, 1998, p. 105).

---

[17] Il s'agit de la revue publiée par l'International Association for Feminist Economics.

[18] Ce réalignement de concepts, de « housework » à « caring », nous a été suggéré par Ungerson (1997, p. 362). Il va sans dire que ces quelques références au « caring », ici mentionnées, n'épuisent pas, et de loin, l'imposant corpus d'études, en pleine croissance, que constituent les recherches sur ce sujet.

[19] Voir à ce sujet les diverses contributions au numéro spécial de la revue *Ecological Economics* (n° 20, 1997), dont celles de Pietilä, 1997; Mellor, 1997; Jochimsen et Knobloch, 1997; Nelson, 1997.

2 - La valorisation du travail de reproduction des femmes dans les communautés

Ce réalignement de concepts autour du travail non payé des femmes dans le domaine de la reproduction n'est pas, non plus, sans liens avec la prise de conscience grandissante de l'immense quantité de travail (gratuit) accompli par les femmes de par le monde, non seulement dans les familles, mais dans leurs communautés (Boserup, 1983).

a) Les études sur le rapport des femmes au développement des communautés

L'action des femmes dans les communautés était connue surtout par le biais de la philanthropie et du bénévolat. C'est du moins sous cet angle qu'elle fut d'abord étudiée[20]. Toutefois, la prise de conscience planétaire de l'immense quantité de travail gratuit produit par les femmes, et dans les familles et dans les communautés, s'effectua notamment à l'occasion de la conférence mondiale de la mi-décennie des femmes en 1980 à Copenhague. L'univers apprit que les femmes effectuaient les deux tiers des heures travaillées de toute la terre, qu'elles ne touchaient pour ce faire que un dixième du revenu mondial, et ne possédaient au total que un centième de la richesse de la planète.

Les diverses conférences de l'ONU en marge de la décennie des femmes (1975, 1980, 1985, 1995) ont du coup décentré le regard mondial porté sur les femmes, de l'Occident vers le tiers-monde. On s'est aperçu, par exemple, qu'en Afrique notamment, les femmes étaient en réalité les véritables patronnes de la production de nourriture destinée à ce continent; que le travail des femmes en Haïti, « privé ou public », constituait une « véritable subvention cachée au fonctionnement de l'économie nationale » (Neptune-Anglade, 1986); qu'au nord de l'Inde, les femmes, pourvoyeuses de nourriture dans des économies de subsistance, étaient là aux premières loges de la lutte contre la destruction environnementale (Shiva, 1988), etc.

Le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), produit à l'occasion de la dernière conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, celle de Beijing en 1995, a d'ailleurs confirmé l'implacable division sexuée du travail qui gouverne encore et toujours le monde : « les femmes ont une charge de travail plus importante que les hommes. Elles assurent davantage d'heures et davantage de tâches effectuées simultanément » (PNUD, 1995, p. 96). On peut aussi lire qu'« ainsi, les hommes se taillent la part du lion en matière de revenu et de reconnaissance sociale au titre de leur contribution à l'activité économique, alors que le travail des femmes n'est généralement ni rémunéré ni reconnu ni valorisé » (PNUD, 1995, p. 94). Ces constatations reposent sur l'examen de données provenant de 31 pays, tant industrialisés qu'en développement.

On s'est rendu compte, enfin, que les divers programmes d'« ajustement structurel », exigés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale aux pays du Sud, ainsi que les politiques de réduction des déficits, mises en œuvre par les différents États du Nord ont,

---

[20] Pour une revue de la documentation en ce domaine, voir Charles, 1990, p. 19-25.

toutes proportions gardées, le même impact sur la vie des femmes : « moins d'argent et plus de travail. [...] Les femmes font partie des stratégies d'appauvrissement », comme le souligne Lucie Bélanger. Elle poursuit : « Ces politiques reposent sur la certitude que les femmes continueront quand même de se débrouiller pour pourvoir aux besoins de la famille ». Ces stratégies, concluait-elle, « transforment les femmes en gestionnaires de la pauvreté, mais en les dépossédant de tout pouvoir » (Bélanger, 1990)[21].

Une partie du champ de recherche féministe sur le travail de reproduction des femmes dans les familles s'est peu à peu déplacée vers leur travail de reproduction dans les communautés, quartiers ou villages, travail effectué, sous forme rémunérée ou pas, principalement au plan du tissu social.

Ce n'est toutefois pas parce que la recherche féministe a tardé à s'intéresser à cet aspect du travail de reproduction des femmes dans les communautés que ce travail n'existait pas auparavant. Les femmes œuvrent dans les communautés, s'organisent pour répondre aux besoins concrets des gens, pour apporter des solutions immédiates, et cela depuis des lustres, sauf que ce type de travail et de militantisme a toujours eu du mal à s'arrimer au mouvement féministe. Et lorsqu'il fut analysé, ce fut davantage dans le cadre de la théorie de mouvements sociaux (Naples, 1998), sans que l'on s'interroge plus avant sur la signification de cette présence massive des femmes, sauf peut-être, comme l'a fait remarquer Jeanne Bissiliat, pour se contenter de la « mentionner négligemment comme si elle n'avait guère d'importance, comme si elle ne faisait pas sens » (Bissiliat, 1997 : 91). En d'autres termes, la dimension sexuée des mouvements sociaux reste encore largement à analyser[22].

Le travail séculaire des femmes dans l'organisation des communautés, et la dimension « empowerment » qu'il comportait et procurait à ces femmes furent, jusqu'à tout récemment, presque entièrement ignorés par les historiennes féministes (Berger-Gluck, 1998, p. 33), manifestement parce que cet « empowerment » ne s'accompagnait généralement pas d'une remise en question, explicite de leur part, de la division traditionnelle du travail et la subordination des femmes aux hommes[23].

L'historienne Temma Kaplan (Kaplan, 1982, 1987) avait montré que la « conscience féministe » n'était pas la seule prise de conscience ayant motivé l'action des femmes dans l'histoire. Cette historienne avait mis en évidence le fait que l'action publique des femmes avait souvent été motivée historiquement par ce qu'elle appelait une « female consciousness » : il s'agit de cette conscience qui, à partir de l'assignation des femmes au travail de reproduction dans la famille (préserver, nourrir, soigner, protéger la vie), autorisait

---

[21] Voir aussi à ce sujet Dalla Costa et Dalla Costa (dir.) 1995, 1997; Federici, 1997.

[22] Sur ce sujet, voir pour la France « Hommes et femmes dans le mouvement social », *Cahiers du GEDISST*, n° 18, Paris : L'Harmattan, 1996. Pour le Québec, on peut mentionner, entre autres, Senécal, Tardy et Legault (1985), Dumais et Côté (1989), Côté (1995).

[23] Voir un débat entre historiennes américaines sur cette question de la définition du féminisme dans l'histoire : « Politics and Culture in Women's History : A Symposium ». *Feminist Studies*, 6, printemps 1980.

ces dernières à lutter pour préserver, nourrir, soigner, protéger leur communauté tout entière. D'autres travaux, en empruntant cette piste, ont étayé par la suite l'hypothèse de Temma Kaplan (entre autres : Molyneux, 1985, Corcoran-Nantes, 1993). Elle se révèle être d'un grand intérêt, car elle ouvre toute la question de la conscience de « genre » des femmes qui aurait motivé l'action des femmes hors de la sphère privée.

La définition classique du féminisme s'est vue, depuis quelques années, passablement remise en question et élargie, notamment sous l'influence des femmes autres qu'occidentales, blanches, de classes moyennes, soit les femmes de couleur des pays du Nord et des pays post-coloniaux, de même que par des lesbiennes et des femmes des pays post-communistes. De plus en plus, les frontières du féminisme s'élargissent et, avec elles, celle de sa définition traditionnelle. À cet égard, le qualificatif que certaines donnent au militantisme des femmes dans les communautés, le « féminisme populaire » (Molineux, 1985), contribuerait, lui aussi, à l'élargissement de cette définition traditionnelle. L'« empowerment » des femmes, qui est au cœur de ce type de militantisme féminin, remettrait bel et bien en question la place subordonnée des femmes dans la société, et donc constituerait bel et bien du féminisme.

Au nombre des analyses féministes touchant le rapport des femmes au développement des communautés[24], on peut distinguer une catégorie qui se préoccupe de visibiliser les pratiques des femmes et de les qualifier.

On peut mentionner à cet égard, pour le Québec, les analyses des groupes de femmes du Québec, (dont on fera état au point suivant), les travaux de l'équipe du livre *Du local au planétaire* (Côté *et al.*, 1995) qui analyse les pratiques politiques des groupes de femmes en région comme « agents de développement régional », ceux de l'équipe de *Vers un développement rose* (Anadon *et al.*, 1990) qui, pour leur part, analysent ces pratiques comme pratiques « d'auto-développement ». Les travaux de Marie-Lise Semblat en France sont aussi à citer : elle caractérise, quant à elle, ces pratiques comme du « féminisme territorial » (Semblat, 1996).

Ces études partent du constat que les femmes, et les groupes qu'elles mettent sur pied dans les communautés régionales, sont loin de constituer des acteurs sociaux inactifs. Les femmes y sont des sujets, des actrices « des processus de développement qui prennent place à l'échelle locale ou régionale » (Masson et Tremblay, 1993). Ces études réinterprètent les pratiques des organisations du mouvement des femmes comme de véritables pratiques de développement, qui n'étaient pas reconnues comme tel jusqu'alors.

Ces travaux s'inscrivent dans la perspective que des militantes avaient déjà tracée quelques années auparavant; signalons à cet égard un article de Michèle Asselin, Suzanne Bélanger et Nancy Guberman, qui situait les centres de femmes comme « agent de changement »

---

[24] Précisons qu'il ne s'agit pas, ici, d'une revue de documentation du vaste champ de recherche « femmes et développement » [on pourra consulter à cet égard Lafontaine, 1995. Nous ne donnons qu'un aperçu de la documentation autour de la question de la valorisation du travail des femmes dans les communautés, qui nous dirige vers le thème de l'impact social de ces pratiques.

(Asselin *et al.*, 1984); (Guberman, 1987) et des « chantiers économiques » (L'R des Centres de femmes du Québec, 1993).

Nous pouvons aussi mentionner dans cette catégorie les études qui analysent des mouvements comme les cuisines collectives et les ateliers de production, au Québec comme en Amérique du Sud [Fournier, Provost et Goudreault, 1998; Guay (dir.), 1997].

D'autres études, notamment celles de Jeanne Bissiliat au Brésil sur le rôle des femmes dans des mouvements populaires, arrivent aussi à des constats similaires : les femmes engagées dans ces mouvements de base, constituent de « véritables actrices de la mise en œuvre des politiques sociales » (Bissiliat, 1997, p. 109).

À côté des études qui visibilisent l'apport des femmes au développement des communautés et tentent de les qualifier, on peut signaler une autre catégorie qui tente d'en dégager le sens du point de vue des rapports de sexe. Mentionnons à cet égard certains travaux : ceux de Maxine Molyneux au Nicaragua (Molineux, 1985), de Danièle Kergoat en France sur les coordinations d'infirmières (cités dans Bissiliat, 1997), de Nancy Naples aux États-Unis (Naples, 1998), de Denyse Côté au Québec (Côté, 1993), de Yvonne Corcoran-Nantes au Brésil (Corcoran-Nantes, 1993), de Marie-Josée Nadal au Mexique (Nadal, 1998).

Toutefois, les documents produits au Québec qui se rapprochent le plus de notre thème de recherche sont ceux qui analysent l'impact social, ou la contribution sociale, du travail des groupes de femmes dans les communautés. Ce biais se révèle être en effet un bon révélateur de « rentabilité sociale ». Il s'agit presque essentiellement d'une documentation produite par les groupes de femmes eux-mêmes.

b) Les études sur l'impact social du travail des groupes de femmes dans les infrastructures sociales des communautés

Ce corpus de documentation peut être qualifié de « littérature grise », c'est-à-dire qu'il s'agit des documents produits par les groupes et circulant à l'intérieur de leur propre circuit[25]. Une revue de documentation à cet égard nous révèle que les groupes de femmes ne semblent pas

---

[25] Cette documentation a été analysée par Nadine Goudreault de notre équipe de recherche, essentiellement à partir des documents déposés au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), et à partir d'une demande de fourniture de documents sur le sujet logée auprès du « Groupe des 13 ». Nous avons ainsi pu contacter les groupes suivants : l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires (ACPA), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), la Fédération des femmes du Québec (FFQ), la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (FRHFVDQ), la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), Femmes regroupées en option non traditionnelles (FRONT), L' R des centres de femmes du Québec, Nouveau Départ national inc., le Regroupement Naissance-Renaissance, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, le Regroupement québécois des CALACS, le Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ), le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes. Étant donné que le repérage de cette documentation reposait sur le bon vouloir des groupes à répondre à notre demande, notre examen de documentation ne peut prétendre à l'exhaustivité.

avoir entrepris d'études formelles sur les impacts sociaux de leurs pratiques[26], mises à part des évaluations d'impact de programmes effectuées par certains groupes communautaires[27], ou encore de tentatives de « mesurer le degré "d'alternativité" de (certaines) pratiques »[28]; ces dernières analyses se situant davantage dans la perspective d'une évaluation interne de pratiques, elles étaient exclues du corpus de textes recherchés, qui était axé sur l'impact social plus large, sur leur « contribution » sociale.

Les retombées ou impacts sociaux des pratiques des groupes, tels qu'ils ont été nommés dans la documentation émanant des groupes eux-mêmes, ont été regroupés au sein de catégories, touchant l'influence des groupes dans tel et tel domaines. On peut décrire ainsi les grands domaines d'influence des groupes de femmes et des groupes communautaires :

1. sur le dépistage de problèmes sociaux méconnus, sur le changement des politiques et les modifications des pratiques institutionnelles;
2. sur l'amélioration des conditions économiques des individus et des régions;
3. sur la création de réseaux d'appartenance et d'entraide pour des personnes, ou sur la réaffiliation de personnes exclues à la collectivité;
4. sur le développement des personnes (apprentissages en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être, développement de la réflexion critique);
5. sur le développement de l'*empowerment* collectif;
6. sur le changement des mentalités, l'abolition de préjugés, la conscientisation des femmes, etc. ;
7. sur l'accessibilité en matière de services (accessibilité des services à des personnes jamais rejointes jusqu'alors, accessibilité à des services jusqu'alors inexistants);
8. sur l'influence des pratiques des groupes en matière d'innovation sociale et de création de services alternatifs.

L'effort de systématisation des impacts sociaux ou des retombées sociales de leurs activités, effectué par les groupes de femmes, a donc consisté essentiellement à nommer les effets de leurs pratiques, et cela à partir de diverses statistiques d'achalandage, de témoignages de participantes, de membres, de bénévoles et de perceptions de permanentes de groupes, ces dernières émanant du suivi effectué auprès de personnes ayant bénéficié des services offerts.

Nommer, illustrer les effets des pratiques : tel semble être le point où on en est rendu chez les groupes de femmes en matière d'identification d'indicateurs de contribution sociale. C'est du moins ce qui ressort de leur production documentaire. On ne semble pas avoir mesuré plus précisément la contribution ou l'impact social de l'action des groupes.

---

[26] Il faut signaler ici que l'impact économique des pratiques des groupes fut davantage étudié que l'impact social. Lorsqu'il est question dans ces études de l'impact social, c'est presque toujours pour signaler que des études en la matière devraient être entreprises. Voir, par exemple, Mathieu *et al.*, 1996. Voir aussi Mouvement populaire et communautaire 04, 1993. De même, Moreau, 1998.

[27] Voir, par exemple, COMSEP, 1998.

[28] Par exemple : Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, 1995.

À la lumière de ce survol de la documentation sur la question de la valorisation du travail de reproduction des femmes dans les familles et les communautés - documentation qui recoupe le thème de la rentabilité sociale du travail des femmes dans les infrastructures sociales communautaires, soit celui de la « valeur » de ce travail - venons-en à l'orientation théorique choisie dans la présente étude. Il s'agit de spécifier la perspective féministe dans laquelle ce travail se situe.

E - Orientation théorique et hypothèse

Quelle perspective d'analyse féministe aidera à mieux comprendre la sous-valorisation du travail des femmes dans les communautés et la non-reconnaissance de leur apport au plan de l'économie, cela eu égard à notre question de recherche?

Notre question de recherche se formule ainsi : comment, dans le contexte actuel, les pratiques d'économie sociale[29] des femmes dans les groupes de femmes et des groupes communautaires mixtes peuvent-elles être défendues, soutenues et financées en regard de leur « rentabilité » sociale?

Comment en effet penser la contribution des femmes au soutien et au développement des communautés, ainsi qu'à la revitalisation du tissu social de ces dernières, de façon à en arriver à la « mesurer » par des indicateurs autres que financiers? Quel cheminement théorique serait le plus pertinent de suivre à cet égard?

Pour répondre de façon anticipée à cette question, c'est-à-dire pour énoncer notre hypothèse, nous avons commencé par nous demander d'abord, à l'instar de l'équipe de *Vers un développement rose*, qui étudia l'apport des groupes de femmes dans le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, si la sous-évaluation de la « rentalibité » sociale des pratiques des femmes dans les groupes de femmes ou des groupes communautaires ne serait pas redevable au fait que, lorsqu'on ne s'arrête

> ...qu'aux seuls indicateurs économiques habituels, il n'y (a pas) matière à gloser longuement sur la place des femmes dans le développement (de la région du Saguenay-Lac-St-Jean). D'ailleurs, pas un chercheur ne s'est jusqu'ici donné cette peine. Peut-être l'accent mis sur la « performance économique » est-il pour quelque chose dans le vide actuel des recherches en ce qui concerne le rapport des femmes au développement régional? (Masson *et al.*, 1989, p. 69).

La sous-évaluation de la rentabilité sociale du travail des femmes œuvrant en économie sociale (que ce soit dans les groupes de femmes ou les groupes communautaires mixtes) n'est certes pas étrangère au fait que les indicateurs économiques habituels invisibilisent le travail des femmes dans le développement des communautés.

---

[29] Lorsque nous utilisons dans cette recherche l'expression « pratiques d'*économie sociale* des femmes », nous l'utilisons toujours au sens premier qu'en a donné la revendication des « infrastructures sociales ». Voir à ce sujet la sous-section qui suit sur la méthodologie, spécialement le point F-1 sur nos définitions.

Mais il y a plus : outre le fait que l'économie capitaliste invisibilise comme « richesse » *tout* ce qui n'est pas monnayé ou monnayable, l'invisibilisation dont nous parlons est « genrée » (*gendered*) c'est-à-dire qu'elle n'est pas étrangère au fait que ce sont des *femmes* qui sont au cœur de ces pratiques, dans une proportion de 100 p.100 dans les groupes de femmes et de 80 p.100 dans les groupes communautaires mixtes (Dumais et Côté, 1989). Cette présence massive des femmes doit non seulement être soulignée au passage, elle doit aussi être pensée.

Cette invisibilisation de leur travail est en lien avec cet autre fait que la nature de ce travail se rattache à ce que recouvre, *grosso modo*, le concept de « maternage élargi »[30], ou au « caring » dans la sphère publique; il se rattache à la contribution historique gratuite des femmes au soutien des familles et des communautés, et à la reproduction sociale en général.

Ne s'agit-il pas d'un type de travail qu'effectuent très majoritairement des femmes, gratuitement à la maison dans le cadre familial, dans l'invisibilité totale, une invisibilité elle-même redevable au fait que ces travaux relèveraient de la supposée « nature » même des femmes, ou de leur « vocation »? Cette naturalisation des femmes et l'invisibilité de leur travail sont des conséquences de leur appropriation (Guillaumin, 1992)[31].

Élaborée par Colette Guillaumin, cette théorie de l'appropriation des femmes met en évidence, dans un de ses aspects, le fait que la division sexuelle du travail comporte cette spécificité : les femmes sont massivement affectées à « ...l'entretien corporel, matériel et éventuellement affectif de l'ensemble des acteurs sociaux » (Guillaumin, 1992, p. 28). Il s'agit là de l'une des « expressions particulières du rapport d'appropriation » (Guillaumin, 1992, p. 19-20), caractéristique des rapports de sexage[32].

---

[30] Concept développé par Ginette Boyer et Lucie Bélanger dans leur thèse (Bélanger et Boyer, 1989). Elles parlent de « **maternage** lorsqu'il s'agit de l'exercice de la maternité dans son strict rapport aux enfants (la procréation et l'enfantement, les soins aux enfants - matériels et affectifs -, l'éducation des enfants, l'ensemble des travaux domestiques afférant à ce travail) ...et **maternage élargi** lorsqu'il est question du soin des dépendants : le mari, les enfants handicapés, les parents âgés, les adultes malades, le bénévolat officiel - dans les organismes et institutions - et officieux - entre voisines, entre amies - » (Bélanger et Boyer, 1990, p. 30)

[31] Pour Christine Delphy, ce type de travail relève d'un mode de production particulier, le mode de production domestique (Dupont (Delphy), 1970) : l'oppression des femmes est d'ailleurs fondée sur leur exploitation à l'intérieur de ce mode de production, à l'intérieur de la famille. Pour un aperçu des diverses conceptualisations du travail domestique et des différentes articulations capitalisme/patriarcat dans l'analyse féministe, voir Juteau et Laurin, 1988. Elles expliquent aussi en quoi l'approche de Colette Guillaumin leur est apparue plus heuristique, notamment en ce qui a trait à la compréhension de la situation des catégories de femmes qui échappent à l'exploitation patriarcale dans la famille : les religieuses, les célibataires, les divorcées et les séparées.

[32] Comme l'ont spécifié Nicole Laurin et Danielle Juteau qui ont étudié le travail des religieuses au Québec à la lumière de cette théorie de l'appropriation : « Les femmes sont affectées à l'entretien des êtres humains et aux travaux domestiques qui y sont associés; mères-épouses, bénévoles, religieuses accomplissent gratuitement ce travail. Quand il est salarié, c'est majoritairement les femmes qui l'effectuent; quand les femmes sont salariées, elles se retrouvent en grande partie à accomplir ce travail » (Juteau et Laurin, 1997, p. 138).

Cette théorie fut développée et enrichie au Québec par des chercheuses féministes matérialistes (Juteau-Lee, 1983; Chamberland, 1996; Roy, 1996) et, principalement, par Nicole Laurin et Danielle Juteau dans leurs recherches sur les religieuses (Juteau et Laurin, 1988; 1997).

Ces dernières ont notamment démontré que l'appropriation des femmes, privée et publique, s'exerce aussi en dehors des sphères traditionnellement identifiées comme privée et publique, c'est-à-dire la famille et le marché du travail.

> « Plutôt que d'être enfermées au sein de catégories relativement étanches, les femmes circulent désormais d'une sphère à l'autre, passant ainsi d'une forme de la division sexuelle à une autre, dans l'Église, le marché du travail, le foyer, le bénévolat... » (Juteau, Laurin, 1997, p. 152).

Dans cette perspective, « ... la division sexuelle du travail traverse l'ensemble de la société et [...] on doit l'appréhender différemment en fonction des lieux institutionnels où elle s'exerce... » (Juteau et Laurin, 1997, p. 145)[33].

Nicole Laurin et Danielle Juteau ont de ce fait poussé plus loin l'analyse de l'appropriation des femmes de C. Guillaumin. Elles ont notamment analysé la diversité des modes, des lieux et des formes de l'appropriation des femmes, tant privée que collective (Juteau et Laurin, 1988). Elles ont aussi mis en évidence la nouvelle diversification des pratiques et des modèles de l'appropriation privée, ainsi que la progression de l'appropriation collective; à cet égard, elles soutiennent qu'on assisterait à une « réorganisation de notre appropriation », même à un nouveau système de sexage.

Parmi les réorganisations mentionnées, il en est qui touchent directement à nos préoccupations de recherche. Dans le nouveau système de sexage « en voie d'établissement », toutes les femmes seraient maintenant appelées « à exercer une maternité spirituelle auprès de l'humanité en général et de leur entourage en particulier : la famille, le quartier, le milieu, etc. (Juteau et Laurin, 1988, p. 102). Parmi les exemples produits à cet égard, elles mentionnent le domaine de l'assistance sociale, où le démantèlement de l'État-providence a entraîné :

> Le transfert à la famille et à ce qu'on appelle le milieu social, d'une partie des vieillards, des malades, des handicapés, etc. [...] De manière générale, les faibles, les démunis et les personnes en état de dépendance demeurent, comme ils l'ont toujours été, à la charge des femmes et désormais, de toutes les femmes sans distinction d'état matrimonial, de profession ou de vocation » (Juteau et Laurin, 1988, p. 202).

Lucie Bélanger et Danielle Fournier avaient déjà émis une hypothèse à cet égard : le recours aux femmes comme « aidantes-naturelles » (c'est-à-dire comme bénévoles, travailleuses au noir ou à rabais) dans le cadre de l'actuel démantèlement de l'État-providence et de ses

---

[33] Sur le bénévolat en milieu hospitalier durant la première partie de ce siècle au Québec, voir la perspective développée par Aline Charles et sa conceptualisation du bénévolat féminin (Charles, 1990).

politiques sociales, ne constitue-t-il pas une des nouvelles formes, ou modalité modernes, de l'appropriation de la production domestique des femmes? (Bélanger et Fournier, 1997, p. 150).

Dans la foulée de l'extension qu'ont donné N. Laurin et D. Juteau à l'analyse de l'appropriation des femmes, et de l'hypothèse émise par L. Bélanger et D. Fournier, nous posons à notre tour une question : le recours aux femmes comme agentes de reconstitution du tissu social communautaire, dans le cadre de l'actuelle réorganisation capitaliste mondiale, et à leur travail *gratuit, au noir ou à rabais*, ne constitue-t-il pas, lui aussi, une autre forme de l'appropriation des femmes? Cette question mériterait d'être explorée plus avant, précisée et « opérationnalisée ».

Ce recours au travail gratuit ou à rabais des femmes en ce domaine n'est toutefois pas un phénomène récent. Il y a longtemps, en effet, que les femmes jouent ce rôle de « soupapes de sécurité des tensions sociales » (Dalla Costa et James, 1973). C'est principalement lors de moments de catastrophes ou d'urgences nationales, comme les guerres, les déplacements de populations ou les sinistres environnementaux, que les mobilisations d'énergies visibilisent le travail des femmes dans les communautés touchées[34].

Notre recherche est plus spécifiquement centrée sur une *production* à reconnaître. Nous avons choisi une approche matérialiste, c'est-à-dire qui tente de comprendre et d'expliquer la situation des femmes à partir de sa matérialité, à savoir les activités et le *travail* des femmes, et non à partir d'une quelconque « vocation » ou « nature » qui leur seraient particulières. Le travail exercé par des femmes dans le cadre de la division sexuelle du travail est un fait *social*, non *naturel*. Et c'est socialement qu'il doit être analysé.

Notre hypothèse de recherche part d'ailleurs du postulat suivant : étant donné leur assignation séculaire à la famille, l'immense majorité des femmes, volontairement ou contre leur gré[35], ont, historiquement, d'abord produit, puis entretenu, soigné, éduqué et socialisé[36] des êtres humains. Elles les ont socialisés de façon à les faire advenir *citoyens* et *citoyennes*. Donc, du fait de la place historique qu'elles ont occupée dans la production et la reproduction des êtres humains, « avec et contre leur volonté, les femmes sont ainsi devenues, au cours des siècles, des expertes dans la conception, l'organisation et la production d'activités offrant une réponse immédiate et anticipée aux différents besoins humains, sociaux et culturels de leurs familles et de leurs communautés » (Belleau, 1997a, p. 3).

---

[34] On pense ici aux mobilisations des ménagères et des bénévoles au Québec durant la Deuxième Guerre mondiale (Auger et Lamothe, 1981) ou, dernièrement, durant la période du verglas au Québec.

[35] Sur la question de la conscience des femmes, voir Mathieu, 1991.

[36] Sur la socialisation comme procès de travail, voir Juteau-Lee, 1983. « ...c'est dans le cadre d'une relation d'entretien matériel que la culture se transmet, que la socialisation se déroule. Voilà [...] une activité matérielle et idéelle qui, malgré sa poésie, épuise les mères pendant que se fabrique un autre être humain, une activité qui implique leur totale mobilisation et qui est accomplie gratuitement par les reines du foyer [...] pendant que les époux, eux, vont travailler (Juteau-Lee, 1983, p. 48-49).

Outre le fait d'avoir été des productrices de vie, ces femmes sont devenues des productrices de qualité de vie, de santé, d'éducation, de culture, bref des productrices de socialisation et de citoyenneté, sources de productivité *sociale*. Si elles sont sources de productivité sociale, elles sont aussi source de rentabilité sociale et, ultimement, de richesse sociale.

L'hypothèse de recherche qui balisera notre terrain de recherche s'énonce donc comme suit :

> Les activités des femmes , dans les groupes de femmes ou les groupe communautaires mixtes[37] œuvrant dans des infrastructures sociales, peuvent être défendues, soutenues et financées sur la base du fait que ces femmes, par leur travail, sont des productrices de qualité de vie, de santé, d'éducation, de culture, bref, des productrices de socialisation et de citoyenneté, sources de productivité sociale. Il s'agit essentiellement d'un travail civique. Si leur travail est source de productivité sociale, c'est dire qu'il est aussi source de rentabilité sociale et, ultimement, de richesse sociale.

Cette hypothèse de recherche s'appuie d'abord sur des analyses féministes antérieures. Elle s'inscrit notamment dans le sillage du courant du salaire au travail ménager, qui a jeté les bases théoriques de la reconnaissance du travail de reproduction des femmes. Elle s'appuie ensuite sur les contributions théoriques de militantes, plus particulièrement celles qui ont pensé la définition des « infrastructures sociales », qui constituait l'une des neuf revendications portées par la Marche des femmes en juin 1995[38]. Elle puise de même aux sources du courant des économistes féministes qui tentent de rendre visible tout le secteur « invisible », non payé de l'économie et d'élargir les concepts d'économie et de travail non plus aux seuls échanges marchands, mais à l'ensemble des contributions à la richesse collective[39].

Il nous semble en effet pertinent de nous référer au travail théorique effectué par des féministes qui ont contribué à une analyse féministe du travail et, principalement, à celles qui ont mis en lumière l'autre versant de l'économie, la face cachée de la richesse économique et le fait que les femmes y étaient au cœur.

---

[37] Comme les femmes sont au cœur des pratiques communautaires, dans une proportion de 100 p. 100 dans les groupes de femmes, et de 75 à 80 p. 100 (Dumais et Côté, 1989) dans les groupes communautaires mixtes, nous avons inclus, dans notre échantillon de femmes participantes à nos *focus groups*, un tiers de femmes œuvrant dans les groupes communautaires mixtes s'adressant majoritairement à des femmes.

[38] Marche des femmes contre la pauvreté, 1995; Belleau, 1995, 1996, 1996a, 1997a, 1997b, 1997c, 1997d. Voir aussi : Bélanger et Boyer, 1989, 1990; Bélanger et Fournier, 1997.

[39] Mentionnons notamment Waring, 1988; Picchio, 1992; la revue *Feminist Economics*. Mentionnons aussi Moisan, 1998.

Nous pensons aux études qui ont d'abord « découvert la maison à côté de l'usine »[40], soit le courant du salaire au travail ménager, dont nous avons mentionné l'apport dans notre revue de documentation sur la valorisation du travail de reproduction des femmes dans les familles. On doit à ce courant d'avoir pensé non seulement l'action des femmes dans les familles, mais aussi dans les communautés, spécialement au plan du tissu social de ces dernières : « le tissu social (...) fait lui-même partie intégrante du mode de production capitaliste » (Dalla Costa, 1973, p. 10); c'est « l'autre usine ». C'est pourquoi, il est appelé l'« usine sociale », dont le centre est constitué du travail des femmes dans la famille et la communauté. Les femmes y exercent, dans ces deux sphères, un travail essentiellement *productif* : elles sont sources de productivité, de plus-value sociale, de productivité sociale.

Alors qu'il était question en 1973 d'« usine sociale », d'autres aujourd'hui parlent en termes de « capital social » (Bélanger, J.-P., 1997; Bélanger et Sullivan, 1998)[41], ou de « capital humain » (Cloud et Garrett, 1996; Picchio 1995). Ce qui était appelé « l'autre usine », d'autres la qualifie aujourd'hui d'autre économie, d'autre richesse [Guay (dir.), 1997], ou de « richesse antérieure », c'est-à-dire « la planète, les gens, le savoir, l'expérience, le travail accumulés par les humains qui nous ont précédés, les ressources naturelles » (Labrie, 1999, p. 84). On parle en ce sens de « produit intérieur doux », par opposition au produit intérieur brut; il incluerait « toutes les contributions à la richesse collective qui ne passent pas par les dollars et qui ne sont pas comptabilisées dans le PIB » (CAPMO, 1998, p. 85).

Notre étude des pratiques des groupes de femmes dans les communautés, en regard de leur contribution sociale, s'inscrit donc dans cette perspective féministe de l'économie sociale, jusqu'ici peu développée, et à laquelle cette recherche entend contribuer, dans la mesure de ses moyens. Elle s'inscrit à l'intérieur de cette autre approche de l'économie, qui considère l'existence d'une richesse sociale et collective, à côté de la richesse étroitement économique, richesse constituée notamment de la qualité de vie, de santé, d'éducation, de culture, d'environnement et de citoyenneté, et à laquelle « les approches de la pensée féministe devraient s'articuler pour offrir une alternative » (Sabourin, 1998).

---

[40] Il s'agit ici des théoriciennes du salaire contre travail ménager : Mariarosa Dalla Costa, Selma James, Silvia Federici, pour n'en nommer que quelques-unes. À part l'œuvre maîtresse de Mariarosa Dalla Costa et Selma James, *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*, (Dalla Costa et James,1973), on peut consulter en français une anthologie de textes de ces militantes/théoriciennes dans Collectif l'Insoumise, 1977. Voir aussi Modern Times Collective, 1975. Pour l'évolution récente de cette pensée, voir Dalla Costa et Dalla Costa (dir.) 1995; 1997. Aussi Federici, 1997.

[41] Voir aussi Maureen Hart pour une autre définition : « Le capital social concerne aussi les personnes formant une société. Le capital social comprend deux parties, soit : les habiletés, la santé éducative et les capacités naturelles des personnes faisant partie d'une communauté, et les relations entre les personnes vivant dans la communauté, entre les familles, entre les amis, entre les voisins ainsi que leur habileté à collaborer et à travailler ensemble » [traduction] (Hart, 1996).

F - Méthodologie

Voyons tout d'abord les définitions qui seront les nôtres tout au cours de la présente étude.

1 - Quelques définitions

La notion d'économie sociale employée dans la présente recherche réfère à la notion d'« infrastructures sociales », utilisée par la Marche des femmes, soit « des ressources mises en place par des collectivités pour améliorer la qualité de vie », et telle qu'elle est précisée au début de notre document, c'est-à-dire « des activités centrées sur le développement humain et social des personnes et des collectivités ».

Les « activités des femmes dans les groupes de femmes ou les groupes communautaires mixtes » comprennent donc le travail habituellement effectué en milieu communautaire par des bénévoles, des militantes et/ou des salariées de ces groupes et, plus spécifiquement, « des ressources et des initiatives socio-communautaires à but non lucratif qui "produisent" de la qualité de vie et du bien-être pour les personnes et les collectivités, et qui n'ont pas à avoir une mission à caractère économique ou un rendement financier pour bénéficier de financement public ou privé » (Belleau, 1997d, p. 4).

Quant à la notion de « rentabilité sociale », nous empruntons celle qui fut adoptée par le Chantier de l'économie sociale :

> « Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services...) [Neamtan (dir.), 1996, p. 6].

La notion de « productivité sociale » utilisée dans le présent texte s'inspire, pour sa part, de Mariarosa Dalla Costa[42]. Nous l'utilisons donc au sens de production de plus-value sociale, de profit social.

2 - Le déroulement de la recherche

Pour réaliser nos objectifs de recherche, qui étaient d'offrir des indicateurs de rentabilité sociale, tout en étayant une approche féministe de l'économie sociale et du développement, nous avons, après avoir procédé à une revue des études reliées à la valorisation du travail des femmes, choisi, dans un premier temps, de débuter la recherche par l'examen de la

---

[42] Dans *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale,* , elle décrit le travail ménager comme étant « du travail productif au sens marxien du terme, c'est-à-dire travail qui produit de la plus-value ». Les femmes, par leur travail, étant dans ce cadre « source(s) de productivité sociale, c'est-à-dire source(s) de production de plus-value, surtout dans la famille » (Dalla Costa et James, 1973, p. 64-65).

perception qu'ont des militantes-praticiennes de cette question, puisqu'à ce jour, à notre connaissance, très peu de recherches semblaient s'être penchées sur cette question[43].

Par le biais d'une enquête-terrain de type *focus group,* nous avons en effet cru bon de faire le point sur l'état de la réflexion de militantes de groupes de femmes du Québec, engagées dans la défense de la rentabilité sociale des activités des groupes de femmes en économie sociale, sur cette question. Nous avons voulu savoir comment ces militantes exprimaient cette « productivité » sociale du travail des femmes en économie sociale et, finalement, comment elles la traduisent en « rentabilité » sociale.

Outre de nous apprendre où en est la réflexion à ce sujet chez des militantes de l'économie sociale dans différentes régions du Québec, les résultats de cette enquête nous ont permis de préciser les types d'outils dont elles avaient besoin pour mesurer la rentabilité sociale de leurs pratiques. Il s'agissait essentiellement d'outils de mesure qualitative.

Ce besoin en matière d'indicateurs qualitatifs nous a conduit auprès de spécialistes de la mesure du qualitatif. Après plusieurs coups de sonde plus ou moins fructueux, c'est finalement auprès du courant des indicateurs communautaires et de sa documentation que nous avons pu trouver un point de départ pertinent dans l'élaboration d'un cadre d'indicateurs de la contribution des groupes de femmes et des groupes communautaires mixtes à la qualité de vie et du tissu social communautaire.

Une première esquisse de cadre d'indicateurs fut donc constituée en grande partie à partir d'une revue de documentation. Ce cadre fut ensuite enrichi, puis soumis à une première validation auprès de deux types de groupes de femmes. C'est ce cadre d'indicateurs qui apparaît à la fin de la présente recherche. Il s'agit donc encore d'une esquisse de cadre d'indicateurs, une esquisse d'indicateurs *souhaités*, c'est-à-dire non encore mesurés de quelque façon.

Étant donné le caractère inédit de cette recherche, d'autres validations seront donc nécessaires, notamment auprès d'autres groupes de toutes les régions du Québec. Restera aussi à franchir le passage de l'étape « indicateurs souhaités » à l'étape « indicateurs mesurés ».

---

[43] L'étude de Côté *et al.*, 1998, effectuée en partenariat avec l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) dans le cadre du Fonds de recherche en matière de politiques de Condition fémine Canada, porte , comme son titre l'indique, sur les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec. Dans le volet économie sociale de leur recherche, cinq travailleuses siégeant à ces Comités régionaux d'économie sociale (CRES) et deux responsables de regroupements provinciaux de femmes firent l'objet d'entrevues, et cela durant la première partie de l'année 1997, soit au moment de la mise en place des mécanismes d'implantation des projets d'économie sociale. Bien que ne portant pas expressément sur la question de la rentabilité sociale, cette recherche à bien des égards, complète la nôtre, car il est question de la définition de l'économie sociale, de la nature, du mandat et des activités des comités régionaux d'économie sociale (CRES) ; il est aussi question des processus de sélection des projets soumis aux CRES, des liens entre l'économie sociale et le virage ambulatoire et des enjeux de l'économie sociale pour les femmes.

3 - Les *focus groups*[44]

Comme il s'agissait essentiellement d'une recherche-action exploratoire, dont le but final était d'en arriver à établir une argumentation, nous devions utiliser, dans notre collecte de données, une méthode qui nous permette de découvrir ensemble, chercheuses et interviewées, cette argumentation, ou du moins des pistes d'élaboration de cette dernière. Comme il s'agissait d'une démarche de recherche inductive, la méthode des *focus groups* nous sembla en l'occurrence indiquée.

a) Les critères de participation

Les *focus groups* ont été constitués à partir du bassin que forment les femmes siégeant ou ayant siégé aux comités aviseurs-orienteurs en économie sociale au Québec, notamment les déléguées du mouvement des femmes aux 15 Comités régionaux d'économie sociale (CRES) durant la première phase d'existence de ces comités (*grosso modo* fin 1995 - septembre 1997), soit au moment où ils ne réunissaient que les déléguées des groupes de femmes et des fonctionnaires gouvernementaux.

Rappelons que ces CRES sont des structures consultatives régionales de concertation, mises en place au lendemain de la Marche des femmes, dans la foulée de la création du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, le COCES [qui produira le rapport *Entre l'espoir et le doute*,(COCES, 1996)]. Les CRES devaient superviser la mise en route de l'économie sociale au Québec, soit promouvoir et évaluer des projets d'économie sociale. Seize CRES seront ainsi formés à partir de l'automne 1995. Le rapport *Entre l'espoir et le doute*, déposé en mai 1996, recommandera leur consolidation.

La première année, ils devaient chacun être composés de quatre représentantes des groupes de femmes nommées par la table de concertation des groupes de femmes de la région, et de six fonctionnaires (Conseil du statut de la femme en région; Direction régionale Travail-Québec; Régie régionale de la Santé et des services sociaux; Société régionale de développement de la main-d'œuvre; Conseil régional de développement. La coordination était assumée par le Secrétariat au développement des régions.

Certains de ces CRES avaient accepté à l'époque d'élargir leur représentation aux représentantes (ou représentants) du monde communautaire. Nous avons respecté ces choix régionaux, d'autant plus qu'il s'agissait là d'un de nos critères d'échantillonnage : favoriser d'abord la participation de groupes de femmes mais, *aussi*, celle de groupes communautaires mixtes s'adressant à des femmes, dans une proportion d'un tiers : un de nos *focus groups* fut

---

[44] En ce qui a trait à la méthodologie utilisée à cette étape de la recherche, nous nous sommes notamment référées à la nouvelle série de volumes « Focus Group Kit » produits par Richard A. Krueger, spécialement les volumes 3 (*Developing Questions for Focus Groups*) 4, (*Moderating Focus Groups)* et 6 (*Analysing & Reporting Focus Group Results*). Voir Krueger, 1998a, 1998b, 1998c. Nous nous sommes inspirées aussi d'autres sources, notamment Geoffrion, 1997; Krueger, 1988; Merton, 1990; Meyer et Ouellet, 1997; Morgan, 1988; Mucchielli, 1980; Simard, 1989, 1994.

ainsi formé de membres d'un seul groupe communautaire mixte dont les activités (économie-sociale-emploi) s'adressaient majoritairement à des femmes[45].

Finalement, certains de nos groupes de discussion ont intégré aussi quelques déléguées aux CRES « 2e génération », période qui débute à partir de l'élargissement des CRES au monde communautaire, syndical et coopératif, soit à partir de septembre 1997[46]. Toutes ces personnes ont été et/ou sont au cœur du processus de consultation et d'analyse des différents projets d'économie sociale soumis par divers groupes sociaux; ils sont donc au cœur même de la défense de la rentabilité sociale des projets d'économie sociale des groupes de femmes, des groupes communautaires mixtes et bénévoles.

Nous avons organisé au total huit *focus groups* durant les mois de mai et juin 1998[47]. Les séances avaient une durée de trois heures et ont regroupé entre quatre et huit personnes à chaque fois. Au total, ils ont regroupé 44 personnes (dont trois hommes) représentant 35 groupes de femmes et groupes communautaires mixtes : 29 déléguées de 25 groupes ou regroupements de femmes[48], et 15 personnes de 10 groupes communautaires mixtes (incluant deux représentantes régionales de centrales syndicales) à travers le Québec. Sept régions ont été ainsi représentées[49], dont le choix fut guidé par les critères de sélection déterminés par

---

[45] Outre ce critère d'échantillonnage, ce groupe fut choisi parce qu'il combinait deux éléments :
a) il est composé de personnes ayant siégé et/ou siégeant aux CRES 1re et 2e génération, (ce qui le rapprochait de la base de formation des autres *focus groups),* ainsi qu'à d'autres comités aviseurs-orienteurs en économie sociale au Québec;
b) le groupe a mis au point, par le biais de certaines recherches spécifiques, des mesures évaluatrices de l'impact social de ses activités.

[46] Nous avons accepté cet élargissement de nos groupes de discussion car, dans certaines régions, il n'était plus possible de retracer ou de faire participer suffisamment de déléguées de groupes aux CRES « 1re génération ». Au total , ce choix s'est révélé bénéfique, car nous avons ainsi pu établir des parallèles intéressants au niveau de l'évolution du concept de rentabilité sociale entre les deux « générations » de CRES, soit de septembre 1996 à aujourd'hui , comme nous pourrons le constater ci-après dans la section « La rentabilité sociale : origine, définition, critères ».

[47] L'organisation des huit *focus groups,* de même que leur animation , ont été coordonnées par Nadine Goudreault. L'organisation de la composition de chaque *focus group* a été confiée, sauf exception, aux représentantes des tables de concertation régionales des groupes de femmes, ainsi qu'aux membres du comité aviseur de cette recherche. La transcription des entrevues a été assurée par Nadine Goudreault et par Lucie Bélanger de Relais-femmes.

[48] Nous avons exclu du calcul du nombre de groupes de femmes le Conseil du statut de la femme , dont quatre fonctionnaires régionales ont participé à quatre de nos *focus groups*. Leur présence à ces groupes de discussion découle du choix effectué à cet égard par certaines responsables de tables de concertation régionales de groupes de femmes. La composition des groupes de discussion, rappelons-le, était confiée régionalement à ces personnes. Ces quatre fonctionnaires du CSF ont été jugées, dans ces cas, « alliées » du mouvement des femmes au sein de leurs CRES respectifs... Nous avons respecté ces choix, en dépit du fait qu'ils étaient méthodologiquement discutables, cependant que nous avons évidemment exclu le CSF du calcul final du nombre de groupes de femmes ayant participé à nos *focus groups*.

[49] La liste des organismes représentés aux *focus groups*, ainsi que la répartition du nombre de leurs représentantes sont incluses en annexe.

notre comité aviseur. Les huit *focus groups* devaient tenir compte des quatre variables régionales suivantes :

- la dimension urbaine/semi-urbaine/rurale;
- la dimension région éloignée;
- la diversité des problématiques économiques régionales;
- la dimension évolutive des structures de l'économie sociale.

Au total, on peut affirmer que la participation à nos groupes de discussion fut chaque fois très enthousiaste. Partout, l'urgente nécessité de cette recherche fut confirmée. La « barre des attentes » était aussi très très haute...

b) Les questions et l'analyse des résultats[50]

Les questions étaient organisées de façon à ce que les participantes puissent passer du général au particulier, en l'occurrence de la notion de rentabilité sociale à la précision d'indicateurs de cette dernière, en passant par ses manifestations tangibles et intangibles (impacts sociaux constatés dans la pratique). On pourra consulter notre Guide de discussion en annexe (Annexe II).

Les propos furent enregistrés et transcrits intégralement.

Nos questions ont dirigé l'analyse vers trois grands blocs de thèmes, et c'est à la lumière de ces thèmes que les propos furent regroupés et analysés, selon une codification qui assurait la confidentialité des propos[51]. Ces blocs de thèmes sont :

1. le thème de la rentabilité sociale (apparition, définition et défense de la notion);
2. le thème des retombées sociales et de leur mesure (illustration par des exemples-terrain des dimensions de rentabilité sociale, et précision d'indicateurs en la matière);
3. la question plus générale des obstacles (autres que le prétexte de la non-rentabilité financière) à la véritable reconnaissance de la rentabilité sociale.

4 - Les groupes de validation du cadre d'indicateurs

Les résultats de nos *focus groups* et, plus particulièrement, les propos tenus eu égard à la carence d'outils qualitatifs pour mesurer leur contribution sociale, nous ont dirigées vers une

---

[50]Quant à la méthode utilisée dans l'analyse des résultats, nous nous sommes notamment inspirées du volume 6 du *Focus Group Kit,* de Krueger. Voir Krueger, 1998c.

[51] Pour les besoins de la confidentialité, nous avons attribué à chacun des huit *focus groups* un chiffre de 1 à 8 (FG1- FG2.....FG8). Les propos auxquels nous nous sommes référées ou que nous avons cités ont été aussi indiqués par des chiffres, qui référaient , pour leur part, aux pages de la transcription des propos de tel ou tel groupe. Ainsi, les références que l'on retrouve entre parenthèses dans l'analyse des résultats, comme (FG2-18) signifient qu'en l'occurrence, les propos cités ou auxquels on réfère se retrouvent à la page 18 de la transcription des propos du *focus group* 2.

recherche d'indicateurs qualitatifs, d'indicateurs de « progrès social », d'indicateurs d'« utilité sociale », et d'indicateurs de contribution à l'augmentation de cette utilité sociale.

Une revue de la documentation sur les indicateurs socio-communautaires, ainsi que des consultations auprès de chercheuses et de militantes sur le sujet, nous ont permis d'élaborer une première ébauche d'un cadre d'indicateurs de « contribution sociale ». Une toute première validation de ce cadre d'indicateurs fut ensuite effectuée. Il fut soumis à l'examen de deux types de groupes.

Un premier était constitué de cinq travailleuses-permanentes et de deux membres du conseil d'administration d'un même centre de femmes régional, offrant en région des ressources et des services particulièrement diversifiés, ce qui devait nous permettre de vérifier la pertinence de bon nombre de nos catégories d'indicateurs.

Le second groupe comportait une composition plus élargie, soit au plan régional et au plan des missions poursuivies : il devait au départ être constitué de six représentantes provenant de plusieurs régions et de plusieurs groupes de femmes engagées chacune régionalement dans des activités spécifiques couvrant plusieurs dimensions de nos grandes catégories d'indicateurs : maison d'hébergement, organisme d'accès et d'intégration des femmes au travail, groupe de lutte contre la violence faite aux femmes, groupe de défense de personnes assistées sociales, groupe d'économie sociale-emploi, groupe de défense de droits.

Choisies parmi les participantes de nos *focus groups* du printemps dernier - et donc parmi celles-là même qui nous avaient spécifié le type d'indicateurs dont elles avaient davantage besoin dans leur défense de la rentabilité sociale de leurs groupes -, ces représentantes de groupes devaient alimenter nos catégories d'indicateurs. Toutefois, trois personnes seulement ont pu se déplacer le jour même de notre consultation. Les champs d'action des groupes qu'elles représentaient couvraient la défense de droits (personnes handicapées), l'accès et l'intégration des femmes au travail, et les secteurs couverts par un centre de femmes semi-urbain.

Deux séances de travail d'une journée furent organisées : une journée avec les membres du centre de femmes régional, et une autre avec le groupe à composition plus élargie. Le travail a consisté essentiellement, après une étape préalable de sensibilisation à l'instrument, à soumettre à l'examen notre cadre d'indicateurs (appréciation générale, ce qui cloche, ce qui doit être précisé, changé, ajouté). L'étape préalable de sensibilisation est décrite en annexe (Annexe III) dans la « Lettre d'invitation » qui fut acheminée aux participantes deux semaines avant la tenue de la journée de validation. Le plan d'animation qui fut appliqué lors de la séance de travail avec le centre de femmes régional est aussi inclus en annexe (Annexe IV). Le compte rendu écrit de ces journées a servi de matière de base à la refonte de notre cadre d'indicateurs[52]. C'est ce cadre d'indicateurs qui apparaît dans la dernière partie du rapport final de notre recherche.

---

[52] Les comptes rendus de ces rencontres ont été effectués par Nadine Goudreault et Lucie Bélanger. Quant à l'animation de ces rencontres, elle a été assurée par Lucie Bélanger, dans le cas du groupe à composition élargie, et par Josée Belleau dans le cas du centre de femmes régional.

Si l'on se réfère à la méthode d'élaboration d'indicateurs communautaires suggérée par Redefining Progress [53], nous n'avons là franchi qu'un certain nombre d'étapes dans l'élaboration d'un cadre d'indicateurs communautaires, du moins dans la tradition qui est celle du courant des indicateurs communautaires. Il s'agit de :

1. la revue des modèles d'indicateurs existants;
2. l'élaboration d'une première proposition d'indicateurs;
3. la première validation de ce cadre d'indicateurs.

Au terme de cette recherche, restera l'étape suivante dans la finalisation du cadre d'indicateurs, soit celle qui, décrite dans la méthode de Redefining Progress, consiste à « déterminer un processus participatif de révision et de validation ». L'élaboration d'indicateurs communautaires étant par nature un processus de participation large, il faut prévoir à cet égard une vaste consultation des intéressées. Ce serait même là, de l'avis des spécialistes en la matière, le gage de succès de toute l'opération.

Restera enfin l'ultime étape, soit celle qui consiste à traduire ces indicateurs *souhaités* – c'est essentiellement la forme que revêt notre actuelle liste d'indicateurs - en indicateurs « mesurables » d'une quelconque façon.

Voyons maintenant comment cette question de la « valeur » du travail des femmes, cette question de la « rentabilité sociale », est perçue par celles-là même qui ont été au cœur de la défense de cette rentabilité sociale des pratiques des groupes de femmes en économie sociale au Québec, soit des représentantes des groupes de femmes aux Comités régionaux d'économie sociale, durant leur première période d'existence (1995-98).

Nous avons en effet choisi, dans un premier temps, de passer par l'examen de la perception qu'ont des praticiennes de cette question, c'est-à-dire des ouvrières des infrastructures sociales.

---

[53] Nous reviendrons sur cette méthodologie d'élaboration d'indicateurs communautaires dans la troisième section du présent rapport (III-B). Voir Redefining Progress *et al.*, 1997.

II - LA RENTABILITÉ SOCIALE DU TRAVAIL DES GROUPES DE FEMMES DANS LES COMMUNAUTÉS VUE PAR DES OUVRIÈRES DES « INFRASTRUCTURES SOCIALES »

Où en est la réflexion sur la rentabilité sociale et sa mesure chez des ouvrières de l'économie sociale de différentes régions du Québec? Mais d'abord, d'où nous arrive cette notion de rentabilité sociale au Québec? Où se situent les obstacles à la reconnaissance de cette rentabilité du travail des femmes dans les infrastructures sociales des communautés? Comment expriment-elles cette productivité sociale du travail des femmes en économie sociale? Comment la traduisent-elles en « rentabilité » sociale? A-t-on trouvé des indicateurs, ou des indices d'indicateurs d'impact social, de retombées ou d'effets sociaux de telles activités? Telles sont les questions que recouvre l'analyse des résultats des huit *focus groups* que nous avons tenus dans sept régions du Québec au printemps 1998.

A - La rentabilité sociale : origine, définition, critères

La rentabilité sociale? « Ce n'était même pas un mot qu'on utilisait, nous! », de s'exclamer une participante à nos *focus groups*. À quel moment peut-on alors situer l'arrivée de cette notion dans le décor socio-politique québécois?

Selon un groupe, la question de l'apparition de la notion de la rentabilité, accolée à des activités à caractère social, se situe en amont des CRES, avant leur mise sur pied. On la situe plus précisément au moment de l'arrivée dans l'actualité politique de la question de la réduction du déficit. La course au déficit zéro serait venue interroger les activités militantes à portée sociale en ces termes : « Ça coûte cher! C'est-tu vraiment rentable? » (FG6-8)[54].

Toujours selon le même groupe, la Marche des femmes, avec sa revendication des infrastructures sociales, a répondu en substance à cette question : « Oui, c'est rentable. C'est rentable socialement et économiquement. Et là, on a vu atterrir l'économie sociale. La réponse [...] a été l'économie sociale... » (FG6-8).

Trois autres groupes (FG1, FG4, FG7) interrogés souscrivent à cette dernière analyse. La notion de rentabilité sociale arrive dans le décor plus précisément dès après la Marche des femmes. Elle apparaît à la suite de la réponse gouvernementale à la revendication des infrastructures sociales, soit à la suite du glissement qui s'est opéré de la notion d'infrastructures sociales vers celle d'économie sociale, précisée au sens d'« entreprenariat collectif ».

> « Et l'erreur pour moi, c'est d'être tombé là-dedans, dans le piège de la rentabilité, et là on est pogné avec la définition qui nous a été imposée sur le plan national par le

---

[54] Rappelons que ce type de référence entre parenthèses signifie que ce propos qu'on vient de citer est tiré du *focus group* que nous avons , en l'occurrence, appelé « 6 », FG6, et on le retrouve à la page 8 des transcriptions des propos de ce groupe : FG6-8. Cette façon de citer a été utilisée pour sauvegarder la confidentialité des discussions et des noms des personnes qui ont tenu les propos cités.

> gouvernement; là on doit rentrer dans cette notion-là et, à mon avis, les groupes communautaires ne rentrent plus dans le décor [...]. On parle d'un autre secteur, qui peut être appelé économie sociale, mais là, on parle d'autre chose complètement. Pour moi, on ne parle plus d'infrastructures sociales, on ne parle plus de groupes communautaires » (FG4-13).

Bien que l'on admette généralement que la rentabilité sociale soit « ...l'ensemble des impacts sociaux que produit un projet » (FG8-8), cette notion était, depuis toujours, implicite dans toutes les activités des groupes et n'était donc jamais nommée. On pouvait parler d'« utilité sociale », mais jamais de « rentabilité sociale ». Ce dernier terme serait entré dans le discours des militantes au moment où tout le domaine du social s'est vu scruté avec la lorgnette de la rentabilité économique et financière. On a dû l'intégrer pour défendre l'existence même d'activités qui ne généreront jamais de profit monétaire; on a dû défendre l'idée qu'elles génèrent un profit *social*.

Cette défense s'est produite « dès le début », soit dès la formation du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, qui produira le document *Entre l'espoir et le doute*, où plusieurs interprétations de la notion de rentabilité se confrontaient : « Dès le début, selon les tendances, il y avait là ces termes qui étaient en confrontation, qui s'entrechoquaient » (FG1-5).

Pour un autre groupe (FG2), la confrontation rentabilité économique/rentabilité sociale arrive dans le décor au moment de la mise en place du CRES de cette région, au moment de l'élaboration, avec les fonctionnaires autour de la table, des critères de sélection des projets soumis.

Cette confrontation avec les fonctionnaires est d'abord survenue lorsqu'on a voulu définir la rentabilité sociale :

> « [...] On avait beaucoup de difficulté à définir le concept d'économie sociale; ce n'était pas un concept [...] qu'ils connaissaient, qu'ils avaient apprivoisé [...]; nous pas tellement non plus, mais [...] parce qu'on avait revendiqué les infrastructures sociales, on était plus en avance sur eux[55]. Alors, ils essayaient toujours, pendant toutes les négociations qu'on a eues avec eux, de définir l'économie sociale à travers le concept d'économie marchande. Et c'est pour ça qu'on est arrivé à dire qu'il fallait qu'il y ait une rentabilité sociale, et on a [alors] commencé à parler de la portée des projets au niveau social, [de ce] qu'ils apportaient en termes de services, en termes de défense de droits... » FG2-4).

L'immense majorité de nos groupes de discussion s'entend cependant pour dire que, durant cette première période d'existence des CRES (la « première génération »), soit celle où l'on

---

[55] « Il faut dire qu'on s'est servi énormément du document, qui a été pour nous la bible , comme je l'appelais à l'époque, [...] : *Entre l'espoir et le doute.* Ça a été notre référence », précisera à ce sujet cette même participante (FG2-2). Voir le document en question : COCES, 1996.

retrouvait, sauf exception[56], autour de la table, des représentantes des groupes de femmes et des fonctionnaires, - donc *avant l'élargissement* aux autres « partenaires » -, une « définition large de l'économie sociale » (FG1-6) était communément acceptée, nous entendons ici une définition qui allait dans le sens des infrastructures sociales réclamées par la Marche des femmes.

Une majorité de groupes est d'avis que la question de la rentabilité sociale n'était pas discutée. Elle semblait « acquise » (FG4-3). On parle de rapport de force en sa faveur (FG1). « On était entre nous ». « On était des leaders là-dedans ». « On avait le pouvoir » (FG5-4). Les fonctionnaires, du moins de cette région, « souscrivaient aussi aux définitions qu'on apportait parce que, si l'on regarde le cadre d'intervention dont on s'était doté au CRES, on retrouve là-dedans les grandes valeurs qui étaient dans *Entre l'espoir et le doute* » (FG5-4).

Il s'agit là d'une autre constante notée dans les propos d'une majorité de groupes : la notion de rentabilité sociale faisait partie des caractéristiques de l'économie sociale élaborées dans les cadres de référence que nombre de groupes s'étaient donnés. Ainsi cette définition des caractéristiques de l'économie sociale inscrites dans le cadre de référence d'un groupe : « Les entreprises d'économie sociale se distinguent des autres entreprises par la nature des biens et services offerts qui ont un caractère social ». Comme le spécifiera une participante : « On citait presque textuellement le contenu de la définition d'*Entre l'espoir et le doute* » (FG5-9). Ainsi cet autre extrait : « Les entreprises de l'économie sociale se distinguent des organisations du secteur privé en ce qu'elles sont davantage à la recherche d'un profit social » (FG5-9).

Caractère social des biens et services offerts, recherche d'un *profit social*, semblent donc constituer le cœur de la définition de l'économie sociale communément acceptée durant cette première phase de l'existence des CRES. En d'autres termes, la rentabilité sociale définissait implicitement l'économie sociale.

Autre constante qui ressort des propos des groupes : non seulement la définition de l'économie sociale acceptée au niveau des CRES était tirée d'*Entre l'espoir et le doute*, mais aussi les critères de sélection de projets. L'une des participantes résume ainsi le propos de plusieurs autres :

> « On n'avait rien inventé. On avait sorti le rapport *Entre l'espoir et le doute*, puis on avait pris des morceaux à l'intérieur de ça et on avait ajouté une petite sauce [régionale] » (FG4-6, -7).

Ces critères de sélection de projets constituaient en quelque sorte des critères de rentabilité sociale.

Seul un groupe de discussion a mentionné que, dans sa région, l'argent, donc la rentabilité économique, fut un critère important dans la sélection de projets d'économie sociale

---

[56] Certains CRES ont, dès le départ, décidé d'élargir la représentation des groupes aux groupes communautaires.

présentés au CRES : « Des projets qui étaient acceptés devaient être capables d'aller chercher des fonds » (FG7-9). De telle sorte qu'il y eût exclusion sur cette base : « Dans les objectifs, la définition du projet, il fallait une saveur économique, une activité économique » (FG7-11).

Pour les autres, le motif de rejet qui pouvait le plus s'apparenter à un motif de rejet pour cause de non-rentabilité économique était l'incapacité d'un groupe demandeur à maintenir des personnes en emploi. Deux groupes ont spécifié que, par ce critère de rejet, on espérait éviter que les emplois postulés ne constituent des mesures d'employabilité. La pérennité d'un organisme faisait aussi partie des critères de sélection d'autres CRES.

Certains groupes apportent toutefois des bémols à ce tableau « idyllique » de la première période des CRES.

> « ... on a appliqué les valeurs qu'on voulait bien appliquer, mais on a eu à faire des gros compromis sur les trois ans et sur la consolidation d'emplois. On voulait insister sur la consolidation d'emplois, [alors que] l'argent servait à (créer) de nouveaux emplois [...] parce qu'il y avait une partie des fonds qui venait du FDCE [Fonds décentralisé de création d'emploi[57]] et, eux-autres, un de leurs critères était la création d'emplois. On a fait des encoches aux beaux principes » (FG5-12).

Autres encoches : les programmes PAIE, qui ont finalement été acceptés, mais « à condition qu'ils soient bonifiés à 8,30 $. C'est la condition qu'on avait nommée » (FG5-12). Cette question du salaire de 8,30 $ l'heure aussi fut très difficile à négocier, de l'avis de toutes les participantes à ce groupe. Conclusion :

> « Dans la sélection des projets que nous avons faite, nous, en tant que CRES, nous nous en sommes tenues à nos critères et à notre cadre de référence. Mais ce que nous avons identifié comme étant de l'économie sociale , ce n'est pas nécessairement tout ce qui a été approuvé par l'autre comité qui devait sanctionner nos recommandations. [...] Eux ne pouvaient pas approuver dans leurs critères la consolidation d'emplois par exemple » (FG5-17).

Un autre groupe mentionnera que les fonctionnaires de leur région refusaient d'écrire les consensus auxquels le CRES en arrivait, lorsque ces consensus allaient dans le sens des critères des groupes féministes et communautaires. On mentionne, à titre d'exemple, le consensus autour du « 12 $ l'heure sur un an » (FG4-10).

Finalement, comme le dira une autre participante : « ...on a eu moins de misère à s'entendre sur la rentabilité sociale que sur la finalité sociale » (FG5-13) car, pour beaucoup, « tout ce qui n'est pas assurément rentable devient de l'économie sociale... »

---

[57] Ce Fonds décentralisé de création d'emploi était à l'époque rattaché au Secrétariat au développement des régions (aujourd'hui Ministère des régions).

Un autre groupe dira que le non-autofinancement ne fut jamais, durant cette première période des CRES, un prétexte à rejet. « On a réussi à négocier en disant que [l'autofinancement devait être] un "atout", mais [...] pas un critère d'élimination de projets » (FG1-10).

Sauf pour un groupe, ce portrait change du tout au tout avec l'élargissement des CRES et leur prise en charge par les CRD (Conseil régional de developpement). On a « perdu notre rapport de force » (FG2-5). C'est principalement à la suite du « parachutage provincial » des projets d'aide domestique que l'on a assisté à ce virage et à la véritable confrontation avec le critère de la rentabilité économique : « Là, on l'a vu le problème de rentabilité sociale, de l'auto-financement, de la tarification. Ça venait du provincial, la commande... » (FG5-5).

Si, dans les CRES première mouture, « c'était nos valeurs qu'on pouvait appliquer dans le fond, c'était nos valeurs qui faisaient les critères », avec le programme d'aide domestique, tout change : « ...on n'avait rien à dire sur les valeurs qui étaient présentes dans le document et dans le projet. La notion de rentabilité économique était très très importante dans ce projet-là » (FG5-5).

D'autres groupes ont aussi associé le « virage économique » avec ce programme d'aide domestique « venu du provincial » : « ...il y avait un modèle d'économie sociale qui était profilé dans la façon de présenter les projets en aide domestique »[58] (FG1-21).

« C'est à partir de là que [la rentabilité économique] a été mise sur la table [...], et j'ai l'impression que ça va être la prochaine lutte dans le nouveau CRES » (FG5-4). Les projets sont en effet « de plus en plus à caractère économique », avec des dimensions tarification et autofinancement : « On ne parle plus de consolidation d'organismes, d'emplois, de maintien en emploi » (FG3-16).

L'une des participantes résumera ainsi le chemin parcouru depuis la revendication des infrastructures sociales, qui incluait, pour nombre de groupes de femmes, la consolidation d'organismes : « Et on est passé [...] d'un discours sur la consolidation à un autre qui évacue complètement le social. Maintenant c'est l'autofinancement le plus vite possible » (FG3-8). Selon un autre groupe, il y aurait une énorme « perte » en ce moment, car, même si l'on parle de l'apport social des projets, « on ne l'intègre pas dans le fameux plan d'affaires » (FG1-22).

Quelques groupes ont émis l'idée qu'on se retrouverait maintenant face à « deux économies sociales » : « ...il y a l'économie sociale et il y a les entreprises d'économie sociale » (FG1-22).

Un seul groupe a une appréciation positive de son expérience au CRES seconde génération, au plan des projets acceptés :

---

[58] On parle ici plus particulièrement de la nécessité de faire une étude de marché pour démontrer la viabilité du projet.

> « L'évolution [s'est faite] dans le sens de préciser [...] les grandes balises de la Marche des femmes; après cela, le CRES, second début, s'est donné un cadre de référence détaillé dans le même sens [avec] une série de petites choses pour mesurer les grandes balises : un contrat de travail écrit... »[59].

B - La rentabilité sociale : obstacles à une reconnaissance véritable

Au-delà du contexte néo-libéral ambiant, du désengagement de l'État, de l'envahissement graduel du social par le privé, avec sa logique de rentabilité financière, bien des obstacles se posent sur le chemin de la reconnaissance effective de la portée sociale des activités des femmes en économie sociale.

L'un de ceux-là serait d'abord l'absence de définition du modèle de société auquel on fait référence. Ainsi, lorsqu'on parle de

> « ...création d'emplois dans une sphère de développement, [...] on pense à un modèle de société qui est autre que celui-là, mais on n'explique pas « l'autre ». On n'explique pas [ce que serait] ce modèle de société-là [...] l'autre modèle n'est pas connu » (FG1-48).

Cette absence de définition du modèle de société auquel on fait référence conduit les groupes à devoir s'insérer dans la logique marchande pour prouver leur « rentabilité » : pour être reconnue « rentable », on tente l'opération de transposer l'économie sociale sur le modèle de l'économie marchande, alors que l'économie sociale (du moins au sens où l'entendent les groupes de femmes porteurs de la revendication des infrastructures sociales) se veut une solution autre, une « alternative » à l'économie marchande (FG1-39). Cette logique marchande conduit à devoir se définir comme une entreprise pour pouvoir prouver sa rentabilité sociale (FG2-17).

Par ailleurs, certains groupes de discussion ont affirmé que la rentabilité sociale est déjà largement reconnue par le gouvernement. Ainsi cette participante :

> « ...il me semble que la reconnaissance des actions qu'on fait, elle est là, elle est tellement là que, quand on prend le virage ambulatoire, on s'attend à ce que les organismes communautaires prennent la relève. On ne leur dit pas, mais on s'y attend. [...] La reconnaissance, elle est là, c'est juste le fric qui ne va pas » (FG4-13-14).

Une autre personne d'un autre groupe abondera dans le même sens à cette nuance près : ce n'est pas tant le fait que la rentabilité sociale ne soit pas reconnue qui pose problème, mais plutôt le fait que,

> « ...ce n'est pas clair qui doit payer pour cette rentabilité sociale [...] Qui doit payer

---

[59] La particularité de l'appréciation de ce groupe de discussion peut résider dans sa composition par rapport aux autres. Il s'agit du seul *focus group*, parmi les huit, formé de membres d'un même groupe communautaire ayant des activités dites d'économie-sociale-emploi. Au sujet de nos critères d'échantillonnage à son sujet, voir la note 45.

> pour "ce bon travail"? C'est comme si la rentabilité sociale devait se payer d'elle-même. Pas de coût. Se faire en soi » (FG8-21).

Une autre participante comparait cette double logique, ou double standard - reconnaissance sociale/non-reconnaissance économique - au cliché qu'on accolait et qu'on accole encore au travail des femmes dans la famille : « Elle [la femme] a tellement de valeur que ça [son travail] ne peut pas être évalué » (FG1-38).

Au cœur de cette non-reconnaissance, il y aurait bien cette dimension femme, le fait que le travail des femmes n'ait jamais été payé. Il apparaît en effet :

> « ...difficile de vendre [...] le travail traditionnel des femmes, parce qu'il est tellement dévalorisé, sous-estimé. Que tu sois gardienne d'enfants, que tu gardes tes grands-parents, que tu fasses le ménage à domicile, des repas pas chers dans une coop, ça n'a pas de rentabilité auprès des bailleurs de fonds. C'est du travail de femmes, ce n'est pas valable comme emploi. Très, très, très difficile de vendre [ça]. Pas seulement dans les groupes, mais entre nous, il faut en débattre et c'est difficile. On a à reconnaître tout le travail que les femmes exercent traditionnellement et qui n'a jamais été payé parce que c'est du travail de femmes. Elles font ça tout naturellement : c'est dans leurs gènes de garder des petits. On ne devrait pas payer pour ça! Et même parmi nos propres alliés, ce concept de travail valable est difficile à vendre » (FG7-27).

Un autre groupe pointera dans le même sens la « culture de l'employabilité[60] », qui serait une « culture masculine », « mais non exclusivement ». Il faudrait à cet égard :

> « ...aussi questionner [le fait] que l'emploi rémunéré se soit toujours développé selon les valeurs dites masculines. Alors qu'on pourrait avoir d'autres conceptions du travail rémunéré comme ne remplissant pas, ne définissant pas toute la vie comme maintenant. On pourrait imaginer pour chacune une partie travail rémunéré, une partie travail vie privée, une partie travail volontaire. Ce serait tout à fait autre chose » (FG7-39) [61].

Pour la majorité des groupes de discussion, la question de la rentabilité sociale doit d'abord être abordée par la question du financement de base des groupes. Pour être rentable socialement, il faut d'abord consolider des postes, consolider des groupes, donc être assuré d'un financement de base (FG4-12) :

> « Pour être rentable socialement on a besoin de quoi? On a besoin de quelqu'une [dont on] est sûr qu'elle ne baissera pas de salaire, et qui va être capable d'en vivre [...]. Parce que ce n'est pas tout de créer un projet, de mettre quelqu'un en place. Ça prend six mois à asseoir quelqu'une et la former à [...] la culture de l'organisme, la mettre en lien

---

[60] Cette participante intègre ici vraisemblablement le vocabulaire gouvernemental. Il nous semble qu'elle veuille signifier par « culture de l'employabilité » la culture du travail salarié. C'est du moins ce que le reste des propos laisse entendre.

[61] Cette « utopie » est émise dans le cadre d'une discussion où le concept du revenu minimum garanti apparaît essentiel à sa réalisation.

> avec les autres puis, là, au bout de six mois, elle commence à travailler dans le sens du projet que tu as créé. Ça dure six mois et après ça, tu dis : bien je m'excuse ma belle, mais on n'a plus d'argent [...] on te souhaite bonne chance. Puis c'est sûr qu'on va te faire une belle lettre de référence. Quand [...] on va parler de rentabilité, elle commence là [...]. On commence au bout d'un an [...] » (FG4-12).

Une des erreurs des groupes, dans toute cette opération d'économie sociale structurée par le gouvernement, aurait résidé dans le fait qu'ils furent trop nombreux à voir dans l'économie sociale une autre façon de se financer pour pallier les carences d'un financement de base trop précaire. On a vu l'économie sociale comme « un programme de plus, comme un fonds de plus » (FG2-17), une « occasion de financement » (FG5-22). Le danger appréhendé était le suivant, et c'est d'ailleurs un conseil qui fut donné aux groupes de femmes dans au moins une région :

> « Soyez prudentes, ne demandez pas d'argent dans le cadre de l'économie sociale pour quelque chose que vous mettez habituellement dans votre rapport, parce qu'on pressentait ce danger que la Régie [régionale de la santé et des services sociaux] amaigrisse ce qui provenait du SOC [Programme de soutien aux organismes communautaires] et aille le faire puiser par les groupes dans le fonds d'économie sociale » (FG5-22).

Un autre groupe de discussion parlait de la même question en termes de « substitution de bailleurs de fonds » (FG6-28, -29).

Pour certains groupes de discussion, une réelle reconnaissance du travail communautaire ne devait pas passer par l'économie sociale, mais par un véritable financement de base (FG4-14). Un autre risque à cet égard réside dans le danger de devenir « sous-traitants » de différents organismes étatiques (en santé, en éducation, etc.). Pour un autre, c'est une grande « illusion » que de croire que l'avenir du communautaire est dans l'économie sociale (FG6-68).

Par-delà tous ces obstacles à la reconnaissance effective de la rentabilité sociale des activités des femmes en économie sociale, il reste que, pour bon nombre de groupes de discussion, le problème est lié à la concepion même de l'économie sociale.

Selon ces *focus groups*, deux conceptions de l'économie sociale prévaudraient au Québec, avec deux logiques sous-jacentes : d'une part une logique de « projets », reliée à des activités solvables, qui est celle du gouvernement - et endossée par le Chantier de l'économie sociale - et, de l'autre, une logique de « changement social », reliée à un objectif de construction d'une société « alternative », qui est, entre autres, celle que l'on peut lire dans la revendication des infrastructures de la Marche des femmes.

Le problème lié à la conception de l'économie sociale est donc lié à celui de la dilution de la définition de l'économie sociale. Le Chantier et le gouvernement ont en effet dilué la notion d'économie sociale à un point tel « qu'aujourd'hui, [elle] ne nous ressemble plus du tout » (FG7-5). « La question des femmes est complètement évacuée » (dans le CRES, 2^{e} mouture) (FG7-6). Cette dilution de la définition a eu pour conséquence que les projets d'économie

sociale ont de plus en plus une « connotation très économique ». D'autres groupes parlent dans le même sens d'une définition de l'économie sociale devenue méconnaissable par rapport à son point de départ (les infrastructures) (FG5-40; FG6-66).

Mais il y a plus. Le problème se situe aussi au niveau du discours ambigu de l'État sur la rentabilité sociale :

> « Moi, je pense qu'un obstacle [réside] aussi [dans] le message livré par l'État en injectant de l'argent dans les fonds d'économie sociale. Ce message-là n'est pas clair quant à la rentabilité sociale de l'économie sociale, et il est tellement ambigu qu'il permet, qu'il suscite même une espèce de déviation de la philosophie de l'économie sociale. C'est sûr qu'il ne peut pas envoyer un message aussi clair de rentabilité sociale alors qu'il ne pense rien qu'à une seule affaire : c'est le déficit zéro pour rester dans la "*game*" de la Banque mondiale. Un des tracés qui est en train de tout détruire » (FG5-38).

Résultat : certains groupes ne voudraient plus se définir en référence à cette notion d'économie sociale, alors que d'autres auraient accepté de le faire, allant paraît-il jusqu'à changer un peu leur mission pour correspondre à cette définition :

« Il y a des organismes communautaires qui ne veulent pas être classés dans le secteur de l'économie sociale [...], dans le sens qu'ils disent que c'est important d'avoir un financement adéquat [sans nécessairement entrer] dans les fonds d'économie sociale, [et que] ça doit être la responsabilité du gouvernement de les financer. Mais il y a par contre d'autres organismes qui étaient des organismes communautaires mais qui, pour pouvoir bénéficier des fonds de l'économie sociale, [ont dû se transformer] soit en coopératives d'usagers, ou soit en entreprises d'économie sociale. Et c'est le cas en santé et services sociaux de tous les groupes en aide domestique. Et ça c'est problématique. C'est un peu la récupération que l'État fait du concept de l'économie sociale. Et ça, ça pose un problème parce qu'il y a des groupes communautaires qui existent depuis fort longtemps, qui, depuis fort longtemps, donnaient ce service-là à la population, qui doivent se transformer et qui, en même temps, transforment leur mission. Et ça c'est un problème qu'on vit tous ensemble » (FG2-16).

En d'autres termes, « ...si tu te dis de l'économie sociale, ça veut dire que tu acceptes de tarifer tes services, tu acceptes la rentabilité économique, tu acceptes plein d'affaires que l'on refuse, ou tu acceptes le discours [selon lequel] les organismes communautaires ce sont des entreprises communautaires aussi. Est-ce qu'on a envie de se définir comme une entreprise? Ça nous dérange, parce que c'est toute la vision de l'économie marchande [...]. Est-on obligé de s'approprier le discours de l'économie marchande pour se définir? Je n'en suis pas sûre » (FG2-17).

C'est ce qui a fait dire à certains groupes, comme on l'a déjà mentionné, qu'il y aurait donc maintenant « deux économies sociales » : « ...il y a l'économie sociale, et il y a les entreprises d'économie sociale » (FG1-22).

À cet égard, la tarification court-circuite, en quelque sorte, la recherche d'une mesure autre que l'argent pour évaluer la rentabilité sociale d'une activité d'économie sociale. Selon certains groupes, elle « dénature beaucoup les projets » (FG2-16). On voit là un gros débat à venir au sein du monde communautaire (FG6-31).

Autre recul par rapport à la reconnaissance effective de la rentabilité sociale : la culture de la rentabilité économique qui prévaut dans les CLD (Centres locaux de développement), organismes « qui ont plus une culture de développement économique... » (FG5-36), alors même que l'économie sociale est remise entre leurs mains. Le plus récent document en la matière, *Conjuguer l'économie et le social*, (Ministère des Régions, 1998) impose un plan d'affaires aux organismes qui présenteront un projet d'économie sociale, mais rien de concret n'est prévu concernant l'apport social du projet lui-même (FG1-44).

En résumé, les obstacles à une reconnaissance effective de la portée sociale des activités des femmes en économie sociale, mentionnés lors de la tenue de nos groupes de discussion, vont de l'absence de définition du modèle de société auquel on se réfère, à la difficulté de « vendre » le travail exercé traditionnellement par des femmes, non seulement auprès des bailleurs de fonds, mais « entre nous aussi », cela dans un monde dominé par la « culture masculine » du travail salarié. L'obligation, pour les groupes, d'envisager l'économie sociale comme un programme de financement pour pallier les carences d'un financement de base trop précaire, serait d'ailleurs au cœur même des obstacles à la reconnaissance effective des groupes. Car, avec la dilution de la notion d'économie sociale, les groupes se voient souvent, dans ce contexte, obligés de changer eux-mêmes leur définition, et par là, leur mission même. La tarification des services semble venue court-circuiter à cet égard la recherche d'une mesure autre que l'argent pour évaluer la rentabilité sociale d'une activité d'économie sociale. On voit là un gros débat à venir au sein du monde communautaire (FG6-31).

Parmi les autres obstacles à la reconnaissance effective de la rentabilité sociale des projets d'économie sociale, on signale la non-reconnaissance des problèmes engendrés par la pauvreté et une méconnaissance des impacts de l'exclusion (FG8-21). Cette non-reconnaissance entraînerait à son tour la non-reconnaissance du travail qui est fait pour tenter de régler le problème (FG3-37).

Les autres obstacles mentionnés sont : le « facteur temps », c'est-à-dire le fait que les impacts sociaux du travail dans la communauté se font généralement sentir à long terme (FG6-55, -56); la menace que peut représenter l'« augmentation de la citoyenneté » (FG3-37). Enfin, le fait que les médias ne s'intéressent pas du tout à l'économie sociale serait aussi à mettre au compte des obstacles à une reconnaissance réelle de sa rentabilité sociale (FG7-31).

C - La rentabilité sociale : illustration, mesure

Où en est, chez les praticiennes et militantes de l'économie sociale au Québec, la réflexion sur la mesure de la rentabilité sociale du travail des femmes en économie sociale? A-t-on trouvé des indicateurs, ou des indices d'indicateurs, de retombées sociales ou d'effets sociaux de telles activités?

Les *focus groups* composés de personnes mêmes qui sont sur la ligne de feu de la défense de l'économie sociale féministe au Québec (définie dans l'argumentation des infrastructures sociales) ne nous ont pas donné précisément ces « outils pour mesurer, pour faire valoir la rentabilité sociale et l'appliquer au niveau de l'évaluation » (FG1-50), outils tant réclamés par tous les groupes rencontrés.

Pour tout dire, l'exercice auquel s'est livré chaque groupe de discussion peut être résumé dans la phrase suivante émise par une participante : « Je pense qu'il y a moyen soit de quantifier, soit de mesurer les effets en les nommant » (FG1-41).

C'est de fait l'exercice auquel toutes les participantes aux *focus groups* se sont livrées : on a illustré certaines retombées sociales constatées dans les milieux au sein desquels elles œuvrent, ainsi que la mesure possible de ces retombées. S'il n'a pas produit d'indicateurs précis, cet exercice nous a néanmoins mis sur la piste de ce qu'on *devrait* trouver en la matière dans cette recherche.

Précisons que cette recherche n'a pas pour finalité d'en arriver à fixer une valeur économique, en argent sonnant, à la dimension sociale des activités d'économie sociale. Il ne s'agit pas d'évaluer la rentabilité économique du « social ». De l'avis de la plupart des groupes de discussion, cette étude-ci doit plutôt être d'une autre nature. Une participante l'énonce ainsi :

> « Avec une approche féministe, est-ce que ce ne serait pas aussi une façon de faire reconnaître la spécificité [de la contribution[62]] des femmes? [...] Nous autres, on veut être capables de nommer, de quantifier des choses que les gens ne quantifient pas [...] Comment les femmes font de l'évaluation par rapport à d'autres? Parce qu'on essaie [toujours] de faire [...] comme si l'on prenait le modèle économique marchand pour le mettre en économie sociale. Mais au niveau de l'évaluation, est-ce qu'on a une façon féministe d'évaluer, de nommer des indicateurs? » (FG1-50).

C'est là décrire l'objectif ultime de cette recherche, qui débute par l'expertise de praticiennes et leur connaissance du milieu.

- un point de départ : préciser ce modèle de développement « autre »

Dans cette entreprise d'évaluer le social et d'en chercher les indicateurs, un point de départ : « Un indicateur dépend toujours de ce que tu vises comme objectifs et de ce que tu as comme projet de société » (FG1-5). Un autre groupe est d'avis, dans le même sens, qu'il faut évaluer la rentabilité sociale avec, constamment, cette question en tête : dans quelle société veut-on vivre? (FG2-3).

---

[62] Cette parenthèse est le fruit de notre interprétation. Nous nous la permettons pour la compréhension du propos car, si l'on se réfère à cette citation dans son ensemble, nous déduisons que la participante veut signifier ici la spécificité de la *contribution* des femmes, la spécificité de leur travail, plutôt que la spécificité *essentielle* (ou naturelle) qu'on prête trop souvent aux femmes. Mais il s'agit d'une interprétation, rappelons-le.

C'est là l'achoppement majeur à la détermination d'indicateurs sociaux, selon les participantes : leur mesure dépend en large partie du projet de société sous-jacent aux activités d'économie sociale et des valeurs que ce projet social implique. Or, comme on le mentionnera dans deux groupes de discussion, ce modèle de société auquel on réfère, ce modèle de développement « autre », cette « alternative à l'économie marchande » (FG1-39, -48) ne sont pas connus.

Ce point de départ étant précisé, deux groupes (FG3 et FG8) ont formulé à peu près de la même manière la rentabilité sociale, et cette formulation peut constituer un bon point de départ pour intégrer l'ensemble des illustrations de la rentabilité sociale que les divers groupes de discussion nous ont fournies : la rentabilité sociale est « l'ensemble des impacts sociaux[63] que produit un projet. C'est individuel et collectif » (FG8-9).

On reconnaît donc aux activités d'économie sociale deux grandes zones d'influence ou d'impact. La rentabilité sociale peut être vue dans le milieu de travail créé par le projet d'économie sociale; elle peut être vue ensuite dans la communauté.

Ce que génère socialement un projet d'économie sociale, dans le milieu de travail où il s'exerce, c'est d'abord la satisfaction au travail, une satisfaction conçue en termes d'épanouissement personnel : « C'est l'individu qu'on fortifie » (FG5-31). Cet épanouissement personnel se voit à au moins trois niveaux

i) sur la personne elle-même, notamment par l'augmentation de son potentiel et, par effet de rayonnement;
ii) sur son entourage immédiat, notamment sa famille, et, finalement;
iii) sur sa propre vie en société.

Impacts donc sur la personne même, sa vie personnelle, sur son entourage et sa vie en société mais aussi, et c'est là la deuxième grande zone d'impact, sur la collectivité.

Ces impacts sur la collectivité peuvent être constatés :

i) sur la communauté spécifique à laquelle s'adresse l'activité en question, notamment sur les personnes qui en bénéficient et
ii) sur la collectivité en général, c'est-à-dire locale/régionale.

Voyons donc successivement ces deux grandes zones d'impact des activités d'économie sociale, pour terminer par des exemples plus précis de projets générateurs de citoyenneté qui nous ont été soumis à titre d'illustrations de ces impacts.

---

[63]...des impacts sociaux *positifs*, devrions-nous ajouter?

1 - Les impacts sur le personnel rémunéré des activités d'économie sociale

Voici, synthétisées, les retombées sociales mentionnées par l'un ou l'autre, ou l'ensemble, de nos groupes de discussion[64]. Nous indiquons aussi, quand c'est le cas, les pistes d'indicateurs suggérées à cet égard :

a) sur la personne elle-même

Les effets mentionnés sur la personne *travailleuse* sont les suivants. Le travail en économie sociale contribue, selon le cas, à :

- sortir la personne de son isolement et à la réintégrer à la société;
- apprendre à travailler en équipe;
- apprendre à « socialiser », à parler avec d'autres personnes;
- augmenter son potentiel, notamment par les apprentissages effectués là;
- développer l'entraide;
- développer le sentiment d'appartenance à un groupe;
- expérimenter la démocratie, notamment par le fait de prendre sa place dans des comités, et par l'apprentissage général de la gestion participative. Ce dernier élément caractérise, davantage que les autres susmentionnés, le travail en économie sociale.

Le contexte de travail en économie sociale comporte aussi d'autres effets prévisibles, variables selon les personnes. Ainsi, ce contexte de travail peut, selon le cas :

- augmenter l'estime de soi, quand ce n'est pas donner une identité sociale;
- amener les personnes à retourner aux études;
- amener des personnes à trouver du travail; à cet égard, on note que le contexte de travail en économie sociale permet l'intégration au travail de personnes qui auraient pu difficilement être fonctionnelles dans un emploi traditionnel;
- amener des personnes à reprendre le contrôle sur leur vie et sur leur entourage, à se « projeter dans l'avenir » et à « redonner l'espoir aux gens ».

Tout cela sans compter les effets préventifs. On mentionne ici qu'on ne saura jamais le nombre de médicaments, de visites médicales ou d'hospitalisations qu'on a épargnés à la personne.

Effets certains, prévisibles ou préventifs, d'autres les qualifient d'impacts directs et indirects, ou d'effets à court, moyen ou long terme.

---

[64] Le nombre de *focus groups* ayant mis en évidence telle ou telle retombée sociale ne s'est pas révélé pertinent au moment de l'analyse des propos, puisque cette dernière est fondée sur la recherche de l'information pouvant mener à la détermination d'indicateurs de rentabilité sociale. Donc, toute information est ici pertinente, même si elle n'a été émise que par une seule participante d'un seul *focus group*.

Quant aux indicateurs plus précis de ces retombées, on nous suggère d'aller les chercher auprès des travailleuses de l'économie sociale, soit « celles qui ont bénéficié de l'argent de l'économie sociale ». Des questions comme : « Où étiez-vous avant? Où pensez-vous être maintenant » seraient à poser.

D'autres ont aussi souligné l'importance et la nécessité impérieuse de consulter les intéressés eux-mêmes dans l'établissement d'indicateurs d'impacts : « Mais qui sommes-nous pour décider quel indicateur fait que ça, ce serait un impact social? » Ou encore : « Nommer les indicateurs me crée un certain malaise. Quand je dis : "elle a changé de réseau", qui suis-je moi pour me permettre de dire qu'elle est mieux dans le nouveau réseau? ».

D'où l'importance de la participation des intéressés eux-mêmes :

> « Quand tu nous demandes des indicateurs, ces personnes savent et ont souvent des bijoux à donner sur c'est quoi pour eux l'estime de soi, de prendre sa place, avoir plus de dignité. [Il est important de] rejoindre des travailleuses qui sont là depuis davantage de temps » (FG8-30, -31).

Nous retenons des propos tenus sur ce sujet des retombées sur la personne, travaillant dans un projet d'économie sociale, qu'il serait pertinent de fouiller le domaine des indicateurs d'impact sur la personne, plus particulièrement ceux qui témoignent du développement des potentiels et de la réappropriation du pouvoir sur leur vie. Et cela, d'autant plus que plusieurs de ces personnes, paraît-il, ont à cet égard exprimé le sentiment « d'être devenu une nouvelle personne » (FG1-30). De même, il y a nécessité de trouver aussi des indicateurs de satisfaction au travail, puisque la qualité du milieu de travail et son aspect « école de démocratie » en sont des caractéristiques essentielles, différenciant par là le travail en économie sociale du milieu du travail traditionnel.

b) sur son entourage

Le fait « d'être devenue une nouvelle personne » en étant insérée dans des activités d'économie sociale comporte en outre un impact qui se manifeste aussi sur l'entourage immédiat de la personne, dans sa famille. Cela se vérifie évidemment aussi généralement dans le cas de tout autre emploi de qualité.

On a mentionné à cet égard une meilleure communication avec les enfants, ce qui a , à son tour, un effet sur les résultats scolaires de ces derniers. Le fait d'entreprendre, par exemple, une démarche de séparation, longtemps retardée par peur de l'insécurité économique qui pourrait s'ensuivre, peut, selon le cas, se révéler être une retombée « rentable » socialement pour une personne, etc.

Nous déduisons des propos tenus à ce dernier égard qu'il serait souhaitable de déblayer tout ce terrain des indicateurs de rayonnement, ou d'impact sur l'entourage. Le sentiment « d'être devenu une nouvelle personne » rayonne sur l'entourage immédiat de ces personnes. Il faudrait trouver des indices de ce phénomène.

c) sur sa vie en société

En plus de susciter des impacts sur la personne elle-même et sur son entourage immédiat, les activités d'économie sociale génèrent aussi, pour les personnes qui y travaillent, un autre type de retombées, soit sur leur vie en société.

Le fait d'avoir « expérimenté la démocratie » à l'intérieur de son milieu de travail, notamment en participant à des structures à titre de membre d'un conseil d'administration ou de présidente ou de président d'un organisme, entraîne d'autres effets sur la vie de la personne : on nomme, par exemple, la participation à d'autres structures en dehors du milieu du travail, comme celles des CLSC (Centres locaux de services communautaires), des comités de parents, ou des groupes de défense de droits.

Nous en déduisons qu'il nous faut trouver à cet égard des indicateurs de citoyenneté active.

2 - Les impacts dans la communauté et sur la collectivité

La rentabilité sociale se constate aussi au plan collectif : dans la communauté spécifique à laquelle l'activité d'économie sociale s'adresse, et sur la collectivité au sens plus large.

a) sur la communauté à laquelle on s'adresse

La rentabilité sociale d'une activité d'économie sociale peut être constatée dans la communauté à laquelle l'activité en question est destinée, principalement sur les personnes qui en bénéficient. Une participante a ainsi illustré les retombées d'une activité d'économie sociale particulière : le transport pour personnes âgées :

> « J'ai vu des femmes restreintes entre quatre murs parce qu'elles n'avaient pas de transport. [...] On connaît les effets de l'isolement. À partir du moment où il y a eu un autobus organisé, très accessible, elles allaient faire leur épicerie, elles participaient à des dîners communautaires, elles participaient à des groupes autogérés etc. Ce qui fait que j'ai vu des femmes commencer à se promener un peu partout [...] c'est incroyable l'effet! Avant, elles restaient chez elles, elles ne faisaient plus rien, et là, maintenant, tout ce qu'elles [réussissaient à faire]! Elles s'impliquaient dans leur communauté à leur façon, elles participaient à des activités du quartier, elles faisaient leur épicerie. Ça fait en sorte que [ces personnes ont pu] participer à des activités municipales, faire partie de comités d'organisation d'activités au niveau des personnes âgées et au niveau municipal. Il y a moyen de mesurer ça en énumérant. On le sait qu'une personne qui participe un peu plus à sa communauté, il y a des effets positifs sur elle et sur la communauté. C'est aussi toute la reconnaissance de la place des personnes âgées dans des endroits où elles peuvent se déplacer et fonctionner comme des personnes normales. Juste le fait d'aller faire son épicerie. J'en [...] ai déjà accompagné [de telles personnes]; la madame ne mangeait plus, elle n'avait plus faim. Là elle allait choisir son steak, ses légumes : "ça sent bon ça!". Juste [de voir] ça, elle avait le goût de manger. La madame [...] revenait en autobus : "Hé salut toi!" Ça faisait trente ans qu'elles ne s'étaient pas vues ». (FG1-41).

Nous retenons des propos qui se sont tenus à ce sujet que des indicateurs de satisfaction des « clientèles » sont aussi à mettre au point. Le pourcentage de personnes touchées par le service, le taux de fréquentation, selon le cas, peuvent aussi constituer d'autres indicateurs en la matière.

b) sur la collectivité locale/régionale

On peut constater la rentabilité sociale d'une activité d'économie sociale par ses retombées sur la collectivité en général, sur la collectivité locale/régionale.

Outre le fait de contribuer à briser les préjugés envers les personnes les plus démunies de la société, les retombées mises en évidence sont les suivantes :

- la revitalisation du milieu et du tissu social;
- la capacité d'endiguer l'exode de différentes catégories de population. La mise sur pied d'une activité peut, par exemple, contribuer à retenir les jeunes dans une région;
- l'accessibilité à certains services peut, de même, contribuer à retenir dans leur milieu ou des personnes âgées, ou des femmes en difficulté (p. ex. : les maisons d'hébergement);
- la création d'emplois de qualité, notamment pour des femmes qui n'avaient pas à ce jour accès à l'emploi, leur offrant ainsi la possibilité de prendre leur place dans la société.

Les indicateurs précis de retombées sociales sur la collectivité en général ont été peu abordés au cours de la tenue de nos groupes de discussion, et nous retenons que ce domaine est à fouiller, notamment dans la documentation générale sur les indicateurs de qualité de vie, de santé et de « développement humain ».

3 - Exemples de projets générateurs de citoyenneté

Nous voudrions, en terminant, faire état d'illustrations qui nous ont été données de types de projets d'économie sociale qui se sont révélés, à l'expérience, plus que d'autres, « générateurs de citoyenneté », pourrions-nous dire.

Des participantes ont en effet parlé de certains projets comme étant particulièrement générateurs de prise de conscience par rapport à la citoyenneté et qui, plus que d'autres, « produisaient de meilleures citoyennes ». Parmi les exemples à cet égard, on a notamment mentionné les cuisines collectives, ainsi que les ventes de garage au profit d'une cause commune. Nous en faisons état, car le fait de nommer leurs impacts sur les personnes contribue à nous mettre sur la piste d'indicateurs de rentabilité sociale.

Au sujet des cuisines collectives, on parlera d'« effet multiplicateur sur la collectivité » :

> « ...au niveau des cuisines collectives, [les femmes] apprennent à cuisiner ensemble à moindre coût, elles ont échangé ensemble, elles sortent de l'isolement, elles apprennent à travailler en équipe, il y a toute la question de l'estime de soi qui augmente etc. et ça peut les amener à autre chose. Ça peut amener des femmes à retourner aux études si elles le veulent, ou à se trouver un travail, ou à être beaucoup plus actives dans leur vie,

> ou à prendre le contrôle sur leur vie. C'est important ces effets-là, dans un milieu [...]. Le Chic Resto Pop, je suis sûr que ça a eu plein de retombées autour. Tu entends des témoignages de gens qui ont revécu grâce à ça. C'est une retombée individuelle, sociale individuelle, qui est importante mais je veux dire ça a un effet multiplicateur, ça, sur la collectivité. Là ces gens-là retournent dans leur famille, ils sont mieux avec eux-mêmes, ça a un effet sur la famille, c'est une petite pierre que tu jettes dans l'eau et qui fait plein plein plein plein de vagues autour » (FG1-26).

Au sujet d'une vente de garage au profit d'une garderie, une participante dira ceci :

> « Mais la coordonnatrice hier soir, [rencontrée] dans le cadre d'une réunion , disait : "Moi le 1 000 $ je n'y pense même plus, dans le fond, que ça me rapporte 800 $ ou 2 000 $... Si vous entendiez ce que les femmes me disent en venant tripoter ce linge-là, puis tout ce qu'elles reçoivent". Une lui a dit : "moi, une chance que je suis venue ici parce que, sinon, il me serait arrivé telle affaire". [...] Puis, pendant ce temps-là, les enfants sont à la halte-garderie et les femmes viennent travailler, elles viennent une journée par semaine pour faire du classement etc. Ça fait depuis fin mars, début avril qu'elles travaillent à ça. En soi, juste cette activité-là, a fait en sorte que les femmes ont appris à se parler entre elles, puis il y en a une qui a peut-être évité une dépression plus avancée, puis une autre va se prendre en main plus rapidement, puis [sans compter] l'entraide que toutes ces femmes-là vont avoir développée. Alors les retombées sociales, elles sont dans l'activité qui est là. Ça ne se monnaie pas, parce qu'on ne pourra pas savoir combien de pilules elle n'ira pas acheter, on ne pourra pas savoir combien de visites de médecins elle ne fera pas, d'hospitalisations en moins peut-être, tous les coûts de santé qui sont absents, mais on dit, oui, ça a un effet préventif. En même temps, les femmes vont être fières de réaliser l'activité et de voir le montant qu'elles auront contribué à ramasser pour financer leur halte-garderie... Ce que je veux dire, c'est qu'il y a une chaîne là-dedans et le produit, quand on parle d'accès à un produit, des fois on comprend la chaîne dans le produit, mais des fois on ne la comprend pas [...]. Par exemple, à partir d'un sac de linge, mis sur la galerie, il y a déjà plein de choses : classer, identifier le vêtement, est-il propre, pas propre, quel prix ça vaut, combien on pense qu'on peut en demander... Il y a plein d'activités pédagogiques à l'intérieur de ça qui permettent la prise en charge. La femme va donc voir l'ensemble - parce qu'on travaille toujours en approche globale nous autres - de son action, [l'ensemble] de ses interactions avec les autres, mais jusqu'au bout pour arriver à avoir un résultat. Si ça ce n'est pas une retombée, une rentabilité! C'est sûr qu'on ne lui a pas fait faire un long cours d'université pour arriver à voir le processus, le maillon. Et pour l'environnement, c'est sain, parce que le vêtement, tu le reprends, [...] les choses ne sont pas mises à la poubelle, et puis [...] ça va servir à d'autres personnes. On travaille aussi à redistribuer la richesse, on permet la redistribution... La femme se sent partie prenante de ce processus-là plutôt que de rester chez elle [avec] ce que ça amène en terme d'isolement, [avec] ce que ça engendre ... C'est l'entraide » (FG1-26, -27).

La différence est ici faite entre ce type d'activités « holistiques », à effet multiplicateur et générateur de citoyenneté, et ce qui est appelé de « l'occupationnel ». On nomme ici le ramassage de branches après le verglas.

> « ...quand on parle de rentabilité, c'est [le fait] que la personne ne se sente pas juste un numéro dans un système, mais qu'elle se sente partie prenante de la réalisation » (FG1-28).

Les femmes elles-mêmes ayant œuvré dans ce type de projets d'économie sociale seraient les mieux placées, nous a-t-on encore souligné, pour détailler des indicateurs de rentabilité sociale inhérents à ces activités.

D - Conclusion : les besoins en matière d'indicateurs

En résumé, nous retenons des propos tenus lors de nos groupes de discussion, la pertinence de fouiller en direction de certains types d'indicateurs :

- les indicateurs d'impact sur les personnes concernées (travailleuses salariées ou militantes et bénévoles), plus particulièrement les indicateurs qui témoignent :
  - du développement des divers potentiels des personnes, et
  - de la réappropriation du pouvoir sur leur vie;
- les indicateurs de satisfaction au travail (rémunéré et militant, bénévole), puisque la qualité du milieu de travail et l'intention d'être une « école de démocratie » différencient le milieu de travail en économie sociale de celui du marché du travail traditionnel;
- les indicateurs de « rayonnement », ou d'impact sur l'entourage;
- les indicateurs de citoyenneté active;
- les indicateurs de création et de développement du lien social et du sentiment d'appartenance;
- les indicateurs de satisfaction des « clientèles »;
- les indicateurs d'impact sur la qualité de vie locale/régionale.

Ces catégories devaient guider notre recherche d'outils de mesure. Toutefois, notre comité aviseur a tenu à préciser que ces catégories ne devaient pas être limitatives. Notre recherche d'indicateurs de rentabilité sociale se devait d'aller au-delà du vaste champ des indicateurs d'emploi de qualité ou d'insertion des exclus pour toucher la mission même des organismes.

La recherche devait en effet s'étendre aux indicateurs « d'impacts collectifs » en lien direct avec la mission de ces groupes. Il fallait, plus généralement, que la recherche touche la question de la mesure du travail des groupes en termes de rentabilité sociale et, donc, la question de l'impact à long terme des groupes à partir de leur finalité sociale.

C'était donc dire que nous devions fouiller du côté des outils qualitatifs de mesure, dans le vaste champ de la mesure du « social ».

III - LA MESURE QUALITATIVE DE LA RENTABILITÉ SOCIALE

Dans cette section, nous passerons d'abord en revue divers angles d'approche possibles de cette question de la mesure de la rentabilité sociale; nous nous pencherons ensuite sur l'angle choisi, soit celui des indicateurs socio-communautaires. Le courant des indicateurs communautaires sera alors analysé sous certains de ses aspects historiques et méthodologiques. La quatrième partie de la présente recherche établira finalement les grands axes de notre propre cadre d'indicateurs.

A - La mesure de la rentabilité sociale : les angles d'approche

Le besoin d'élaborer des indicateurs qualitatifs de rentabilité sociale, exprimé lors de la tenue de nos groupes de discussion, nous a ainsi amenées à une seconde étape de la collecte d'information.

Nous avons d'abord effectué des consultations auprès de spécialistes de l'évaluation du qualitatif de divers domaines (notamment de la prévention, de l'évaluation de programmes, de l'analyse d'impact), ainsi qu'auprès de quelques praticiennes de l'économie sociale qui avaient une expérience et/ou un savoir particuliers dans ce champ de l'évaluation du qualitatif [65].

Ces consultations avaient pour but d'être au fait de ce qui s'élabore ici comme instruments de mesure du qualitatif, plus particulièrement en ce qui touche notre domaine de recherche : la mesure de la contribution sociale des groupes de femmes et des groupes communautaires, la mesure de leur impact social à long terme, biais nous permettant de dégager la « rentabilité sociale » de leurs activités. Ces consultations nous ont convaincues que notre thème de recherche avait été fort peu fouillé jusqu'à maintenant; elles nous ont cependant aidées à préciser les angles d'approche à explorer dans l'élaboration d'éventuels indicateurs de rentabilité sociale. Nous en mentionnons quelques-uns brièvement, soit ceux qui sont plus particulièrement en lien avec notre thème de recherche.

---

[65] Les personnes rencontrées ou avec lesquelles nous avons pris contact sont les suivantes : Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, Télé-Université; Cécile Sabourin, économiste, UQAT; Danielle Fournier, Solange Cantin, École de service social, Université de Montréal; William A. Ninacs, enseignant et consultant en développement communautaire; Liliane Goulet, Service aux collectivités, UQAM; Jean-Pierre Bélanger, Conseil québécois de recherche sociale; Lorraine Guay et Lourdes Rodriguez del Barrio, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale; Michèle Charland, Développement québécois, sécurité des femmes; Josée Belleau, ex-agente de liaison de l'R des Centres de femmes; Vivian Labrie, Carrefour de pastorale en milieu ouvrier; Agnès Dupriez de Villes et Villages en santé; Claude Quiviger, Développement social, Ville de Montréal (projet « Vivre Montréal en santé »); Lise Brunet, Centr'aide; B.J. Richmond, de B.J. Richmond Consulting Services (Toronto). Toutes ces personnes ont contribué, à un titre ou à un autre, à la précision des angles d'approches possibles de la question des indicateurs qualitatifs de la contribution sociale des groupes. Tout en spécifiant qu'elles ne doivent se sentir liées d'aucune sorte par ce que nous avons retenu de l'ensemble de ces consultations, nous tenons à les remercier sincèrement du temps qu'elles ont bien voulu nous accorder et des éclairages divers qu'elles nous ont apportés.

La recherche d'indicateurs de rentabilité sociale, ou son éventuelle mesure, pourrait être abordée sous l'*angle de l'apport historique des groupes*. Il s'agirait en quelque sorte d'établir la preuve de la rentabilité sociale des groupes de femmes et des groupes communautaires par l'étude de l'influence historique de leur action, notamment sur le changement des politiques, sur la modification des pratiques institutionnelles et sur l'élargissement des services publics. Le monde communautaire, on le sait[66], est un laboratoire d'expérimentation sociale de nouvelles pratiques, qui peuvent être éventuellement généralisables à l'ensemble de la société. Une telle approche présente de grandes difficultés, dont la moindre n'est pas celle d'identifier des mesures fiables et généralisables destinées à prouver cette influence.

Un autre angle d'approche de la mesure éventuelle de la contribution sociale ou de l'impact de l'action des groupes de femmes et des groupes communautaires consiste dans ce qu'on pourrait appeler *la preuve par l'absence d'action communautaire dans une localité*. Il s'agirait de comparer le tissu social d'une localité sans présence de groupes communautaires avec celui d'une localité où le mouvement communautaire est présent. Ce serait là une autre piste pour tenter d'établir un cadre d'indicateurs de la rentabilité sociale de l'action des groupes communautaires. Cet angle d'approche ne fut pas retenu, étant donné l'ampleur des moyens que nécessiterait la réalisation d'une telle recherche.

Une autre angle de recherche pour mesurer la rentabilité sociale de l'action des groupes communautaires pourrait emprunter la piste de *la preuve par la prévention et par celle des coûts sociaux*. Une vaste documentation existe sur nombre de sujets, entre autres dans les domaines de la santé et de la violence, mais il semble que toute cette littérature n'ait jamais été lue avec la lunette ou la grille de la rentabilité sociale[67].

Il y a aussi le vaste champ de *l'évaluation de programmes et l'autoévaluation d'organismes*. La documentation qui nous a été suggérée à cet égard concernait ou l'évaluation d'un organisme en particulier, ou l'évaluation d'un projet spécifique, et nous ne sommes pas parvenues à trouver d'études d'ensemble, « transversales », qui aurait pu nous mettre sur la piste ou bien d'indicateurs plus généraux de l'action, ou de l'impact social des groupes communautaires, ou bien d'une méthodologie appropriée pouvant conduire à la mesure de cet impact.

Il est une autre approche, appelée la « vérification sociale » (social audit). Il s'agit d'attribuer une valeur marchande aux « produits » et services fournis par les organismes sans but lucratif (OSBL). On obtient cette valeur en comparant la valeur marchande de produits ou services semblables offerts sur le marché. On attribue aussi une valeur économique aux impacts indirects des produits ou services des OSBL comme l'épargne de coûts sociaux qu'ils font

---

[66] C'est tout de même Lorraine Guay qui nous l'a rappelé au cours de la consultation qu'elle a bien voulu nous accorder.

[67] C'est du moins l'opinion de certaines spécialistes rencontrées. Cette opinion rejoint celle qu'exprimait Bernard Cassen ; parmi les nouveaux outils d'analyse à mettre au point et qui pourraient remplacer les « notions qui charpentent la rhétorique de l'économisme », il nomme « les non-dépenses dues à la prévention » (Cassen, 1998, p.11)

réaliser[68]. Cette méthode, centrée sur l'attribution d'une valeur économique à des services, n'était pas celle que nous entendions privilégier dans notre recherche d'indicateurs de contribution sociale. Nos *focus groups* avaient d'ailleurs confirmé cette option de base.

Finalement, (la liste des angles d'approche cités ici n'est évidemment pas exhaustive) nous avons opté pour autre chose, soit une approche qualitative consistant à faire la preuve de la rentabilité sociale de l'action des groupes par la démonstration de la « richesse sociale » qu'elle constitue, la démonstration de leur contribution au bien-être collectif et à la qualité de vie.

Cette approche se situe dans la lignée des indicateurs sociaux, auxquels participent, par exemple, les nouveaux indicateurs de progrès (Redefining Progress, 1995), ainsi que les indicateurs de développement humain, tels ceux que le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) élabore annuellement depuis 1990. Toutefois, l'immense majorité[69] de ces types d'indicateurs reposent sur une évaluation quantitative des problèmes sociaux, ou encore sur une « mesure de développement économique intégrant des considérations sociales » (Bernier, 1999, p. 19).

Pour notre part, nous sommes plutôt à la recherche de critères de richesse *sociale*, destinés à étayer la rentabilité *sociale*, la dimension *sociale* des activités des groupes de femmes en économie sociale. Les indicateurs « communautaires », le courant qui les porte, et les expériences qui les alimentent, nous semblent les plus adaptés à notre perspective de recherche et au but que nous poursuivons.

B - Le choix d'un cadre d'indicateurs socio-communautaires de la rentabilité sociale

Promu par des « sustainable communities », ou des « healthy cities », ce courant entend élaborer une vision plus équilibrée et « holistique » du progrès humain, qui prenne en compte, dans de nouveaux indices de progrès, des éléments comme la qualité de vie, la qualité de l'environnement, les conditions de vie, l'espérance de vie, l'accès aux ressources éducatives, sociales et culturelles, l'évaluation de la contribution non payée des femmes à l'activité économique mondiale, et l'évaluation de la contribution sociale du secteur volontaire (où œuvrent une majorité de femmes).

L'angle d'approche choisi dans la poursuite de notre recherche se situe donc dans la mouvance de ce courant des indicateurs communautaires, celle de ses textes et de ses pratiques. C'est en effet dans ce sillage que nous élaborerons notre cadre d'indicateurs de rentabilité sociale des activités des groupes de femmes et des groupes communautaires.

---

[68] C'est la méthode mise au point par B.J. Richmond Consulting Services. Voir Richmond, B.J., 1996, 1998.

[69] Nous renvoyons ici les lectrices et les lecteurs à l'Annexe V du présent rapport, où diverses catégories d'indicateurs sociaux sont passées en revue.

Dans les paragraphes qui suivent, nous traiterons de certains aspects historiques de ce courant des indicateurs communautaires, des méthodes utilisées pour élaborer de tels indicateurs et, enfin, des catégories d'indicateurs les plus fréquemment sélectionnées.

1 - Le courant des indicateurs communautaires : une pratique citoyenne

Le courant dont il est question ici est issu de la conjoncture socio-économique de la fin des années 1980, caractérisée par un certain nombre d'éléments. Au nombre de ceux-ci, mentionnons l'accentuation des préoccupations environnementales à la faveur de désastres écologiques irréparables, le rapport de la Commission Brundtland des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la popularisation du concept « holistique » de développement durable, l'aggravation des problèmes socio-économiques dans les communautés locales en raison des politiques néolibérales des gouvernements, la détérioration du tissu social, la perte de confiance subséquente des gens envers les administrations publiques et les élus, etc.

Ce contexte favorise la naissance de mouvements de citoyens en Amérique du Nord et en Europe, mobilisés en vue d'établir ensemble des critères consensuels (des indicateurs en fait) de qualité de vie et de bien-être à l'échelle de leurs communautés. On veut aussi engager dans le processus les représentants municipaux. Le « mouvement » des indicateurs communautaires, comme certains le qualifieront, était né.

Le développement durable, la qualité de vie, le bien-être et le progrès des sociétés nécessitent d'autres indicateurs que les traditionnels indicateurs économiques et monétaires des différentes comptabilités nationales occidentales. Comment, dès lors, en arriver à mesurer autrement le « progrès »?

C'est à cet exercice que sont conviés les citoyens et les citoyennes dans un nombre désormais impressionnant de communautés de part et d'autres de l'Atlantique, dont au-delà de 200 aux États-Unis. En Angleterre, dans une récente enquête, 90 p. 100 des autorités locales ont répondu qu'elles étaient engagées dans l'opération « Agenda 21 », une opération nationale d'élaboration d'indicateurs communautaires. Le mouvement Villes et Villages en santé, initié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - et auquel participe le Québec depuis 1987 - comptait, en 1996, 2 000 municipalités participantes, dont plus de 300 au Canada!

Toutes ces expériences partent de la prémisse qu'il n'y a pas *une* liste-type d'indicateurs, valable pour toutes les communautés. Il n'y a pas de recette miracle en matière de détermination d'indicateurs. Chaque communauté intéressée doit faire l'exercice. Il s'agirait là du premier gage de succès de l'entreprise.

L'élaboration d'indicateurs communautaires, comme processus, se présente donc comme une nouvelle pratique citoyenne, où le fait de se réunir, de parvenir à s'entendre sur des objectifs, des priorités d'action, des critères d'évaluation (indicateurs), est aussi important (sinon plus) que l'atteinte du but. On pourrait dire que le fait qu'une communauté réussisse à élaborer ses indicateurs de progrès constitue en lui-même un indicateur de progrès, ou de « rentabilité sociale » pour utiliser nos termes.

2 - La méthodologie d'élaboration d'indicateurs communautaires

Comment s'élabore ce processus démocratique de sélection d'indicateurs communautaires? Nous donnerons trois exemples de méthodes, tirés de trois types d'expériences : l'expérience américaine de Redefining Progress, qui entend être une sorte de carrefour pour les 200 communautés qui, à travers les États-Unis, se sont donné des indicateurs de progrès; la méthode élaborée par la New Economic Foundation en Angleterre, et enfin celle qui est suggérée par Villes et Villages en santé au Québec.

a) La méthode américaine de Redefining Progress

La démarche participative utilisée dans l'élaboration d'indicateurs communautaires comporte plusieurs étapes. Redefining Progress, un institut de politiques publiques de San Francisco qui tente, entre autres par son site Internet et ses publications, d'établir des liens entre les quelque 200 initiatives d'indicateurs communautaires aux États-Unis, a systématisé ce processus et en a fait un « prototype »[70].

Il comporte 10 étapes, notamment :

1. Former un groupe de travail
2. Clarifier les buts de l'opération
3. Indentifier les valeurs et une vision communautaires partagées
4. Faire le tour des modèles d'indicateurs existants
5. Élaborer une première proposition d'indicateurs
6. Déterminer un processus participatif de révision et de validation
7. Traduire la liste d'indicateurs souhaités en indicateurs mesurables
8. Rechercher les données
9. Publier et publiciser le rapport
10. Mettre à jour régulièrement le rapport

Cette façon de procéder est largement inspirée de la démarche mise au point pour le projet Sustainable Seattle en 1992-1993 (Palmer et Conlin, 1997), démarche dont se sont inspirés par la suite nombre d'autres projets similaires aux États-Unis. Voyons, en parallèle, le processus proposé par la New Economic Fondation en Angleterre.

b) La méthode de la New Economic Foundation

Le processus d'élaboration d'indicateurs systématisé par ce groupe (New Economic Foundation, 1998) comporte, quant à lui, six étapes, notamment :

---

[70] Redefining Progress, Sustainable Seattle, Tyler, Norris Associates, 1997. Redefining Progress a aussi publié *The Genuine Progress Indicator : Summary of Data and Methodology.* Voir Redefining Progress, 1995.

1 - « Getting started »

C'est l'étape n° 1 du processus américain, soit l'organisation d'une première rencontre. Il s'agit de former un groupe composé de gens représentant le plus grand nombre de secteurs possible de la population, incluant les groupes habituellement exclus des processus de décision.

2 - « Agreeing on issues »

Il s'agit d'en arriver à ce que le groupe s'entende sur les préoccupations partagées par la communauté, comme l'éducation, l'environnement, le crime, etc. Il s'agit, en fait, d'établir une liste de grands domaines de préoccupations communes, à partir desquels des indicateurs pourront se greffer à une étape ultérieure.

3 - « Choosing Indicators »

Après avoir complété une liste de préoccupations sociales communes, partagées par la communauté, on passe à l'étape du choix des types d'indicateurs qui peuvent traduire ces préoccupations communes. Une liste est dressée en fonction de chaque préoccupation sociale.

4 - « Gathering Information »

C'est l'étape de la traduction de ces indicateurs *souhaités* en données disponibles; si elles ne le sont pas, on doit trouver les moyens d'en établir de nouvelles.

5 - « Communication progress »

Il s'agit de l'étape de la traduction des indicateurs trouvés sous forme compréhensible pour le grand public.

6 - « Taking Action »

Le but de ce processus de détermination d'indicateurs est l'éducation et l'action. Action et indicateurs sont des processus interreliés. Il s'agit pour la communauté d'établir le suivi de cette opération d'indicateurs auprès des autorités concernées, indicateurs qui varient d'un groupe à l'autre.

c) La méthode suggérée par Villes et Villages en santé

La méthode suggérée par Villes et Villages en santé est l'« atelier de vision stratégique », (ou fantaisie guidée).

> « C'est une sorte de voyage organisé dans le monde de l'imaginaire qui permet de découvrir le quartier idéal, dans une ville idéale. Pour identifier des moyens d'action, en regard de ce que l'on souhaite atteindre comme objectifs et non pas uniquement en fonction de ce que l'on identifie comme objectifs réalistes, les limites et les censures

sont abolies. On favorise la création d'une banque d'idées sur des moyens qui peuvent être originaux et tout autant réalisables » (Vivre Montréal en santé, 1993).

Cette méthode vise à encourager la participation de toute la communauté, à permettre une discussion large et un engagement des acteurs préoccupés de qualité de vie dans les villes et villages.

Cette formule d'« ateliers de vision stratégique » comporte trois grandes étapes : la fantaisie guidée, l'identification des moyens à développer et la synthèse de l'atelier. Les gens définissent ainsi des moyens consensuels pour atteindre l'objectif final : une ville, un quartier, un village en santé.

On l'aura remarqué : cette méthodologie d'élaboration d'indicateurs communautaires s'inspire fortement de la tradition du mouvement d'éducation populaire et de ses pratiques citoyennes. Ces quelques mots sur la méthodologie adoptée par divers pays dans la détermination d'indicateurs communautaires avaient pour but, outre celui de souligner au passage cette parenté, de mettre en évidence le fait que ce processus ne peut être ni élaboré en vase clos ni, non plus, par une seule personne. Pour être valable, le cadre d'indicateurs communautaires se doit obligatoirement d'être conçu, validé, vérifié démocratiquement, avec une large participation de personnes, sous peine de rater sa cible. On devra s'inspirer de ces démarches dans la mise au point ultérieure de nos indicateurs.

3 - Les catégories d'indicateurs les plus fréquemment choisies

Il existe maintenant un nombre exponentiel de communautés se prêtant à cet exercice d'élaboration d'indicateurs, sans cependant que ces expériences ne trouvent beaucoup d'écho, jusqu'à maintenant du moins, dans les recherches universitaires. Les lignes qui suivent sont loin de prétendre avoir fait le tour de la documentation, dispersée à ce jour, produite par ces communautés sur ces indicateurs. La sélection effectuée ci-après est tirée d'une mince partie de la documentation que nous avons quand même réussi à rassembler en un laps de temps relativement court. Nous considérons que notre étude documentaire peut quand même donner une bonne idée du domaine.

Avant d'aborder le cadre d'indicateurs que nous avons retenu dans la présente recherche, et que l'on retrouve à la section suivante, nous effectuerons un survol des grandes *catégories* d'indicateurs les plus fréquemment sélectionnées par les communautés dans leur exercice d'élaboration d'indicateurs.

Le processus d'élaboration d'indicateurs communautaires s'axe généralement autour d'un concept de base. Certaines communautés ont élaboré des indicateurs à partir du concept de *développement durable* (sustainable indicators) : les catégories et leurs indicateurs touchent alors principalement les préoccupations environnementales, envisagées d'un point de vue holistique, global. D'autres communautés les ont conçus à partir du concept de *qualité de vie*, tandis que d'autres les ont élaborés à partir d'une perspective de *santé sociale et communautaire*, et de leurs déterminants, tels ceux élaborés par Villes et Villages en santé. Ces différents concepts, à partir desquels sont articulés par la suite des indicateurs, ne sont pas étanches l'un à l'autre et se chevauchent souvent.

C'est donc autour de tels concepts de base que les grandes catégories d'indicateurs sont ensuite choisies. Les catégories d'indicateurs qui en sont issues peuvent être regroupées sous des têtes de chapitre assez semblables, comme nous le verrons.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) avait, au début des années 1980, établi une liste d'indicateurs sociaux. Huit catégories avaient alors été élaborées. Elles étaient qualifiées de « préoccupations sociales ». Ce sont : la santé, l'éducation, l'emploi et la qualité de vie au travail, les loisirs, le pouvoir d'achat, l'environnement physique (le logement, l'accès aux services, les nuisances), l'environnement social (réseaux) et la sécurité des personnes (OCDE, 1982, p.13).

La New Economic Foundation d'Angleterre, dans son Guide d'élaboration d'indicateurs de communautés durables (New Economic Foundation, 1998, p. 37-38), donne, pour sa part, l'exemple de l'exercice effectué dans la localité de Leicester autour de ces grandes catégories d'indicateurs, appelées, en ce pays, « common issues ». Ce sont : le crime, le transport, la qualité de l'air, l'emploi et l'économie locale, le logement, les loisirs et l'accès à la culture, les infrastructures de parcs, la propreté urbaine, la participation et la démocratie locale, l'éducation, la santé, l'équité et la discrimination, l'urbanisme, la conservation d'énergie et le recyclage de déchets, le climat communautaire et le voisinage.

Pour sa part, Redefining Progress aux États-Unis synthétise ainsi les grandes catégories d'indicateurs choisies par les 200 localités engagées dans leur processus d'élaboration d'indicateurs. Ce sont : la santé, l'administration publique (« governance »), l'éducation, les arts et la culture, la sécurité publique, les loisirs, le transport, la diversité économique, le logement, la vitalité économique, la préservation et l'utilisation des terres, la qualité et la quantité d'eau, la vie sauvage, la qualité de l'air, le recyclage des déchets, les ressources renouvelables, et les « human services » (Redefining Progress *et al.*, 1997, p. 31).

Le Conseil de développement social de l'Ontario, dans sa vaste étude sur la qualité de la vie en Ontario en 1997 a retenu, pour sa part, quatre grandes catégories, soit : la santé, l'économie, l'environnement et le social, ainsi que 13 indicateurs de ces dernières (Shookner, 1998).

La ville de Montréal, dans son projet Vivre Montréal en santé (rattaché au réseau Villes et Villages en santé), a choisi, pour la fabrication des portraits de quartier, les catégories d'indicateurs suivantes : la vie communautaire (la démocratie locale, la dynamique communautaire, la concertation, la socialisation) et le cadre de vie (l'économie du quartier, l'urbanisme, l'environnement, la sécurité urbaine) (Vivre Montréal en santé, 1993).

On le constate, les grandes catégories d'indicateurs, bien que variées, finissent par se recouper : la santé, la sécurité, l'éducation, l'environnement, les loisirs, l'habitation, le transport, la vitalité économique, la participation civique et la vie communautaire sont des catégories récurrentes. Comme le signale la New Economic Foundation dans son Guide d'élaboration d'indicateurs :

> « La plupart des communautés sont préoccupées, en général, par les mêmes choses. Même si elles peuvent différer d'opinion sur la terminologie ou l'importance relative

> des questions, les gens semblent fortement d'accord sur le fait que les enjeux auxquels font face leurs communautés commençent à être très semblables : la santé, la sécurité des personnes, l'éducation, l'environnement, les emplois, le transport, les loisirs » (New Economic Foundation, 1998, p. 31). [traduction libre]

4 - Différents types d'indicateurs

Il existe plusieurs types d'indicateurs sociaux, variant en fonction du but recherché (indicateurs de diagnostic, indicateurs de processus, indicateurs d'impact[71]). La statistique est un moyen communément utilisé pour mesurer les indicateurs, ainsi que les sondages d'opinion, dans les cas d'utilisation d'indicateurs subjectifs.

Selon le Conseil international d'initiatives en environnement local, organisme qui, en Europe, joue un rôle de leadership en matière de travail sur les indicateurs[72], les indicateurs de « viabilité » (sustainable), pour prendre cet exemple, seraient de trois types. Un premier type, appelé « indicateurs simples », répond à des questions simples : Combien? Dans quelle proportion? Ils ont leurs limites car ils se contentent de nous dire si le phénomène en question est positif ou négatif. Ils ne nous disent rien, par exemple, du changement éventuel à apporter.

Il existe un second type d'indicateurs, selon le Conseil international : les *indicateurs de liens* (linkage indicators), qui indiquent et jugent des interactions entre les activités économiques, les bénéfices pour la société et les effets écologiques. Ce type d'indicateurs exprime toujours une relation entre deux secteurs. L'exemple fourni est celui de la proportion de zone verte utilisée par emploi créé. Cette sorte d'indicateurs génèrent souvent de nouvelles perspectives, car ils comportent une façon nouvelle et intégrée de voir la réalité.

Le dernier type d'indicateurs, appelé « distance-to-target indicator » est utilisé lorsque les buts et les cibles d'une action ont été bien identifiés dans le processus participatif d'élaboration d'indicateurs. Il marque la distance à parcourir pour atteindre les objectifs et les cibles. Il s'agirait d'un type d'indicateurs pouvant se révéler fort utile dans la mesure de la performance, toujours selon le Conseil international.

Il existe aussi d'autres façons de caractériser les différents types d'indicateurs. Antoine Moreau, par exemple, les résume ainsi : il y a des indicateurs d'extrant (qui mesurent le résultat des activités dans un domaine particulier), des indicateurs d'intrant (qui mesurent les intrants d'un système particulier, comme des sommes investies), des indicateurs d'activité (qui mesurent les activités réalisées pour atteindre un objectif particulier), des indicateurs objectifs (basés sur des mesures contrôlées de comportements ou de situation) et subjectifs (basés sur les opinions et perceptions) (Moreau, 1998, p. 47).

---

[71] Cardinal,1988.

[72] ...du moins selon la New Economic Foundation. Voir New Economic Foundation, 1998, p. 80-81.

Étant donné le stade préliminaire de notre recherche d'indicateurs, qui en est à l'étape de l'exploration d'indicateurs « souhaités », nous avons puisé indifféremment à divers types d'indicateurs, avec le seul souci d'identifier des signes tangibles de la qualité de vie et du tissu social d'une communauté, ainsi que de la contribution des groupes de femmes et des groupes communautaires à cette qualité.

Ce qui nous amène enfin au cadre d'indicateurs choisi dans la présente recherche.

IV - LE CADRE D'INDICATEURS RETENU

A - Des indicateurs de qualité de vie, de qualité de tissu social et de contribution sociale

Dans un premier temps, notre démarche a consisté à effectuer un premier repérage d'indicateurs à partir de certains éléments d'information puisés à diverses sources :

1. la documentation produite par le mouvement des indicateurs sociaux et communautaires[73];
2. notre propre revue de la documentation des études effectuées par les groupes de femmes et les groupes communautaires concernant leur contribution sociale;
3. les délibérations de nos *focus groups*.

Nos *focus groups*, on s'en rappelle, avaient réclamé, entre autres, des indicateurs « universels » d'impact sur les personnes. Comme l'a étudié William A. Ninacs, l'« empowerment » étant un processus (Ninacs, 1995), il peut difficilement être spécifié dans des indicateurs-types, valables en tout temps et en tout lieu pour toutes les personnes. Pour en arriver à préciser l'impact de telle ou telle pratique sur une personne, il faudrait recourir à la méthode des « histoires de vie » particulières, ce qui n'est pas du ressort de la présente recherche. Les groupes ne pourront donc pas y retrouver de tels indicateurs. Le cadre d'indicateurs de rentabilité sociale retenu s'axe plutôt autour de deux concepts de base interreliés : la qualité de vie d'une communauté et la qualité de son tissu social.

À partir de ces deux concepts, une question fut mis en exergue à notre exercice, constituant en quelque sorte notre grille de lecture de la documentation : *en quoi les groupes de femmes et les groupes communautaires mixtes contribuent-ils à la constitution, au développement et à la revitalisation du tissu social d'une communauté et à sa qualité de vie?* Voilà la question qui nous a permis d'opérationnaliser la notion de « rentabilité sociale » : la contribution à la qualité de vie et à la qualité du tissu social d'une communauté. C'est ainsi que l'on retrouvera, dans notre cadre d'indicateurs, des indicateurs de qualité de vie et de tissu social communautaires, ainsi que des indicateurs de contribution sociale à cet égard.

De plus, un critère de base préside à notre sélection d'indicateurs de contribution sociale : il s'agit de *la capacité de certaines ressources de renforcer le pouvoir des citoyens*, hommes et femmes, comme individus et, collectivement, comme communauté. Cette capacité (empowerment[74]) est en effet jugée préalable à la prise en charge, comme individu et comme

---

[73]Ce premier déblayage dans la sélection d'indicateurs communautaires pertinents à notre recherche provient des sources suivantes : OCDE, 1982; PNUD, 1994-1995; Conseil des affaires sociales, 1990; Ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, 1997; Brink et Zeesman, 1998; Bernier, 1999; Redefining Progress *et al.* 1997; New Economic Foundation, 1998;. Vivre Montréal en santé, 1993. Les sites Web de certains organismes, dont Redefining Progress, le Conseil candien de développement social, etc., donnent accès à de la documentation sur d'autres expériences d'indicateurs communautaires, notamment aux États-Unis.

[74] Sur la notion « d'empowerment » comme processus, voir les travaux de William A. Ninacs, notamment Ninacs, 1995.

collectivité, de son propre développement dans l'ensemble des dimensions sélectionnées dans le cadre d'indicateurs.

L'idée sous-jacente à l'exercice était d'établir des repères, afin que les groupes soient éventuellement en mesure de détecter, dans leurs pratiques respectives, où se situe la rentabilité sociale, et comment d'autres groupes ont pu la repérer en faisant le même exercice. Il se veut ultimement un outil pour visibiliser et appuyer la rentabilité sociale du travail des groupes de femmes dans les communautés.

Nous retrouvons donc, dans notre cadre d'indicateurs retenu, deux types d'indicateurs *souhaités* (car c'est à cette étape que nous en sommes) :

1. des indicateurs[75] qui décrivent et illustrent diverses dimensions primordiales de ce qu'est la qualité de vie d'une communauté (qualité de santé, de travail, de logement, de transport, d'environnement, de citoyenneté, d'attaches sociales, etc.), axée sur la production de services et de biens essentiels à la vie en société, et utiles à une collectivité.
2. des indicateurs de contribution des groupes de femmes et des groupes communautaires à cette qualité de vie et de tissu social communautaires.

Le premier type d'indicateurs, en décrivant diverses dimensions de la qualité de vie, contribue ainsi à décrire et à détailler une vision du monde, une vision d'un monde « autre » que celui qui existe maintenant; il contribue à rendre un peu plus concret ce que serait une « alternative » sociale, axée sur une vision plurielle du développement. C'est ainsi qu'on retrouve, dans cette description de diverses dimensions de la qualité de vie, des contributions et des initiatives provenant de ressources ou de services autres que communautaires (publics ou privés) qui contribuent aussi à cette qualité de vie.

Le second type d'indicateurs souhaités, les indicateurs de contribution, sont destinés à étayer cette « rentabilité sociale », si difficilement mesurable et même repérable, de l'action des groupes de femmes et des groupes communautaires.

Comme on peut le constater, il s'agit là d'une démarche inductive, épousant la pratique citoyenne qui caractérise l'exercice d'élaboration d'indicateurs communautaires, pratique de laquelle nous nous inspirons.

Ainsi, au lieu d'établir, au départ, un cadre de référence rigide, ou une vision de société *ex cathedra* avec les indicateurs qui en découlent, nous procédons en sens inverse : chaque groupe de femmes actif dans sa communauté est appelé à établir un diagnostic de la situation de son milieu; et c'est en fonction de ce diagnostic que sont élaborés des indicateurs de qualité de vie et de tissu social, ainsi que des indicateurs de contribution sociale à cette qualité.

---

[75] Par indicateurs, nous entendons ici des signes tangibles d'un phénomène, en l'occurrence des signes tangibles de la qualité de vie et du tissu social d'une communauté, ainsi que de la contribution des groupes à cette qualité.

Le cadre d'indicateurs souhaités fut ensuite soumis à un première étape de validation auprès de deux types de groupes[76]. Le cadre d'indicateurs fut aussi soumis pour examen à notre comité aviseur et à deux autres spécialistes[77].

Le cadre d'indicateurs retenu est donc le fruit de ces diverses opérations successives. Il n'en reste pas moins toujours à un stade exploratoire, n'ayant pas été soumis à un plus vaste processus de validation, comme l'exige la méthodologie appropriée à l'élaboration d'indicateurs communautaires[78].

Il demeure aussi à un stade exploratoire pour une autre raison : le cadre d'indicateurs n'en est qu'au stade des « indicateurs souhaités », comme nous l'avons déjà annoncé. Nous avons tenté d'identifier la contribution sociale des groupes par des signes immédiatement observables, sans nous soucier de la disponibilité de sources de mesure à cet effet. Nous n'avons pas été plus loin dans la spécification de chacun de ces signes, cette étape relevant d'un autre type de recherche (statistique, sondage, etc.).

Notre cadre d'indicateurs demeure enfin à un stade exploratoire car, au cours de cette première étape de validation d'indicateurs (souhaités) - et qui correspondrait, *grosso modo*, à la phase de « fantaisie guidée » comme la qualifie Villes et Villages en santé - nous nous retrouvons avec un nombre « boulimique » d'indicateurs; la multiplication des consultations-validations tend en effet à accroître de façon exponentielle le nombre d'indicateurs souhaités, ce qui suppose une étape subséquente d'établissement de critères de sélection-regroupement-délestage de certains indicateurs. Cette étape n'a pu, elle non plus, être franchie dans le temps disponible.

Rappelons, comme il a déjà été spécifié, qu'il n'y a pas, en cette matière, de liste-type d'indicateurs, valable pour tous les groupes. Il revient plutôt à chacun des groupes de préciser ses indicateurs en fonction de sa mission et de sa spécificité régionale ou locale, dans un processus large de participation. Ce qui ne signifie pas qu'il faille, dans chaque cas, partir de rien. On peut s'inspirer des expériences des autres. C'est là d'ailleurs le sens du cadre d'indicateurs ici esquissé, qui puise notamment aux expériences antérieures d'élaboration d'indicateurs communautaires.

---

[76] Voir section I-F-4 du présent document.

[77] Il s'agit de Danielle Fournier, professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal, et de Josée Belleau, contractuelle, ex-agente de liaison de l'R des Centres de femmes du Québec, et une des conceptrices de la revendication des infrastructures sociales de la Marche des femmes contre la pauvreté.

[78] Comme il est spécifié dans la section précédente : « La méthodologie d'élaboration d'indicateurs communautaires ». Voir la partie III-B-2 du présent document.

B - Les neuf grandes catégories d'indicateurs

Nous avons retenu neuf grandes catégories, accompagnées de sous-catégories plus détaillées, sous le chapeau desquelles nous regrouperons, dans une étape subséquente, les divers indicateurs. Ces catégories, avec leurs sous-catégories respectives, sont :

1 - Les conditions de vie matérielles
(Réfère à l'accès aux ressources de base nécessaires pour vivre dans des conditions décentes, et à leur qualité.)

- le logement
- l'alimentation
- les vêtements et les jouets

2 - L'environnement physique
(Réfère à l'urbanisme, à la présence d'infrastructures de services, de transport, d'équipements collectifs et d'espaces verts, à leur accessibilité, à leur gratuité et à leur qualité.)

- l'urbanisme
- les services de base
- les infrastructures de routes
- le mode de transport
- les équipements collectifs
- les espaces verts

3 - L'environnement social
(Réfère au milieu social d'une communauté, aux attaches sociales des personnes, à la sécurité des personnes et des biens, à la dynamique communautaire, aux lieux de concertation, de mobilisation et de socialisation possibles, en termes d'accès et de qualité.)

- les attaches sociales
- la sécurité des personnes et des biens
- les ressources communautaires
- l'accessibilité
- la concertation
- la mobilisation

4 - L'environnement économique
(Réfère à la santé économique communautaire.)

- la diversité des secteurs économiques
- le développement économique local

5 - Les conditions de santé
(Réfère à la santé physique et mentale des personnes - adultes, femmes et enfants -, à l'accès aux services publics, parapublics, communautaires, de santé et à leur qualité.)

- la santé des enfants
- la santé physique et mentale
- la santé des femmes

6 - Les conditions de travail
(Réfère au travail rémunéré et à sa qualité, ainsi qu'au travail invisible des femmes.)

- le travail invisible des femmes
- l'accès à l'emploi pour la main-d'œuvre locale
- la qualité de vie au travail

7 - Développement personnel/ressourcement/autonomie
(Réfère à ce que recouvre la notion de développement personnel, aux possibilités offertes de développer ses potentialités, ainsi qu'à l'acquisition de ressources, de connaissances et de savoirs nécessaires non seulement à la vie et à son « exercice », mais à la qualité de vie.)

- l'éducation/l'acquisition de connaissances
- les arts/la culture
- les loisirs

8 - L'engagement civique/la citoyenneté
(Réfère à l'« esprit civique », à la citoyenneté active et à tout ce qui tient lieu d'apprentissage de cette dernière; aussi à la participation aux élections et aux diverses instances de représentation de la communauté, à des initiatives communautaires en ce sens, à l'exercice de ses droits, etc. Est aussi inclus l'engagement volontaire : militantisme, bénévolat.)

- l'apprentissage de l'« esprit civique » et de la citoyenneté active
- les initiatives de la communauté

9 - L'environnement naturel
(Réfère à la qualité de l'écosystème d'une communauté : l'eau, l'air, le bruit, les espaces verts naturels, la qualité du paysage.)

- la qualité de l'eau
- la qualité de l'air
- la qualité du sol
- le niveau de bruit
- le recyclage des déchets
- les espaces verts naturels
- la propreté du quartier/de la communauté et la qualité générale du milieu

Il s'agit de grandes catégories, en fait de « préoccupations sociales », ou encore d'« enjeux », ou de « missions » que des groupes communautaires peuvent s'être donnés, et qui témoignent de la qualité de vie à laquelle une communauté aspire[79]. En d'autres termes, ce sont des « chapeaux », ou des « parapluies » sous lesquels on regroupe des signes tangibles, observables, de ces préoccupations (ou missions). Ces signes observables, ce sont les « indicateurs ».

C - Les indicateurs souhaités

Nos indicateurs souhaités réfèrent à la qualité de vie et à la qualité du tissu social d'une communauté, ainsi qu'à la contribution des différents acteurs/actrices ou groupes à son développement et à la revitalisation de son tissu social. C'est ainsi que l'on retrouvera, ci-après, des indicateurs qui relèvent du *portrait* de la qualité de vie dans tel ou tel secteur, et d'autres qui relèvent de la *contribution* de groupes et/ou d'individus à cette dernière.

1 - CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES

(*Réfère à l'accès aux ressources de base nécessaires pour vivre dans des conditions décentes, et à leur qualité.*)

Logement

- accès au logement
  - pourcentage de locataires affectant 50 p. 100 de leur budget au logement;
  - existence de programmes de mise en place de HLM, situés dans des zones favorisant la mixité des classes sociales, non excentriques, et à proximité des services de base;
  - accessibilité à des lieux d'habitation convenables, situés dans des zones non excentriques, non isolées, à proximité des services, et permettant la possession d'animaux de compagnie;
  - existence d'un programme gouvernemental de contrôle réel des loyers;
  - présence de lieux d'hébergement pour sans-abri en nombre suffisant;
  - existence de logements accessibles architecturalement et financièrement à la population à mobilité réduite (personnes âgées, personnes handicapées, etc.) et situés à proximité de services accessibles par transport adapté;
  - présence de ressources communautaires de défense des droits et d'aide aux locataires;
  - présence de ressources et d'outils de dépistage des mauvais propriétaires.

- accès à la propriété
  - présence de ressources pour mettre sur pied des coop en nombre suffisant;
  - présence de programmes municipaux d'accès à la propriété;

---

[79] Ces préoccupations sociales rejoignent, dans leur esprit, les grandes composantes de la notion de « fleur du développement », indicateurs d'un véritable développement : économique, social, politique, culturel, écologique, éthique. Voir à ce sujet : Guay, 1997, p. 102.

- existence de programmes de rénovation des logements.

- qualité de logement
  - présence de ressources communautaires se préoccupant de la qualité du parc locatif du quartier (salubrité, etc.) et de son accessibilité physique et financière;
  - présence de lieux où se procurer des meubles ou équipements pour la maison à bon compte et en bon état;
  - existence de logements suffisamment vastes et bien insonorisés, permettant à ses occupants et à ses occupantes d'avoir chacun droit à son intimité (un « coin-à-soi »).

Alimentation

- accès aux ressources alimentaires
  - présence de banques alimentaires;
  - présence de coop alimentaires;
  - présence de cuisines collectives et communautaires;
  - présence de restaurants populaires (resto-pop);
  - présence de restaurants de quartier;
  - présence de jardins communautaires;
  - présence de groupe d'achats collectifs;
  - présence de « magasins partage »;
  - présence d'épiceries « complètes » et pratiquant une politique équitable de « spéciaux », avec service de livraison à prix abordable;
  - présence de groupes de défense des consommateurs et des consommatrices et de vigilance des prix des aliments;
  - présence de marchés publics;
  - présence de fruiteries à prix abordables;
  - présence d'épiceries d'alimentation naturelle à prix accessibles;
  - présence de fabricants et de producteurs locaux de produits alimentaires à prix abordables;
  - présence de traiteurs ou traiteuses à prix abordables avec service de livraison à domicile pour personnes âgées, pour malades, pour handicapées, pour parents épuisés;
  - présence de services de « popote roulante »;
  - possibilité d'accès à des ressources alimentaires en dehors des heures régulières.

- qualité nutritionnelle
  - présence de services d'éducation à une saine alimentation;
  - présence d'initiatives communautaires garantissant l'accès à une alimentation saine, diversifiée, à coûts accessibles et produite dans le respect de l'environnement et des êtres humains;
  - présence d'initiatives visant la modification des pratiques de consommation et la modification des rapports producteurs/consommateurs (p. ex. : café-équitable).

Vêtements et jouets

- présence de lieux communautaires où trouver des vêtements « adaptés » et où se vêtir à bon compte, le tout dans la dignité et le respect des personnes;
- présence de ressources communautaires en recyclage de vêtements et de jouets;
- accessibilité à des joujouthèques;
- présence de petits commerces locaux de vêtements et de jouets.

2 - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE
(Réfère à l'urbanisme, à la présence d'infrastructures de services, de transport, d'équipement collectifs et d'espaces verts, à leur accessibilité à leur gratuité et à leur qualité.)

Urbanisme

- existence d'un plan d'urbanisme dans la municipalité;
- existence d'un plan d'urbanisme qui prend en compte la question de la sécurité des personnes (femmes, enfants, personnes handicapées);
- existence d'un plan d'aménagement de voies et de bâtiments adaptés à la réalité des personnes en fauteuils roulants, ou transportant des paquets, enfants en poussette ou en carrosse;
- présence de stationnements pour vélos.

Services de base

- présence de services de pompier de qualité;
- présence de services adéquats de pavage, de nettoyage et d'entretien des routes;
- présence de services d'aqueduc et d'égout adéquats;
- présence de sources d'énergie à coût abordable (électricité, mazout, gaz, essence);
- présence de services postaux et d'infrastructures de communication adéquats, de qualité et à coûts abordables (lignes téléphoniques individuelles, câbles, fournisseurs d'accès au réseau Internet, etc.);
- présence de services de buanderie-nettoyage;
- présence de cordonniers;
- présence de services de réparation en tous genres;
- présence de services de médecins accessibles géographiquement 24 h sur 24;
- présence de pharmacies avec service de livraison.

Infrastructures de routes

- présence de trottoirs et/ou voies réservées ou protégées pour piétons;
- présence de voies réservées dans la rue et sur les chemins pour personnes utilisant le vélo ou les patins comme moyens de transport quotidien;
- présence de signalisation routière sonore ou de pictogrammes pour personnes aveugles, sourdes ou analphabètes.

Modes de transport

- éventail d'alternatives à l'automobile à coûts abordables;
- présence de services de transport adapté et sécuritaires pour personnes âgées, et pour personnes handicapées;
- présence de services de transport collectif (autobus, fourgonnettes, taxis) à prix raisonnables donnant accès à divers services publics, aux établissements de santé et d'éducation, aux parcs industriels et commerciaux, aux parcs ou zones résidentielles;
- présence d'associations ou de groupes de covoiturage (communautaires ou privés de souche locale);
- présence de services d'achat et d'usage collectifs d'automobiles, de camions (p. ex. : Commun-Auto);
- présence de services de location de voitures, de fourgonnettes et de camions, préférablement coopératifs et communautaires (ou entreprises privées de souche locale);
- existence de réglementations flexibles du transport scolaire et adapté, permettant l'utilisation de places vacantes pour des adultes ou des personnes non handicapées.

Équipements collectifs

- présence de services de garde diversifiés et à coût abordable (en milieu de travail, répit-gardiennage, répit pour parents d'enfants déficients), et adaptés à des situations d'urgence (p. ex. : l'hospitalisation), accessibles physiquement et financièrement, de qualité et offrant des garanties de sécurité;
- accessibilité des arénas et des terrains de jeux à la communauté en dehors des heures de classe et des périodes scolaires;
- présence de piscines gratuites;
- réutilisation et mise en valeur d'édifices vacants à des fins communautaires;
- présence de bibliothèques ou centres de documentation accessibles gratuitement;
- accessibilité aux infrastructures et aux locaux municipaux et paroissiaux.

Espaces verts

- accès à des aires de repos, de jeux, de parcs et à des zones ombragées, sûres et adaptées aux personnes âgées ou ayant des limites fonctionnelles;
- présence de zones aménagées donnant accès, s'il y a lieu, aux rives de cours d'eaux traversant ou longeant la municipalité;
- présence de sentiers aménagés pour la randonnée pédestre.

3- ENVIRONNEMENT SOCIAL

(*Réfère au milieu social d'une communauté, aux attaches sociales des personnes, à la sécurité des personnes et des biens, à la dynamique communautaire, aux lieux où les personnes se concertent, se mobilisent, aux lieux d'échange et de socialisation possibles, en termes d'accès et de qualité.*)

Attaches sociales

- existence de lieux et d'activités pour briser l'isolement social, accessibles physiquement et financièrement;
- existence de lieux reconnus comme pôles de référence dans une communauté;
- existence de lieux et d'activités accessibles favorisant les échanges interculturels et intergénérationnels dans une communauté;
- existence de lieux publics ou informels où les gens se regroupent dans leurs temps libres (dépanneurs, cafés, bureau de poste, etc.);
- présence de pratiques spontanées et informelles de voisinage, (pratiques de solidarité, d'entraide, de partage);
- existence de lignes d'écoute de support au stress et à la détresse;
- nombre de personnes qui n'utilisent que les services communautaires, et non rejointes autrement (p. ex. : ne vont jamais aux CLSC).

Sécurité des personnes et des biens

- existence de lieux sécuritaires pour les femmes et les enfants victimes de violence (maisons d'hébergement, de transition, etc.) accessibles géographiquement et architecturalement aux personnes handicapées;
- existence de groupes luttant contre la violence et la discrimination envers les femmes, les enfants, les gais et lesbiennes, et les personnes ayant des limitations fonctionnelles;
- existence de programmes favorisant la responsabilisation de voisins (p. ex. : les programmes « bon voisinage », « parents secours »);
- existence de ressources communautaires dans le champ de la sensibilisation à la violence;
- existence de ressources/programmes de dépistage de situations de violence envers les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées ou dépendantes.

Ressources communautaires[80]

- Domaines d'intervention
  - existence de groupes du milieu
    1. groupes communautaires mixtes
    2. centres de femmes
    3. clubs sociaux et les associations bénévoles ou professionnelles;
  - variété des domaines d'intervention couverts par les groupes de femmes et les groupes communautaires;
  - répartition des types d'intervention selon les domaines d'intérêt :

---

[80] Pour cette partie, nous nous sommes inspirées, en l'adaptant à notre problématique, du *Guide pour un portrait de quartier* (Vivre Montréal en santé, p. 55-57), plus particulièrement la section « Les indicateurs de la vie communautaire ».

1. entraide et soutien
2. planification du développement local [groupes animés d'une vision globale (développement durable) et désirant mettre en place de nouvelles ressources]
3. défense des droits
4. éducation populaire

- existence de médias communautaires.

- Accessibilité
  - nombre de femmes utilisant les services communautaires en proportion de la population totale du quartier/communauté;
  - éventail de la population rejointe;
  - accessibilité géographique des services communautaires.

- Concertation/consultations
  - présence d'instances de concertation locale issues du milieu;
  - répartition des concertations selon le domaine d'intervention;
  - nombre de groupes sollicités par les pouvoirs publics pour des consultations sur des projets de loi; la fréquence et la nature des consultations;
  - nombre de consultations où les groupes ont eu le sentiment d'avoir eu de l'influence sur les décisions prises;
  - existence de mesures assurant la représentativité et la défense des intérêts des femmes à l'intérieur des structures décisionnelles régionales et locales;
  - existence de mesures de soutien à la participation à des consultations.

- Mobilisation
  - nombre de mobilisations socio-politiques organisées dans la communauté au cours des 12 derniers mois;
  - nombre de mobilisations charitables ou d'entraide organisées dans la communauté au cours des 12 derniers mois;
  - nombre de projets entrepris par des tables de concertation;
  - nombre de comités de citoyens et de citoyennes s'étant créés et mobilisés pour représenter les intérêts des citoyens et des citoyennes au cours des 12 derniers mois;
  - nombre de personnes assistant aux assemblées générales de groupes.

4 - ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE
(Réfère à la santé économique communautaire.)

Diversité des secteurs économiques

- nombre d'activités économiques locales génératrices d'emplois;
- présence de commerces et d'industries basés localement;
- présence de coop, d'OSBL, ayant des projets d'économie sociale et de développement socio-économique communautaires;
- présence de services financiers géographiquement accessibles offrant des services de base et un accès au crédit à taux décents;

- présence d'associations communautaires ou cercles d'emprunt, de caisses d'économie ou caisses populaires;
- existence de système d'échange local (SEL), réseaux de troc de services et de biens;
- nombre d'entreprises développées et gérées par des femmes;
- secteurs économiques développés et gérés par des femmes;
- nombre d'entreprises autogérées.

Développement économique local

- présence de services de soutien au démarrage d'entreprises s'adressant aux jeunes, incluant des facilités d'accès au crédit;
- présence d'organismes d'aide à l'emploi, d'accès au travail rémunéré, notamment pour les femmes et les jeunes;
- existence de services de soutien et de formation pour les entreprises communautaires et coopératives (soutien au financement, à la gestion démocratique, au marketing, au réseautage, à l'amélioration des conditions de travail, etc.);
- accès de la communauté aux nouvelles technologies (au matériel, à la formation);
- innovations attribuables à l'expérimentation de formes alternatives d'organisation du travail;
- réservoir d'emplois à temps plein et à temps partiel offert par le milieu communautaire;
- possibilité d'exercer un contrôle politique et économique sur le développement économique local (participation au CLD, CDEC, CDC);
- présence de tables intersectorielles (incluant des intervenants économiques, des municipalités, etc.);
- prise en compte du secteur communautaire et de ses pratiques comme parties prenantes du développement local;
- présence de politiques d'équité salariale dans les projets de développement local;
- nombre de projets économiques mis en route issus des activités éducatives organisées par des centres de femmes;
- existence de lieux d'apprentissage de savoir-faire pour la mise en route de projets à caractère économique.

5 - CONDITIONS DE SANTÉ

(*Réfère à la santé physique et mentale des personnes - adultes, femmes et enfants - , à l'accès aux services de santé - publics, parapublics, communautaires - et à leur qualité.*)

Santé des enfants

- accessibilité à des services spécialisés pour enfants (pédiatrie, pédo-psychiatrie);
- présence de services ou d'organismes luttant contre les abus sexuels;
- accessibilité à des services universels et gratuits de périnatalité (cliniques d'allaitement, programme OLO, groupes d'appui aux mères qui allaitent, etc.);
- participation de groupes communautaires à des tables de concertation autour de la périnatalité;
- existence de ressources accessibles aux parents, et destinées à faciliter l'exercice de leurs responsabilités parentales (p. ex. : ressources de répit-gardiennage);

- présence de ressources favorisant l'échange de tendresse intergénérationnel [p. ex. : Grands-mères caresse; projet DELIMA (développement des liens maternels), etc.].

Santé physique et mentale

- existence d'organismes d'éducation en matière de prévention de la violence;
- existence de ressources pour hommes violents;
- accessibilité à des ressources d'intégration sociale destinées à des personnes handicapées;
- accessibilité à des services de dépistage du cancer, du VIH, du suicide, etc.;
- présence de ressources alternatives en santé physique et mentale, accessibles et de qualité;
- existence de ressources de transport pour accéder à ces services;
- présence de maisons d'accueil conviviales pour personnes en phase terminale;
- existence de services de soutien au maintien à domicile, de services de répit tant pour les personnes malades que pour les « aidantes ».

Santé des femmes

- présence de services offerts aux femmes violentées;
- existence de ressources d'éducation à la contraception et à l'avortement;
- présence de services de soutien et d'hébergement aux adolescentes enceintes;
- présence de maisons de naissance avec ressources sages-femmes;
- présence de services d'obstétrique et de gynécologie sur une base permanente;
- présence de ressources de traitement et d'hébergement pour les femmes toxicomanes;
- présence de maisons de transition pour femmes en difficulté;
- présence de ressources en santé mentale adaptées aux femmes;
- présence de ressources destinées à sensibiliser les médecins et les femmes à la ménopause;
- existence de ressources de transport permettant d'accéder aux services de santé pour les femmes;
- nombre de situations à risque dépistées lors de la tenue d'activités éducatives des centres de femmes.

6 - CONDITIONS DE TRAVAIL

(Réfère au travail rémunéré et à sa qualité, ainsi qu'au travail invisible des femmes.)

Travail invisible des femmes

- existence de mesures économiques de reconnaissance du travail invisible des femmes responsables de personnes dépendantes;
- existence de mesures de reconnaissance du travail bénévole effectué par des femmes auprès de personnes dépendantes.

Accès à l'emploi pour la main-d'œuvre locale

- occasions de trouver un travail durable, rémunéré à des niveaux adéquats, doté de protections sociales, et dont la nature s'inscrit dans le respect des principes du développement viable (sustainable development);
- existence de programmes d'insertion en emploi de qualité;
- présence de ressources de formation à l'emploi;
- existence de services destinés aux femmes qui retournent sur le marché du travail;
- existence de mesures de reconnaissance des acquis « expérientiels » des femmes (travail invisible ou bénévole comme tremplins d'emplois);
- existence de services ou de ressources d'intégration facilitant l'accès à l'emploi pour personnes handicapées;
- présence de programmes d'accès pour les femmes aux métiers non traditionnels.

Qualité de vie au travail

- existence de mesures de conciliation famille-travail dans les lieux de travail local;
- existence de programmes de formation adaptés à la réalité des femmes mères (allocations pour garde d'enfants, pour déplacements).
- pourcentage de syndicalisation dans les lieux de travail local;
- taux d'accidents de travail dans les lieux de travail local;
- taux d'absentéisme dans les lieux de travail local;
- pourcentage d'emplois avec avantages sociaux dans les lieux de travail local;
- accès à des vacances payées dans les lieux de travail local;
- niveau de satisfaction au travail dans les lieux de travail local;
- pourcentage de travail offrant des occasions d'accomplissement et une maîtrise de ses conditions d'exercice;
- pourcentage d'absentéisme dans les lieux de travail local;
- niveau de salaire par rapport au seuil de pauvreté dans la localité;
- présence d'associations de travailleurs et de travailleuses autonomes;
- présence d'associations de travailleurs et de travailleuses du secteur communautaire;
- présence d'associations de personnes travaillant dans le cadre de programmes d'employabilité;
- présence de services de soutien et d'accompagnement socio-juridique pour travailleurs et travailleuses non syndiqués;
- existence de services de soutien et d'accompagnement aux femmes victimes de harcèlement sexuel au travail ou de discrimination (à l'embauche ou discrimination salariale);
- occasions d'expérimenter des formes alternatives d'organisation du travail.

7 - DEVELOPPEMENT PERSONNEL/RESSOURCEMENT/AUTONOMIE

(Réfère à ce que recouvre la notion de développement personnel, aux possibilités offertes de développer ses potentialités, ainsi qu'à l'acquisition de ressources, de connaissances et de savoirs nécessaires non seulement à la vie et à son exercice, mais à la qualité de vie.)

Éducation/acquisition de connaissances

- compétences, savoirs (savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir) et apprentissages acquis par la participation des personnes aux organisations communautaires et aux associations bénévoles (p. ex. : compétences administratives, comptables, organisationnelles, en communication, en recherche, en négociation, en développement du leadership, en affirmation de soi, en planification de projet, en défense des droits, etc.);
- pourcentage de personnes ayant la conviction d'avoir reconquis à cette occasion une maîtrise sur leur vie;
- occasions de croissance personnelle dans une communauté (les occasions de développer ses capacités d'invention, sa créativité, ses potentialités);
- nombre de projets concrétisés, issus d'une participation à des ateliers de « confiance en soi »;
- occasions offertes dans une communauté de faire l'apprentissage des connaissances de base (maths, français, etc.);
- occasions offertes dans une communauté de faire l'apprentissage de plus d'une langue;
- occasions offertes dans une communautés de favoriser la participation sociale (y compris pour les personnes handicapées).

Arts et culture

- accessibilité gratuite à des bibliothèques, centres de documentation, musées;
- accessibilité à des ressources favorisant la créativité;
- accessibilité gratuite à des spectacles, expositions, concerts;
- accès aux arts et à la culture par le biais d'activités de groupes communautaires;
- présence de salles de spectacles.

Loisirs

- accès à des vacances hors de la maison;
- variété des options récréatives;
- accès aux loisirs grâce à des activités ou ressources de groupes communautaires, ou municipales (p. ex. : maisons de la culture);
- existence de loisirs organisés pour les jeunes et les adolescents à coût abordable;
- présence d'organisations de loisirs favorisant des attitudes antisexistes et égalitaires dans le sport, ainsi qu'un esprit de solidarité;
- accessibilité de la population aux équipements sportifs et aux cours d'écoles;
- existence de loisirs favorisant l'insertion des personnes exclues socialement;
- présence de ressources de loisirs pour enfants ayant des handicaps;
- accessibilité universelle à des camps de jour gratuits ou à prix abordables, y compris lors des semaines de relâche scolaires;
- accès à des ressources de tourisme social.

8 - ENGAGEMENT CIVIQUE/CITOYENNETÉ

(Réfère à l'« esprit civique », à la citoyenneté active, et à tout ce qui tient lieu d'apprentissage de cette dernière; aussi à la participation aux élections et aux diverses instances de représentation de la communauté, à des initiatives communautaires en ce sens, à l'exercice de ses droits, etc. Est aussi inclus l'engagement volontaire : militantisme, bénévolat.)

Apprentissage de l'« esprit civique » et de la citoyenneté active

- présence de lieux autonomes d'apprentissage de la vie associative;
- présence de lieux autonomes d'apprentissage des composantes de l'« esprit civique » (p. ex. : respect envers les autres, porter secours aux gens dans le besoin, en détresse, etc.);
- présence de lieux autonomes d'apprentissage des règles de base de la mobilisation;
- présence de lieux autonomes d'apprentissage de l'action critique et responsable;
- présence de lieux autonomes d'apprentissage du travail en équipe et de la prise de responsabilité;
- présence de lieux autonomes d'apprentissage de la prise de parole et de l'utilisation du droit de parole;
- présence de lieux autonomes d'apprentissage de la défense des droits;
- présence de lieux autonomes de formation à la politique municipale et aux diverses instances de représentation de la communauté;
- présence d'organismes promouvant et mettant en pratique des mesures paritaires favorisant l'accès des femmes aux diverses fonctions électives;
- pourcentage de la communauté s'engageant dans des associations communautaires;
- existence de pratiques de promotion et d'exercice actif de la solidarité internationale.

Initiatives de la communauté

- existence de projets ou d'initiatives communautaires favorisant le développement de l'« esprit civique » et l'exercice de la citoyenneté.

9 - ENVIRONNEMENT NATUREL

(Réfère à la qualité de l'écosystème d'une communauté : (eau, air, bruit, espaces verts naturels, qualité du paysage.)

Qualité de l'eau

- accès gratuit à des rives et à des berges de rivières, de lacs ou du fleuve;
- possibilité de se baigner et de pêcher dans des eaux propres et non polluées;
- accès gratuit à une eau potable et de qualité.

Qualité de l'air

- pourcentage de la population évoluant dans des zones à forte pollution atmosphérique.

Qualité du sol

- taux de surexploitation des sols agricoles;
- existence ou non de sols contaminés;
- existence de pratiques agricoles préservant la diversité des sols;
- existence de fermes pratiquant l'agriculture biologique.

Recyclage des déchets

- présence de services de recyclage de déchets;
- présence d'organismes et d'entreprises œuvrant dans la réutilisation et le recyclage de déchets.

Espaces verts naturels

- existence d'espaces verts naturels (aires défrichées ou non qui ne sont pas exploitées);
- accès à des espaces verts naturels (champs et forêts) à des fins récréatives.

Propreté du quartier/communauté et qualité générale du milieu

- présence d'organismes d'éducation à l'environnement (éco-quartier);
- présence de comités, de groupes, d'organismes, d'associations ou de services de vigilance, d'information, de formation, d'éducation, de défense concernant les questions environnementales.

V - CONCLUSION

Au terme de cette recherche exploratoire, il apparaît opportun de revenir aux objectifs de départ et d'examiner dans quelle mesure ils ont pu être atteints. Ces objectifs étaient de deux ordres : il s'agissait d'identifier des critères de richesse sociale, et cela dans une perspective féministe.

Le cadre d'indicateurs *souhaités*, qui apparaît en quatrième partie, constitue, estimons-nous, un premier pas dans l'atteinte de ce premier objectif d'identification de critères de richesse sociale, de critères de valorisation du travail des femmes, et des groupes qui les représentent, au sein des communautés.

Dans les limites de ses ressources, notre étude a tenté, en effet, de traduire dans la réalité, et cela au moyen d'indicateurs, cette définition de la rentabilité sociale qu'avait précisée le Chantier de l'économie sociale[81]. Il s'agit d'indicateurs de qualité de vie et de tissu social communautaire, de même que d'indicateurs de contribution à cette qualité. Cette dimension *sociale* de l'économie sociale n'a connu à ce jour, du moins à notre connaissance, que fort peu de spécifications en termes de mesures[82].

Quant à la perspective féministe adoptée pour ce faire, nous avons opté en faveur d'une approche matérialiste de la question, qui tente de comprendre et d'expliquer la situation des femmes à partir de sa matérialité, c'est-à-dire à partir des activités et du travail des femmes, et non à partir d'une « vocation » ou d'une « nature » qui leur serait particulière.

Pour comprendre la place de la contribution historique des femmes au soutien des familles et des communautés et à la reproduction en général au sein de l'économie - contribution gratuite et sous-évaluée -, nous avons eu recours, notamment, aux analyses féministes du travail qui ont mis en évidence l'autre versant de l'économie, la « face cachée » de la richesse économique, et la place qu'y occupe le travail de reproduction exercé par des femmes.

Ces analyses féministes du travail et de l'économie, qui tentent de rendre visible tout le secteur invisible et non payé de l'économie, et spécialement le travail qu'y accomplissent les femmes, comportent généralement le postulat selon lequel ce travail est productif socialement.

C'est dans leur sillage que nous avons émis l'hypothèse de recherche qui a orienté et balisé le terrain de notre recherche : les activités des femmes, dans les groupes de femmes ou les

---

[81] Rappelons cette définition :
« Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population » [Neamtan (dir.), 1996 : 6].

[82] ... si ce n'est le rapport d'Antoine Moreau préparé pour le compte du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (Moreau, 1998).

groupes communautaires mixtes, œuvrant dans les infrastructures sociales, peuvent être défendues, soutenues et financées sur la base du fait que ces femmes, par leur travail, sont des productrices de qualité de vie, de santé, d'éducation, de culture, bref, des productrices de socialisation et de citoyenneté, sources de productivité sociale et, ultimement, de richesse sociale. Le cadre d'indicateurs que nous avons élaboré est issu de cette hypothèse de recherche.

Ultimement, cette recherche entend outiller davantage les groupes de femmes dans la défense de la reconnaissance de l'un des aspects fondamentaux du travail de reproduction des femmes, leur travail au sein des communautés, qualifié de travail civique de soutien, de développement et de reconstitution du tissu social de ces dernières.

C'est donc dire que cette recherche a voulu se situer dans une perspective de reconnaissance de la *totalité* du travail exercé par des femmes, quel que soit son lieu d'exercice : au sein du marché du travail, et hors du marché du travail.

À l'instar de l'opération équité salariale, qui a consisté à revaloriser les emplois traditionnels des femmes sur le marché du travail (les « ghettos d'emplois »), notamment en établissant des critères de valorisation, l'« autre » travail traditionnel des femmes, dans le vaste domaine de la reproduction sociale, mérite, à son tour, d'être reconnu et valorisé dans les faits.

Au plan politique, l'enjeu est de reconnaître le travail, le savoir et les compétences des femmes acquis dans la sphère privée, au foyer, et qui s'exercent aussi à l'extérieur du foyer, dans la sphère publique : au sein du marché du travail, mais *aussi* au sein des communautés, notamment au plan du tissu social de ces dernières. Cette reconnaissance est, selon nous, partie intégrante du processus d'autonomie économique des femmes par rapport aux hommes, ou par rapport à l'État. Nous estimons donc que le travail exercé par des femmes devrait être pensé, au plan des perspectives de réformes, dans sa totalité, et non uniquement en termes de « conciliation vie professionnelle - vie familiale », d'« articulation travail salarié - travail domestique », ou de « gestion de la double tâche » (Toupin, 1996a, p. 73; Bélanger *et al.*, 1998, p. 88).

Quant au suivi dont fera l'objet notre cadre d'indicateurs, nous l'entrevoyons en continuité avec l'esprit qui anime le courant des indicateurs communautaires, soit l'exercice démocratique. Rappelons une dernière fois ce fait capital : faire l'exercice de se réunir, faire l'effort de s'entendre sur des objectifs, des priorités d'action, des critères d'évaluation, sont autant d'actions qui constituent en elles-mêmes des indicateurs de progrès social et, par là, de rentabilité sociale dans une communauté. On va même jusqu'à dire que faire cet effort est aussi important, sinon plus, que l'atteinte du but lui-même.

Faire l'effort de préciser ensemble ce qu'on entend par qualité de vie, détailler en commun cette notion dans la pratique, constituent déjà un exercice démocratique exigeant, un exercice citoyen extrêmement important dans une communauté. C'est là faire l'exercice de « penser sereinement l'être-ensemble », de penser les « conditions du bien-vivre ensemble », pour employer les expressions de Dominique Meda (Meda, 1999, p. 117-118) et, ainsi, penser l'action qui pourrait les concrétiser.

Ce cadre d'indicateurs qui est ici présenté se veut donc d'abord et avant tout un outil. Comme le soulignait Josée Belleau lors de l'animation qu'elle fit d'un de nos groupes de validation :

> « la grille des indicateurs sociaux peut être un outil d'éducation et de sensibilisation auprès des groupes et des lieux décisionnels; cela peut être aussi un outil dans l'élaboration de vision stratégique, de planification stratégique dans une communauté; cela peut être un outil pour l'évaluation de nos activités et de nos actions (bilan et perspectives); cela peut être un outil dans l'élaboration de projets en action communautaire, en économie sociale. Bref, c'est un outil qui veut soutenir, appuyer, renforcer la " rentabilité sociale " » (annexe IV).

De façon plus immédiate, ce cadre d'indicateurs souhaités auquel notre équipe est arrivé, tout préliminaire soit-il, se veut donc un aide-mémoire en quelque sorte, qui permette aux groupes de femmes et aux groupes communautaires mixtes, seuls ou de concert avec leurs partenaires éventuels, de repérer et de détecter, dans leurs pratiques, où se situe la rentabilité sociale de leurs actions et de leur présence dans une communauté, et où se situe la qualité de vie de cette dernière. Les indicateurs furent conçus essentiellement comme points de repère pour aller plus loin.

Chaque groupe qui s'appropriera cet instrument pourra donc l'enrichir à sa manière, en fonction du contexte même où il œuvre. Car il ne s'agit pas, répétons-le, d'un outil définitif, encore moins d'une recette miracle. Il n'existe pas de telles recettes en cette matière. Des catégories pourront au besoin être retranchées, fondues, ou rajoutées.

Par exemple, on pourrait rajouter une catégorie de type « Rapports sociaux de sexe ». Nous avions d'abord songé à en faire une catégorie spécifique. Y auraient figurés, comme dans les autres catégories, des indicateurs de type « portrait », portrait de la qualité de vie en matière de rapports de sexe, portrait d'une société égalitaire hommes-femmes, ainsi que des indicateurs de contribution des groupes à cette société égalitaire hommes-femmes. Nous avons plutôt choisi une approche intégrative, transversale, c'est-à-dire qui incorpore des indicateurs reflétant cette préoccupation à l'intérieur de chacune des neuf catégories.

Il nous importait en effet de valoriser en tout premier lieu la contribution sociale des femmes, et des groupes qu'elles se sont donnés, et, plus particulièrement, le *travail* qu'elles exercent au plan de la qualité de vie et du tissu social des communautés. Il nous a semblé à cet égard que l'approche intégrative répondait mieux à cet objectif, du moins dans cette première phase du processus d'élaboration d'indicateurs de qualité de vie et de contribution sociale. Ce qui ne signifie pas que l'autre approche est à mettre de côté. Au contraire, nous incitons les groupes qui la trouveront pertinente à l'incorporer comme nouvelle catégorie, à la développer et à l'étayer plus avant.

Au total, nous espérons avoir répondu, dans la mesure de nos moyens, aux attentes des groupes de femmes qui sont à l'origine de cette recherche. Nous espérons que, finalisé, ce cadre d'indicateurs constituera un argumentaire de plus dans la longue marche vers la reconnaissance du travail invisible des femmes, et des groupes qui les représentent, dans le vaste domaine de la reproduction sociale.

VI - RECOMMANDATIONS

Les recommandations issues de la présente cette recherche, et inspirées des suggestions de notre comité aviseur et de nos groupes de discussion, concernent deux axes de préoccupations. Il s'agit de recommandations :

1. quant à l'élargissement de la perspective d'ensemble de l'économie sociale, ses priorités, ses cibles et ses critères d'attribution du financement;
2. quant au développement d'instruments qualitatifs de mesure du social.

I - Recommandations touchant l'élargissement de la perspective d'ensemble de l'économie sociale, ses priorités, ses cibles et ses critères d'attribution du financement

Que le Chantier de l'économie sociale et le gouvernement du Québec remettent à l'avant-scène les enjeux sociaux et collectifs de l'économie sociale, dans l'esprit des principes élaborés en consensus dans *L'économie sociale du point de vue des femmes* (Relais-femmes, 1997), et modifient en conséquence les priorités, les cibles et les critères actuels d'attribution du financement en économie sociale, afin que les projets qui produisent une rentabilité sociale sans produire de rentabilité financière puissent y être inclus, et cela, sans obligation de rentabilité financière.

II - Recommandations touchant le développement d'instruments qualitatifs de mesure du social

La présente recherche a mis en lumière l'absence quasi totale d'indicateurs qualitatifs de rentabilité sociale, spécialement dans les politiques gouvernementales (p. ex. : la Politique québécoise de soutien au développement local et régional et l'économie sociale), et dans les divers projets de développement d'indicateurs de l'économie sociale développés à ce jour. Eu égard à cette situation,

Nous recommandons :

1. Que des ressources financières soient mises à la disposition des communautés afin qu'elles puissent s'engager dans un processus démocratique de mesure de la qualité de vie et de contribution sociale des groupes de femmes et des groupes communautaires mixtes;
2. Que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, se dotent d'indicateurs qualitatifs de la contribution sociale des groupes de femmes et des groupes communautaires
   a. dans leurs analyses de situation
   b. dans leurs processus d'attribution de fonds.
3. Que les différents conseils de recherche (CRSH, CQRS, etc.), dans l'ensemble de leurs programmes, favorisent le développement de la recherche sur les indicateurs qualitatifs de qualité de vie et de contribution sociale.
4. Que Statistique Canada, Statistique Québec, ainsi que les divers bureaux de statistiques provinciaux développent le champ de la mesure qualitative du social.

BIBLIOGRAPHIE

ANADON, Marta, Dominique MASSON, Marielle TREMBLAY et Pierre-André TREMBLAY. (1990) *Vers un développement rose*, Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionales, Université du Québec à Chicoutimi, avril.

ANDERSON, Voctor. (1991) *Alternative Economic Indicators*. New-York : Routledge.

ANDREWS, F.M. (1988) « The Evolution of a Movement », *Journal of Public Policy*, 9,4 : 402-405.

ASSELIN, Michèle, Suzanne BÉLANGER et Nancy GUBERMAN. (1984) « Les centres de femmes comme agent de changement », dans *Femmes : images modèles*. Tardy, Evelyne (dir.). Actes du colloque de l'Institut canadien de recherches sur les femmes, ICREF/CRIAW, p. 247-252.

AUGER, Geneviève, et Raymonde LAMOTHE. (1981) *De la poêle à frire à la ligne de feu : la vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45*. Montréal : Boréal Express.

AZNAR, Guy, A. CAILLÉ, J.-L. LAVILLE, J. ROBIN et R. SUE. (1997) *Vers une économie plurielle*, Paris : Syros.

BALBO, Laura. (1975) « The Servicing Work of Women and the Capitalistic State », *Political Power and Social Theory*, 3 : 251-270.

BAUER, R.A. (ed.). (1966) *Social Indicators*, Cambridge (Mass.) : The MIT Press.

BÉLANGER, Jean-Pierre. (1997) *Capital social et développement social*, Document élaboré dans le cadre de la préparation du Forum sur le développement social organisé par le Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 11 septembre.

BÉLANGER, Jean-Pierre, et Robert B. SULLIVAN. (1998) *Le capital social au Québec : revue de littérature et essai d'application à la réalité québécoise*, Montréal : Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP), Université de Montréal, mai.

BÉLANGER, Lucie, et Ginette BOYER. (1989) *Autonomie financière des femmes, reconnaissance économique du travail de maternage et crise de l'État-providence : la lutte de la Coalition des femmes pour les allocations familiales,* Montréal, UQAM, thèse de M.A. (sociologie).

_____. (1990) « Salaire au travail ménager ou reconnaissance économique du travail de maternage? » *Sciences humaines*, n° 37, automne : 29-31.

BÉLANGER, Lucie, et Danielle FOURNIER. (1997) « Économie sociale et solidaire », *Reflets*. 3,2, automne : 144-155.

BÉLANGER, Lucie, Huguette LABRECQUE-MARCOUX, Jocelyne LAMOUREUX et Louise TOUPIN. (1998) « La reconnaissance monétaire du travail des femmes ». *Relations*. 639, avril : 84-88.

BELLEAU, Josée. (1995) *Économie sociale : quelques éléments de réflexion, ou une autre version de « Môman travaille pas, a trop d'ouvrage »*, décembre (non publié).

_____. (1996) *Le travail des femmes est l'un des piliers importants de l'économie, mais cela reste un secret bien gardé*, Jonquière, Colloque sur l'économie sociale.

_____. (1996a) « Qu'est-ce que l'économie sociale », dans *Actes du séminaire international sur l'économie sociale, tenu les 6 et 7 juin 1995*, Montréal : Relais-femmes.

_____. (1997a) *Exposé au Colloque « L'avenir de la social-démocratie », Atelier « économie sociale »*, Québec, 27 septembre.

_____. (1997b) « La marche est toujours haute... », *Relations*. 635, novembre : 275-277.

_____. (1997c) *L'économie sociale au Québec : une perspective partielle et partiale d'une féministe du Nord*, Simposio Internacional « Globalizacion de la solidaridad », Lima, Peru, 2 juilo.

_____. (1997d) « L'économie sociale en question », *Interventions économiques*.

BELLEY, Thérèse. (1997) « L'économie sociale "saveur" régionale », *Relations*. 635, novembre : 272-274.

BERNIER, Michel. (1999) *La mesure du développement social*, Québec : Gouvernement du Québec/Conseil de la santé et du bien-être, 3 mars.

BISSILIAT, Jeanne. (1997) « La participation des femmes aux politiques publiques : Un exemple contemporain au Brésil », *Recherches féministes*, 10,2 : 91-111.

BOSERUP, Ester. (1983) *La femme face au développement économique*, Paris : Presses universitaires de France. (1re édition : 1970).

BRANDT, Barbara. (1995) *Whole Life Economics : Reevaluating Daily Life*, San Francisco (Cal.) : New Society Publishers.

BRINK, Satya, et Allen ZEESMAN. (1998) *Mesure du bien-être social : un indice de santé sociale pour le Canada*, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique.

CAPMO (Carrefour de pastorale en monde ouvrier). (1998) *Des concepts économiques pour tenir compte du problème de la pauvreté et de l'exclusion*, Québec : Carrefour de pastorale en monde ouvrier.

CARDINAL, Lise. (1988) « Ateliers de travail : synthèse des rapports en plénière », dans *Des indicateurs pour évaluer les projets québécois de Villes et Villages en Santé : la nécessité de faire des choix*. O'Neill, Michel et Lise Cardinal (dir.), Québec : Monographies n° 8f du Centre québécois collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour le développement des Villes et Villages en Santé, août. (février 1992), p. 49-51.

CASSEN, Bernard. (1998) « Les dix commandements citoyens ». *Un autre monde est possible, Manière de voir 41*, Le Monde diplomatique. Septembre-octobre, p. 10-11.

CHANDLER, William. (1994) « La valeur du travail ménager au Canada, 1992 », *Comptes nationaux des revenus et dépenses, quatrième trimestre 1993*, Ottawa : Statistique Canada.

CHAMBERLAND, Line. (1996) *Mémoires lesbiennes. Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, Montréal : Remue-ménage.

CHARLES, Aline. (1990) *Travail d'ombre et de lumière : le bénévolat féminin à l'Hôpital sainte-Justine, 1907-1960*, Québec : Institut québécois de reherche sur la culture.

CHAUDRON, Martine, Michèle FERRAND, Liliane KANDEL et Nadja RINGART. (1984) « Féminismes et analyses du travail des femmes », dans *Les femmes et la question du travail*, Centre lyonnais d'études féministes, Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 175-192.

CHODOROW, Nancy. (1978) *The Reproduction of Mothering : Psychoanalysis and Sociology of Gender*, Berkeley : University of California Press.

CLOUD, Kathleen, et Nancy GARRETT. (1996) « A Modest Proposal for Inclusion of Women's Household Human Capital Production in Analysis of Structural Transformation », *Feminist Economics*, 2,3 : 93-119.

COLLECTIF L'INSOUMISE. (1977) *Le foyer de l'insurrection, Textes sur le salaire pour le travail ménager*, Genève : L'Insoumise.

COCES (Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale). (1996) *Entre l'espoir et le doute*.

COMITÉ MINISTÉRIEL PERMANENT. (1997) *L'évaluation des organismes communautaires et bénévoles*, Québec : Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT (Rapport Brundtland). (1988) *Notre avenir à tous*, Montréal : Les Éditions du Fleuve.

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME AU CANADA (Commission Bird). (1970) *La situation de la femme au Canada*, Ottawa : Information Canada.

COMSEP. (1998) *Évaluation du programme « Développement et consolidation d'habiletés parentales chez les parents à faibles revenus du Trois-Rivières Métropolitain : volet Familles monoparentales et biparentales (mères) et volet Pères à faibles revenus*, Trois-Rivières : CONSEP.

CONDITION FÉMININE CANADA. (1995) *Vers un cadre d'évaluation de l'incidence du travail non rémunéré sur les politiques*, Ottawa : Condition féminine Canada.

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. (1997) *La Mesure du bien-être : compte rendu du colloque sur les indicateurs sociaux, Rapport final*, Ottawa : Conseil canadien de développement social.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. (1990) *Agir ensemble : rapport sur le développement*, Boucherville : Gaëtan Morin éditeur/Gouvernement du Québec.

CORCORAN-NANTES, Yvonne. (1993) « Female Consciousness or Feminist Conciousness? Women's conciousness raising in commuity-based struggles in Brazil », dans *« VIVA » : Women and popular protest in Latin America*, Radcliffe, Sarah A. et Sallie Westwood, New-York : Routledge, p. 136-155.

CÔTÉ, Denyse. (1995) « Développement communautaire et rapports sociaux de sexes : essai d'analyse sur toile de fond régionale », dans *du local au planétaire : Réflexions et pratiques de femmes en développement régional.* Côté, Denise, Monique des Rivières, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay (dir.), Montréal : Remue-ménage, p.109-132.

CÔTÉ, Denyse, Monique des RIVIÈRES, Nicole THIVIERGE et Marielle TREMBLAY (dir.). (1995) *Du local au planétaire : Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal : Remue-ménage.

CÔTÉ, Denyse, Eric GAGNON, Claude GILBERT, Nancy GUBERMAN, Francine SAILLANT, Nicole THIVIERGE et Marielle TREMBLAY. (1998) *Qui donnera les soins? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec*, Ottawa : Condition féminine Canada.

D'AMOURS, Martine. (1997) *L'économie sociale au Québec : cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal : Institut de formation et de développement économique communautaire.

DALLA COSTA, Mariarosa, et Selma JAMES. (1973) *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*, Genève : Adversaire.

DALLA COSTA, Mariarosa, et Giovanna Franca DALLA COSTA (ed.). (1995) *Paying the Price : Women and the Politics of International Economic Strategy*, London : Zed Books.

_____. (1997) *Women, Development and Labour of Reproduction*, Lawrenceville (N.J) : Africa World Press.

DELORS, Jacques (dir.). (1971) *Les indicateurs sociaux*, Paris : Futuribles.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. (1997) *Analyse comparative entre les sexes. Doocument de fond,* Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, mars.

DIETZ, Mary G. (1987) « Context is all : Feminism and Theories of Citizenship », *Daedalus*,116,4 : 1-24.

DUCAS, Marie-Claude. (1999) « Le PIB n'a plus la cote », *Le Devoir*, 21 mai :1 et 10.

DUPONT (Delphy) Christine. (1970) « L'ennemi principal » *Partisans*, 54-55, juillet-octobre : 157-172.

DUMAIS, Simon, et Roland CÔTÉ. (1989) *Enquête sur les conditions de salaire des travailleuses et des travailleurs au sein des groupes populaires*, Montréal, Centre de formation populaire et Services aux collectivités de l'Uqam.

FEDERICI, Silvia. (1975) « Salaire contre le travail ménager ». dans *Le foyer de l'insurrection*. Collectif l'Insoumise, (1977) Genève : L'Insoumise, p. 93-108.

_____. (1997) « Reproduction and Feminist Struggle in the New International Division of Labor », dans *Women, Development and Labour of Reproduction*, Dalla Costa, Mariarosa et Giovanna Franca Dalla Costa (dir.), Lawrenceville (N.J) : Africa World Press.

FINCH, J., et D. GROVES (dir.). (1983) *A Labor of Love : Women, Work and Caring*, London : Routledge and Kegan Paul.

FOURNIER, Danielle, Monique PROVOST et Nadine GOUDREAULT. (1998) *Pauvreté et autonomie sociale : les cuisines collectives comme stratégie de solidarité*, Montréal : Relais-femmes.

GEOFFRION, Paul. (1997) « Le groupe de discussion ». Dans *Recherche sociale, De la problématique à la collecte des données*. Gauthier, Benoît (dir.), Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 303-328.

GLATZER, W. et H-H NOLL. (1988) « Social Indicators and Social Reporting in Germany ». *Jounal of Public Policy*, 9,4 : 425-428.

GOLDSCHMIDT-CLERMONT, Luisella. (1990) « La mesure économique de l'activité non marchande des ménages : est-elle utile, est-elle faisable? », *Revue internationale du Travail*, 129, 3 : 305-327.

GRAHAM, Hilary. (1983) « Caring : a Labour of Love », dans *A Labor of Love : Women, Work and Caring*, Finch, J. et D. Groves (dir.), London : Routledge and Kegan Paul, p.13-31.

_____. (1991) « The Concept of Caring in Feminist Research : The Case of Domestic service », *Sociology*, 25,1 : 61-78.

GROUPE DE LISBONNE. (1995) *Les limites à la compétitivité : vers un nouveau contrat mondial*, Montréal : Boréal.

GUAY, Lorraine. (1998) *Les différents courants de l'économie sociale*, Conférence d'ouverture du colloque « Des pratiques novatrices en économie sociale », organisé par ECOF, Économie communautaire de Francheville, Trois-Rivières, 15, 16 et 17 avril.

GUAY, Lorraine. (1997) « La marche des femmes du pain et des roses contre la pauvreté, Des infrastructures sociales à l'économie sociale », dans *Du néolibéralisme à l'économie solidaire : le combat des femmes*, Guay, Lorraine (dir.), Actes du deuxième séminaire international sur l'économie solidaire, Montréal : Relais-femmes, juin 1996.

GUAY, Lorraine (dir.). (1997) *Du néolibéralisme à l'économie solidaire : le combat des femmes*, Actes du deuxième séminaire international sur l'économie solidaire », Montréal : Relais-femmes, juin 1996.

GUBERMAN, Nancy. (1987) « Le projet éducatif des centres de femmes : éducation populaire ou éducation féministe? », dans *Animation et culture en mouvement : Fin ou début d'une époque?* Bélanger, Paul R. (*et al.*), Québec : Presses de l'Université du Québec.

_____. (1988) « The Family, Women and Caring : Who Cares for the Carers? ». *Documentation sur la recherche féministe/Resources for Feminist Research*, 17,2 : 37-40.

GUBERMAN, Nancy, Pierre MAHEU et Chantal MAILLÉ. (1991) *Et si l'amour ne suffisait pas...Femmes, familles et adultes dépendants*, Montréal : Remue-ménage.

_____. (1993) *Travail et soins aux proches dépendants*, Montréal : Remue-ménage.

GUILLAUMIN, Colette. (1992) « Pratique du pouvoir et l'idée de nature : 1) L'appropriation des femmes », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Guillaumin, Colette, Paris : Côté-femmes.

HART, Maureen. (1996) *Indicator of Sustainability : Everything you always wanted to know about indicator, Checklist for Evaluating Indicators*, site Internet : http ://www.subjectmatters.com/indicators/HTML Src/Indicator.html.

HENDERSON, D.W. (1974) *Les indicateurs sociaux, Exposé analytique et cadre de recherche*, Ottawa : Conseil économique du Canada.

HENDERSON, Hazel. (1995) *Paradigms in Progres : Life Beyond Economics*, San Francisco (Cal.) : Berrett-Koehler Publishers.

JOCHIMSEN, M., et U. KNOBLOCH. (1997) « Making the hidden visible : the importance of caring activities and their principles for any economy », *Ecological Economics*, 20 : 107-112.

JUTEAU-LEE, Danielle. (1983) « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéel », *Sociologie et sociétés* 15,2 : 39-54.

JUTEAU, Danielle, et Nicole Laurin. (1988) « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux mères porteuses », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 25,2 :183-207.

JUTEAU, Danielle, et Nicole Laurin. (1997) *Un métier et une vocation, Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

KALUZYNSKA, Eva. (1980) « Wiping the Floor with Theory : A survey of writings on housework », *Feminist Review*, 6 :27-53.

KAPLAN, Temma. (1982) « Female Consciousness and Collective Action : The Case of Barcelona, 1910-1918 », *Signs*, 7,3 : 545-566.

_____. (1987) « Women's Communal Strikes in the Crisis of 1917-1922 », dans *Becoming Visible, Women in European History*, deuxième édition, Bridenthal, Renate (*et al.*). Boston : Houghton Mufflin, p. 429-449.

KRUEGER, Richard A. (1988) *Focus Groups : A Practical Guide for Applied Research*, Beverly Hills (Cal.) : Sage Puclications.

_____. (1998a) *Developing Questions for Focus Groups, Focus Group Kit 3*, Thousand Oaks (Cal.) : Sage Publications.

_____. (1998b) *Moderating Focus Groups, Focus Group Kit 4*. Thousand Oaks (Cal.) : Sage Publications.

_____. (1998c) *Analysing & Reporting Focus Group Results, Focus Group Kit 6*, Thousand Oaks (Cal.) : Sage Publications.

LABRIE, Vivian. (1999) « Des milliards et des cennes noires ». *Relations*, 649 pages, avril : 83-87.

LACASSE, François D. (1970) *Femmes au foyer : aspects économiques. Le coût pour l'économie canadienne de l'absence d'une partie importante de la population féminine sur le marché du travail*, Étude n° 2 préparée pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa : Information Canada.

LAFONTAINE, Danielle. (1995) « Études féministes et paradigmes du développement : de l'interpellation à l'articulation », dans *Du local au planétaire : réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Côté, Denyse (*et al.*), Montréal : Remue-ménage, p. 41-77.

LAMOUREUX, Jocelyne, Michèle GÉLINAS et Katy TARI. (1993) *Femmes en mouvement, Trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), 1966-1991*, Montréal : Boréal.

LA VIE EN ROSE. (1981) « *Gagner son ciel ou gagner sa vie* » (dossier), mars-avril-mai.

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC. (1993) *Tous les moyens du bord. Les centres de femmes : des chantiers économiques*, Montréal : L'R des Centres de femmes du Québec.

MALOS, Ellen. (1995) *The Politics of Housework*. Cheltenham (G.-B.) : New Clarion Press (1re édition : 1980).

MARCHE DES FEMMES CONTRE LA PAUVRETÉ. (1995) *Cahier de revendications et guide d'animation*, Montréal.

MASSON, Dominique, Marielle TREMBLAY, Pierre-André TREMBLAY. (1989) « Femmes et pratiques d'auto-développement en région : perspectives de recherche ». *Recherches féministes*, 2,1 : 69-84.

MASSON, Dominique, et Pierre-André TREMBLAY. (1993) « Mouvement des femmes et développement local », *Revue canadienne de sciences régionales*. 16,2 : 165-183.

MATHIEU, Nicole-Claude. (1985) « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », dans *L'anatomie politique, Catégorisations et idéologies du sexe*, Mathieu, Nicole-Claude, (1991), Paris : Côté-femmes.

MATHIEU, Réjean (dir.). (1996) *L'impact économique et social du secteur communautaire dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal,* Montréal : Université du Québec à Montréal, LAREPS/Service aux collectivités.

McCRACKEN, Mike, et Katherine SCOTT. (1998) *Indicateurs sociaux et économiques : Hypothèses visées et valeurs sous-jacentes,* document de travail de l'Atelier II du Symposium sur les indicateurs de l'égalité entre les sexes, 26-27 mars 1998, Ottawa : Statistique Canada/Condition féminine Canada.

MEDA, Dominique. (1999) *Qu'est-ce que la richesse?* Paris : Perrin.

MEDA, Dominique, et SCHNAPPER, Dominique (1997). « Vers la fin du travail : débat entre Dominique Meda et Dominique Schnapper. » Sciences humaines, 78, décembre : 29-31.

MELLOR, Mary. (1997) « Women, nature and the social construction of "economic man" ». *Ecological Economics*, 20 : 129-140.

MERTON, Robert K. (*et al.*). (1990) *The Focused Interview. A manual of Problems and Procedures*, New-York : The Free Press.

MEYER, Robert et Francine OUELLET. (1997) « La diversité de la recherche sociale qualitative au Québec (1970-1990) : le cas du champ socio-sanitaire », dans *La méthodologie qualitative : Diversité des champs et des pratiques au Québec,* Groupe de recherche

interdisciplinaire sur les méthodes de recherche qualitatives, Montréal : Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée.

MIES, Maria, et Vandana SHIVA. (1993) *Ecofeminism*, London : Zed Books.

MILES, Ian. (1992) « Social Indicators for Real-Life Economics », dans *Real-Life Economics*. Ekins, Paul et Max. Manfred, New-York : Routledge, p. 283-300.

MINISTÈRE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. (1998) *Conjuguer l'économie et le social*, Document d'information à l'intention des Centres locaux de développement, Québec : Gouvernement du Québec.

MINISTRES FÉDÉRALE, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DE LA CONDITION FÉMININE. (1997) *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*. Ottawa.

MODERN TIMES COLLECTIVE. (1975) « The Social Factory »,
The Activist, 15,1-2 : 38-41.

MOISAN, Lise. (1998) *Quand les femmes comptent. Pour une démystification du discours économique dominant*, Montréal : Relais-femmes.

MOLYNEUX, Maxine. (1985) « Mobilization Without Emancipation? Women's Interests, the State, and Revolution in Nicaragua », *Feminist Studies*, 11, (2), : 226-254.

MOREAU, Antoine. (1998) *Projet de développement d'indicateurs de l'économie sociale*, Montréal : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire.

MORRIS, Marika (1997). « Gender-based Analysis. » Backgrounder. Ottawa : Bureau de la femme, Travail Canada, mars.

MOUVEMENT POPULAIRE ET COMMUNAUTAIRE 04. (1993) *L'impact social et économique des groupes populaires et communautaires de la région 04*, Trois-Rivières.

MUCCHIELLI, Roger. (1980) *L'interview de groupe*, Paris : Editions ESF.

NADAL, Marie-Josée. (1998) « Les coopératives féminines de production au Yukatan : la recherche d'une identité sexuelle signifiante », dans *Les limites de l'identité sexuelle*. Lamoureux, Diane (dir.), Montréal : Remue-ménage, p. 21-43.

NEAMTAN, Nancy (dir.). (1996) *Osons la solidarité*, Rapport du Chantier de l'économie sociale, Québec.

NELSON, Julie A. (1997) « Feminism, ecology and the philosophy of economics »,
Ecological Economics, 20 : 155-162.

NEPTUNE-ANGLADE, Mireille. (1986) *L'autre moitié du développement. À propos du travail des femmes en Haïti*, Port-au-Prince/Montréal : Éditions des Alizés et ERCE.

NEW ECONOMIC FOUNDATION. (1998) *Communities Count! A Step by Step Guide to Community Sustainability Indicators*, London : New Economic Foundataion.

NINACS, William A. (1995) « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service social*, 44,1 : 69-93.

NOLL, Heinz-Herbert. (1997) « Les indicateurs sociaux et le compte rendu social : l'expérience internationale », dans *La mesure du bien-être : compte rendu du colloque sur les indicateurs sociaux*, Rapport final. Conseil canadien de développement social. Ottawa : Conseil canadien de développement social.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). (1982) *La liste OCDE des indicateurs sociaux*, Paris : OCDE, Programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE.

PALMER, Kara, et Richard CONLIN. (1997) « Sustainable Seattle : The Indicators of Sustainable Community », dans *Assessing Sustainable Development : Principles in Practive*, Hardi, Peter et Terrence Zdan, Winnipeg : International Institute for Sustainable Development, p. 117-127.

PETRELLA, Ricarco. (1992) « Playdoyer pour un contrat mondial », *Le Monde diplomatique*, mai.

PICCHIO, Antonella. (1992) *Social Reproduction : The Political Economy of Labor Market*, Cambridge (U.K.) : Cambridge University Press.

_____. (1995) « La questione della misura in volore del lavoro domestico », *Inchiesta*, Gennaio-marzo : p. 66-68.

PIETILÄ, Hilkka. (1997) « The triangle of human economy : household-cultivation-industrial production. An attempt at making visible the human economy in toto », *Ecological Economics*, 20 : 113-127.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD). (1994) *Rapport sur le développement humain 1994*, Paris : Economica.

_____. (1995) *Rapport sur le développement humain 1995*, Paris : Economica.

REDEFINING PROGRESS. (1995) *The Genuine Progress Indicator. Summary of Data and Methodology*, San Francisco : Redefining Progress.

REDEFINING PROGRESS, SUSTAINABLE SEATTLE, TYLER NORRIS ASSOCIATES. (1997) *The Community Indicators Handbook : Measuring Progress Toward Healthy Sustainable Communities*, San Francisco : Redefining Progress.

REGROUPEMENT DES RESSOURCES ALTERNATIVES EN SANTÉ MENTALE DU QUÉBEC. (1995) *Les indicateurs du Manifeste... questionné :* document de travail, Montréal : RRASMQ.

RELAIS-FEMMES (*et al.*). (1997) *L'économie sociale du point de vue des femmes,* Résultat d'un concensus dans le cadre des journées d'études et de réflexion stratégiques sur l'économie sociale, Montréal : Relais-femmes.

RELAIS-FEMMES ET COMITÉ QUÉBÉCOIS DU SUIVI DE BEIJING. (1997) *L'analyse différenciée par sexe : levier pour l'égalité? Le développement? La paix?* Montréal : Relais-femmes.

RQCF-RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES CHERCHEUSES FÉMINISTES, RELAIS FEMMES, SERVICE AUX COLLECTIVITÉS-UQAM, INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES FÉMINISTES-UQAM. (1998) *Compte rendu du premier atelier de recherche stratégique* « Économie sociale ou solidaire : enjeux pour les femmes du Québec et d'ailleurs », Montréal, 15 et 16 octobre.

RICHMOND, B.J. (1996) *Impact économique de la formation en milieu communautaire : rapport de la vérification sociale de cinq organismes ontariens*, Toronto : Ontario Network of Employment Skills Training Project.

_____. (1998) *Counting on Nonprofits : The Final Report of the Social Accounting Framework Project*, Toronto : The Steering Committee, Social Accounting Framework Project.

ROUSTANG,Guy, Jean-Louis LAVILLE, Bernard EME, Daniel MOTHÉ et Bernard PERRET. (1996) *Vers un nouveau contrat social*, Paris : Desclée de Brouwer.

ROY, Marie-Andrée. (1996) *Les ouvrières de l'Église. Sociologie de l'affirmation des femmes dans l'Église*, Montréal : Mediapaul.

SACHS, Ignacy. (1998) « Se réapproprier les droits humains », *Un autre monde est possible, Manière de voir 41,* Le Monde diplomatique, septembre-octobre.

SEMBLAT, Marie-Lise. (1997) *L'émergence d'un « féminisme territorial » en milieu rural. Les pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au Canada francophone*, Université de Paris 8, Thèse de doctorat (géographie sociale).

SENÉCAL, Francine, Evelyne TARDY, Ginette LEGAULT. (1985) *Les femmes dans les organisations populaires*. Rapport de recherche. Montréal : Institut canadien d'éducation des adultes.

SHIVA, Vandana. (1988) *Staying Alive : Women Ecology and Development*, London : Zed Books.

SHOOKNER, Malcom. (1998) *The Quality of Life in Ontario 1997*, Toronto : Ontario Social Development Council and Social Planning Network of Ontario.

SIIM, Birte. (1996) « Genre, pouvoir et démocratie : éléments du débat en Scandinavie », dans *Quelle citoyenneté pour les femmes? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*, Del Re, Alisa et Jacqueline Heinen, Paris : l'Harmattan.

SIMARD, Gisèle. (1989) *La méthode du « Focus Group »*, Laval : Mondia Editeurs.

_____. (1994) « Le *focus group*. Méthode pour saisir la parole des femmes », dans *L'égalité devant soi. Sexes, rapports sociaux et développement international*, Labrecque, Marie-France (dir.), Ottawa : Centre de recherche pour le développement international, p. 291-302.

STATISTIQUE CANADA/CONDITION FÉMININE CANADA. (1994) *Conférence internationale sur la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré*, Résumé des Actes, Ottawa : Statistique Canada/Condition féminine Canada.

THÉÂTRE DES CUISINES. (1976) *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage*, Montréal : Remue-ménage.

TOUPIN, Louise. (1993) « Une histoire du féminisme est-elle possible? », *Recherches féministes*, 6,1 :25-51.

_____. (1996a) « Le féminisme et la question des "mères travailleuses" », *Lien social et politique-RIAC*, 36 : 69-75.

_____. (1996b) « Des "usages" de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, 9,2, p.113-135.

UNGERSON, Clare. (1983) « Why Do Women Care? », dans *A Labour of Love : Women, Work and Caring*, Finch et Groves (dir.), London : Routledge et Kegan Paul, p. 31-51.

_____. (1997) « Social Politics and the Commodification of Care », *Social Politics*, 4,3 : 362-381.

VANDELAC, Louise. (1981) « Et si le travail tombait enceinte? Essai féministe sur le concept travail ». *Sociologie et sociétés*, 13,2 : 67-81.

VANDELAC, Louise, Diane BÉLISLE, Anne GAUTHIER et Yolande PINARD. (1985) *Du travail et de l'amour. Les dessous de la production domestique*, Montréal : St-Martin.

VIVRE MONTRÉAL EN SANTÉ. (1993) *Guide pour un portrait de quartier : agir ensemble pour une meilleure qualité de vie*, Montréal : Ville de Montréal.

VOGEL, J. (1988) « Social Indicators : A Swedish Perspective », *Journal of Public Policy*, 9,4 : 439-444.

_____. (1997) « The Future Direction of Social Indicator Research ». *Social Indicators Research*, 42 : 103-116.

WARING, Marilyn. (1988) *If Women Counted : A New Feminist Economics,* San Francisco : Harper.

_____. (1997) *Three Masquarades : Essays on Equality, Work and Human Rights,* Toronto : University of Toronto Press.

ANNEXE I

Composition des huit *focus groups* : les organismes et la répartition de leurs représentantes

Nota bene : Plusieurs représentantes de groupes de femmes ou de groupes communautaires militent, on le sait, dans plusieurs organismes simultanément. Elles ont ainsi plusieurs « chapeaux ». Nous n'en avons retenu qu'un, soit l'affiliation à l'organisme qu'elles représentaient aux CRES.

1 - Les groupes de femmes

Centres de femmes : 10
Organismes de recherche, intégration, ou droit à l'emploi : 4
Groupe de femmes handicapées : 1
Groupe de femmes immigrantes : 1
FFQ- régional : 1
Maison d'hébergement : 1
Regroupement ou Tables de concertation régionales : 7 (incluant deux agentes de développement en économie sociale)
Conseil du statut de la femme : 4
Total : 29 femmes qui représentent 25 groupes ou regroupements de femmes (excluant le CSF du nombre de ces groupes, mais le total du nombre des participantes inclut ses quatre représentantes régionales).

2 - Les groupes communautaires (et syndicaux)

ROC-TROVEP : 4
ACEF : 1
Ligue des droits et libertés : 1
Groupe de personnes assistées sociales : 1
Centrales syndicales : 2
Groupes d'économie-sociale-emploi : 6*
Total : 15 personnes (12 femmes, 3 hommes) qui représentent 10 groupes communautaires.
Notons que le dernier groupe de la liste crée une distorsion dans ce total puisque sa composition n'obéit pas aux mêmes critères que les autres (voir astérisque ci-après).

* À noter qu'à l'encontre des sept autres *focus groups* dans lesquels on retrouve une représentation de plusieurs organismes, il s'agit, dans ce cas, de membres d'*un* même organisme, ayant formé à *eux-seuls* un *focus group*.

ANNEXE II

Guide de discussion

Question 1
À quelle occasion et comment avez-vous été confrontées à la question de la « rentabilité sociale » dans le cadre de vos activités?

Question 2
D'après votre expérience au CRES (ou, selon le cas à d'autres structures apparentées), sur la base de quels critères les projets d'économie sociale provenant des groupes de femmes, ou des groupes communautaires s'adressant à des femmes, sont-ils ou acceptés ou refusés?

Question 3
Toujours d'après votre expérience au CRES (ou structures apparentées) :

a) les projets d'économie sociale jugés **rentables** sont de quelle nature?
(Répondent à quels besoins? À quels objectifs? À quelle approche particulière?)
b) Les projets jugés **non rentables** sont, pour leur part, de quelle nature?
(Répondent à quels besoins? À quels objectifs? À quelle approche particulière?)

Question 4
Des recherches nous signalent que c'est principalement par le biais de l'impact social des activités des groupes, ou des retombées dans le milieu, que l'on peut constater leur « rentabilité sociale ».

- Êtes-vous d'accord avec cela?
- Y aurait-il, d'après votre expérience, d'autres façons de constater cette rentabilité?

Question 5
Certaines retombées sociales des activités de tels groupes ont déjà été mises en évidence (des exemples de ces retombées vous ont été acheminés avec notre lettre d'invitation). En vous inspirant de votre connaissance du milieu, pouvez-vous énumérer les retombées que *vous* avez pu observer, notamment chez les femmes et leur entourage?

Question 6
Toujours d'après votre connaissance du milieu, comment pourrait-on en arriver à *mesurer* tangiblement ces retombées?

Question 7
D'après vos expériences au CRES, et mise à part l'argumentation de la non-rentabilité économique des projets en question, y a-t-il d'autres obstacles à la reconnaissance de leur « performance » sociale? (Les blocages viennent d'où? De quelle nature sont-ils?)

Question 8
Si vous aviez été **la** personne à décider de la pertinence des projets d'économie sociale des groupes de femmes - ou des groupes communautaires s'adressant à des femmes -, cette fois à partir de leur « rendement » social, sur quoi auriez-vous basé votre décision? Qu'est-ce qui

devrait être « mesuré » à cet égard? (Sous-entendu : avez-vous des suggestions d'indicateurs?)

Question 9
(Faire un résumé de ce qui a été dit jusqu'à present.) Dans tout ce qui a été dit aujourd'hui, qu'est-ce que vous retenez de plus important?

Question 10
Le but de notre discussion était d'identifier des indicateurs, ou des mesures de la valeur sociale des projets d'économie sociale des groupes de femmes, ou des groupes communautaires s'adressant à des femmes. Qu'est-ce qui aurait pu être oublié à cet égard? Ou, si vous étiez l'animatrice, quelle autre question poseriez-vous?

Question 11
Quelles recommandations ou suggestions auriez-vous à nous faire concernant ces indicateurs, notre façon de faire, la poursuite de nos entrevues, les questions à poser aux praticiennes, aux utilisatrices, etc.?

(Au besoin, ajouter à la fin des questions qui se révéleraient pertinentes et qui n'apparaissent pas dans le guide de discussion.)

ANNEXE III

Précisions sur le sens de la consultation de Relais-femmes concernant la validation d'un cadre d'indicateurs de rentabilité sociale (Lettre d'invitation acheminée aux participantes des groupes de validation)

Bonjour!

Merci, en premier lieu, d'avoir accepté de participer à cette étape de validation de la recherche de Relais-femmes sur la « rentabilité sociale ». En effet, nous en sommes à la dernière étape de cette recherche, réclamée par l'R des centres de femmes et la FFQ en 1997, et destinée à étayer, à prouver, à mesurer la rentabilité sociale des activités des groupes de femmes en économie sociale. Nous voulons, dans cette dernière phase de notre travail, vérifier si le cadre d'indicateurs, que nous vous faisons parvenir aujourd'hui, correspond à vos attentes exprimées lors de la tenue de nos *focus groups* du printemps dernier.

Le document qui suit consiste en un cadre d' « indicateurs communautaires », c'est-à-dire un recueil de signes tangibles de la qualité de vie et du tissu social d'une communauté.

Il s'agit en réalité d'une *esquisse* de cadre d'indicateurs communautaires. Ces derniers ne sont là qu'à titre d'exemples pouvant déclencher chez vous d'autres idées d'indicateurs, plus en lien avec vos pratiques dans vos groupes respectifs. Il s'agit d'une esquisse, car ces indicateurs n'ont encore jamais été « testés ». C'est l'étape que nous entendons justement franchir avec vous.

Comme vous le verrez, nous avons regroupé les divers indicateurs sous neuf grandes catégories, que l'on peut appeler aussi « préoccupations sociales », ou enjeux, et qui témoignent de la qualité de vie et du tissu social à laquelle une communauté aspire. Ce sont : les conditions de vie matérielles, l'environnement physique, l'environnement social, l'environnement économique, les conditions de santé, les conditions de travail, le développement personnel-ressourcement-autonomie, l'engagement civique, l'environnement naturel.

Ce sont là des « chapeaux » ou « parapluies » sous lesquels on regroupe des signes tangibles, observables de ces préoccupations sociales, c'est-à-dire des indicateurs. Il s'agira, pour vous qui représentez des groupes préoccupés par l'un et/ou l'autre de ces enjeux, - ou préoccupations sociales -, d'identifier diverses dimensions de la contribution sociale de vos groupes (leur rentabilité sociale) par ce type de signes observables, tels ceux que nous vous présentons, à titre d'exemples, dans ce cadre d'indicateurs que nous vous faisons parvenir aujourd'hui .

Au départ de l'exercice, il s'agit d'avoir en tête la question suivante :
En quoi mon groupe d'appartenance contribue-t-il au développement et à la revitalisation du tissu social dans tel ou tel secteur? Cette question est en quelque sorte la « grille de lecture » de vos pratiques, ou la lunette avec laquelle vous regardez vos activités

pour pouvoir les nommer. La réponse à cette question établira les diverses dimensions de la rentabilité sociale de votre groupe.

Une mise en situation appropriée pourrait être la suivante :

Vous êtes la représentante des groupes de femmes et des groupes communautaires au CLD de votre région, et vous avez à défendre la rentabilité sociale des activités de tel et tel groupe devant divers partenaires qui sont peu soucieux de l'aspect social du développement. Par quels signes observables, tangibles, allez-vous établir la preuve de la pertinence sociale de l'action de tel ou tel groupe, et ainsi réussir à les convaincre?

Le cadre d'indicateurs ci-joint est donc là pour vous aider à détecter comment vous, vous intervenez dans la qualité du tissu social de votre communauté dans tel ou tel domaine. Nous voulons vérifier comment l'une et/ou l'autre de nos neuf grandes catégories ainsi que leurs indicateurs peuvent vous aider à nommer ce que vous faites. Si vous estimez que ces indicateurs ne sont pas pertinents, n'hésitez pas à les préciser ou à les changer.

Il est évident que vous ne pourrez pas fournir des indicateurs en regard des neuf catégories, les groupes en général étant centrés dans leur action sur tel ou tel aspect du tissu communautaire. Il s'agit plutôt d'en arriver, à l'aide de notre cadre d'indicateurs, à cerner votre contribution sociale et comment elle pourrait s'exprimer par des signes tangibles, observables (et pas nécessairement comptables, précisons-le).

Signalons enfin qu'il ne s'agit pas d'en arriver à une liste-type d'indicateurs valable pour tous les groupes. Cela n'est ni possible ni même souhaitable. Les indicateurs doivent être incarnés dans la réalité du tissu social de chaque communauté. Pour cette raison, chaque groupe doit faire l'exercice de trouver, chacun dans sa pratique singulière, où se trouvent ces signes tangibles et observables de sa contribution sociale. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille partir de rien : c'est là l'objet même de cette recherche et le sens de l'élaboration de cette esquisse de cadre d'indicateurs, qui puise aux expériences antérieures d'élaboration d'indicateurs communautaires.

Précisons en terminant qu'il ne s'agit pas de décrire la mission ou les objectifs de votre groupe (p. ex. : assurer l'accès au logement pour des catégories de population démunies), mais plutôt de décrire comment cette mission s'incarne dans la réalité du tissu communautaire, par quels signes observables peut-on la constater (p. ex. : par la présence de ressources communautaires d'aide aux locataires, ou de ressources pour mettre sur pied des coop, etc.).

C'est cet exercice que nous effectuerons en commun, à l'aide d'une animatrice, lors de notre rencontre. Rappelons qu'elle aura lieu

Le ____ mars 1999, de _____ heures à _____ heures, au _____

Nous vous souhaitons bonne lecture, et nous vous demandons de réfléchir à ce qui pourrait constituer de tels signes tangibles de la contribution sociale de votre groupe.

ANNEXE IV

Plan d'animation appliqué lors de l'exercice de validation des indicateurs[83]

9 h 30
BONJOUR… ON SE PRÉSENTE !
(Tour de table : nom, statut au centre, intérêt personnel ou collectif pour la session)

9 h 50
SITUER LA JOURNÉE
Objectif principal (présenter les indicateurs sociaux, les commenter et les valider)
Louise Toupin : cinq minutes sur les grandes lignes du projet de recherche (la mise en contexte)
Josée Belleau : deux minutes sur le déroulement de la journée (la formule d'ateliers)

10 h
INTRODUCTION : LA GRILLE SUR LES INDICATEURS SOCIAUX
Clarifier ce que sont les indicateurs sociaux présentés aujourd'hui.

C'est un outil, un moyen pour appuyer notre action et nos revendications; ce n'est pas une recette miracle, cela ne permet pas de répondre à tous nos espoirs; c'est un moyen intéressant qui comme tous les moyens comporte des limites…

Analogie avec un autre outil en vogue depuis un certain temps, l'analyse différenciée selon les sexes, qui est un outil qui peut mettre à jour les effets ou les impacts différents hommes-femmes de programmes, de politiques, de mesures… cela peut appuyer les revendications et l'action des femmes, un peu comme les statistiques sur la violence faite aux femmes, ou sur les écarts salariaux entre hommes et femmes, etc.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la grille des indicateurs sociaux peut être un outil d'éducation et de sensibilisation auprès des groupes et des lieux décisionnels; cela peut être aussi un outil dans l'élaboration de vision stratégique, de planification stratégique dans une communauté; cela peut être un outil pour l'évaluation de nos activités et de nos actions (bilan et perspectives); cela peut être un outil dans l'élaboration de projets en action communautaire, en économie sociale.

Bref, c'est un outil qui veut soutenir, appuyer, renforcer la « rentabilité sociale ».

---

[83] Ce plan d'animation fut conçu par Josée Belleau pour fins de validation du cadre d'indicateurs de rentabilité sociale issu de notre recherche. Toute utilisation éventuelle de ce plan d'animation doit faire l'objet d'une entente avec cette dernière . Courriel : jsbl@aei.ca.

LA GRILLE DES INDICATEURS SOCIAUX TOUCHE À DEUX DIMENSIONS PRINCIPALES, QUI SONT DISTINCTES MAIS ÉTROITEMENT LIÉES :

1) La grille permet de mieux préciser, mieux cerner, mieux illustrer ce qu'on veut dire par « qualité de vie », la qualité de vie qu'on veut dans notre milieu, dans notre localité. Les indicateurs sociaux mettent l'accent sur les conditions de vie, les conditions de santé, les conditions de travail, ainsi que les relations entre les personnes, entre les groupes. Ce sont donc des repères qui nous permettent d'illustrer, de rendre un peu plus concret ce que l'on voudrait comme qualité de vie, ce qui permet aux gens d'améliorer leurs conditions de vie et leurs relations avec les autres. Les indicateurs sociaux ne mettent pas ou peu l'accent sur la production ou sur la surconsommation de biens qui ne sont pas essentiels, vitaux.

2) Dans un second temps, la grille des indicateurs sociaux permet aux groupes de femmes, aux groupes communautaires, aux entreprises d'économie sociale de préciser en quoi leurs actions, leurs activités, leurs services contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes, de leurs proches et du milieu ou de la localité.

Finalement, soyons prudentes. Ne nous servons pas de cette grille d'indicateurs sociaux comme des critères absolus dont on se servirait pour exclure des activités, des groupes, des projets qui de notre point de vue ne correspondent pas à cent pour cent à tous les critières. Ne tombons pas dans le piège de compétition entre groupes, entre projets. Aucun groupe, aucune entreprise même la plus communautaire et féministe, ne peut prétendre à avoir tous les impacts visés sur les gens qu'il rejoint ou qu'il dessert. Soyons donc fières de ce que l'on fait, mais sans prétention ou complaisance.

10 h 15
QUI A LU LE DOCUMENT AVANT AUJOURD'HUI ?
Recueillir les remarques générales sur le document dans son ensemble, ainsi que les questions d'ordre pratique ou théorique que la lecture a suscitées.

10 h 30
ATELIER SUR LES INDICATEURS
Au tableau ou sur des grandes feuilles de papier : tracer de grands cercles qui s'entrecroisent.

Demander aux femmes de choisir dans la grille des indicateurs sociaux, environ quatre ou cinq thématiques prioritaires. Par exemple, les thèmes où vous vous sentez le plus à l'aise parce que vos expériences et vos connaissances vous permettent de commenter, d'enrichir le contenu.

Parmi les thèmes qui ne sont pas choisis, suggérer de choisir un thème sur lequel les participantes n'ont pas l'habitude de discuter souvent. L'on pourrait ainsi mettre à jour des expériences ou connaissances de notre vie quotidienne qu'on ne met pas assez en valeur. À tout le moins, cela permettra une prise de conscience.

Accorder 15 minutes par thème, ensuite rajouter cinq à huit minutes si les participantes veulent encore en discuter. (5 thèmes X 15 minutes = 75 minutes).

Réserver 10 minutes à la fin de cet atelier, pour revenir sur des questions ou des préoccupations qui sont demeurées en suspens.

MIDI
LUNCH

13 h 30 à 14 h 30
ATELIER : COMMENT SE SERVIR DES INDICATEURS

À partir de mises en situation fictives ou concrètes, discuter des indicateurs sociaux, tant de leur contenu que de leur application

La grille des indicateurs sociaux peut appuyer notre travail et notre action. Elle permet d'illustrer plus concrètement les objectifs souhaités, les effets souhaités, de même que les impacts réels de projets et d'activités réalisés.

A) Une activité du centre : 20 minutes
Prenons une activité du groupe; choisir une activité durable du groupe, qui bénéficie de ressources durables et qui a une participation durable. Parmi les indicateurs sociaux, quels sont ceux qui vous apparaissent pertinents pour expliquer les objectifs visés et les effets réels de l'activité. Soyons réalistes, ne « gonflons » pas plus qu'il faut les effets, ce sera plus crédible. Les effets désirés ne sont pas toujours des effets réels, et vice versa.

Conclusion :
Selon votre point de vue, et en vous appuyant sur la grille des indicateurs sociaux, il y a des activités, des services, des projets qui génèrent plus de rentabilité sociale que d'autres. Ce sont nos projets favoris, d'après notre échelle de valeurs, et que l'on va promouvoir et défendre de toutes nos forces. En même temps, il faut prendre conscience que même nos projets les plus chers ne sont pas en mesure de contribuer à tous les indicateurs sociaux.

B) Un projet d'économie sociale que vous connaissez : 15 minutes[84]
Si vous n'avez pas d'exemple, voici un cas fictif : une coopérative de recyclage de déchets plastiques, qui fabriquent des bacs verts pour la récupération sélective, et des boîtes de rangement pour la cuisine, le garage, le jardinage.

Conclusion :
Il y a aussi des activités, des services, des projets qui contribuent à la qualité de vie des personnes et de la collectivité, possiblement un peu moins que vous le souhaitez, ou encore dans un domaine que vous connaissez mal. Il importe de ne pas les rejeter parce qu'ils ne correspondent pas en tout point à notre idéologie. Il faut apprendre à reconnaître et à soutenir autre chose que nos seuls et uniques projets.

---

[84] Les points B) et C) n'ont pu être touchés faute de temps.

C) Un projet d'entreprise privée (PME) : 10 minutes[85]
Par exemple, une agence de location de voitures et de camions

Conclusion :
Il peut être intéressant de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises privées locales, même si ce ne sont pas des projets d'action communautaire ou d'économie sociale. Par exemple, on peut les inciter à faire tous leurs achats localement, à réinvestir dans la communauté par des dons ou des commanditaires pour des groupes de défense des droits, à embaucher une femme dans un métier non traditionnel, à réaliser l'équité salariale, à mettre en place des mesures de conciliation famille-travail, à embaucher au moins une jeune femme quand un emploi est créé, etc. Pour une entreprise destinée au profit, ce pourra être une modeste façon de contribuer autrement à la qualité de vie du milieu.

14 h 30
PAUSE

14 h 45
DERNIER TOUR DE PISTE SUR LES INDICATEURS SOCIAUX
On retourne à la liste des indicateurs sociaux. On reprend un ou des thèmes que nous n'avons pas eu le temps de terminer ou de compléter à notre satisfaction. L'exercice précédent pourrait avoir suscité une meilleure compréhension de l'outil.

15 h 15
ÉVALUATION DE L'OUTIL ET DE LA CONSULTATION

a) En quoi l'outil pourra appuyer notre action et nos revendications; ce qu'il ne pourra pas faire; ce qu'il reste à préciser ou à developer.

b) Vos attentes sont comblées ou non? Le déroulement était satisfaisant ou non? L'animation était satisfaisante ou non?

c) Josée : Merci de votre participation et de votre contribution à l'évaluation et à l'amélioration de cette grille d'indicateurs sociaux.

d) Louise ou Nadine : Expliquer les suites prévues au projet de recherche et aux consultations.

Plan d'animation : Josée Belleau

---

[85] Voir note précédente.

ANNEXE V

Diverses catégories d'indicateurs sociaux

A. Des indicateurs sociaux supranationaux

Les indicateurs sociaux de l'OCDE et ceux du PNUD sont parmi les plus importants qui aient été produits. Nous les verrons rapidement.

1) La Liste OCDE des indicateurs sociaux

« Les indicateurs sociaux [...] sont conçus en vue de mesurer les tendances en matière de bien-être des individus, tel qu'il ressort des préoccupations sociales communes ». C'est ainsi que l'OCDE présente, en 1982, sa *Liste OCDE des indicateurs sociaux* (OCDE, 1982).

Cet organisme soutient à cette occasion avoir été « ...la première parmi les organisations internationales à lancer un programme d'élaboration d'indicateurs », soit en 1970, et selon une orientation qui, s'intéressant surtout « aux tendances et conditions sociales en termes non monétaires, s'efforçait d'évaluer directement le bien-être des individus » (OCDE, 1982, p. 7).

L'OCDE a donc compilé une liste de 33 indicateurs se rapportant à 15 préoccupations sociales, couvrant ce qui constituait alors pour l'OCDE « l'ensemble du domaine social », ce dernier est divisé en huit catégories. Nous mentionnons ici ces huit catégories, car plusieurs pays et organismes s'en inspireront ultérieurement, dans leurs comptes rendus sociaux. Nous incluons aussi les 15 préoccupations sociales qui leur sont rattachées.

Liste OCDE des préoccupations sociales

1- Dans le domaine de la santé, deux préoccupations sociales : **la durée de vie et la vie en bonne santé**.

2- Dans le domaine de l'éducation et de l'acquisition de connaissances, deux préoccupations sociales : **l'utilisation des possibilités offertes en matière d'enseignement** et **l'acquisition des connaissances.**

3- Dans le domaine de l'emploi et de la qualité de vie au travail, deux préoccupations sociales : **l'accès à l'emploi** et **la qualité de vie de travail.**

4- Dans le domaine du temps et des loisirs, une préoccupation sociale : **l'utilisation du temps**.

5- Dans le domaine de la capacité acquisitive en biens et services, deux préoccupations sociales : **le revenu** et **le patrimoine**.

6- Dans le domaine de l'environnement physique, troix préoccupations sociales : **les conditions de logement, la possibilité de l'accès aux services** et **les nuisances**.

7- Dans le domaine de l'environnement social, une préoccupation : **les attaches sociales.**

8- Dans le domaine de la sécurité des personnes, deux préoccupations sociales : **l'exposition au risque** et **la perception de menaces.**

L'OCDE a mis fin, au milieu des années 1980, à son programme en matière d'indicateurs sociaux, faute de consensus entre les pays membres autour des indicateurs comparatifs de bien-être. L'organisme s'est limité, à partir de ce moment, à des comptes rendus sociaux ne touchant que quelques domains, soit : l'éducation, les sciences, la santé et l'environnement (Noll, 1997, p. 7). Cependant, le document fit date, et nombre de pays et d'organismes divers s'en sont inspirés.

Au nombre des autres initiatives supranationales en matière d'indicateurs sociaux, citons, à la fin de la décennie 1980, l'*Index of Social Welfare*, élaboré en 1989 par le Groupe de Caracas (South Commission) (Henderson, 1995, p. 167-169), les *Social Indicators of Development* de la Banque mondiale (1987) et, surtout le *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement, le PNUD, publié annuellement depuis 1990.

2) Les indicateurs de développement humain du PNUD.

Paru pour la première fois en 1990, le *Rapport mondial sur le développement humain* offrait une nouvelle approche dans la mesure du développement humain : il combinait trois sortes d'indicateurs en un indicateur « composite » (ou synthétique) du développement humain. Ce fut l'IDH, l'indice de développement humain. Ces trois indicateurs étaient l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu. L'indice de développement humain représentait la moyenne de ces trois composantes. Il s'agit d'un indice quantitatif.

Les trois indicateurs s'appuyaient sur trois dimensions fondamentales du développement humain : la longévité, le savoir et le niveau de vie : « La longévité est mesurée par l'espérance de vie. Le savoir est mesuré par un indice dans lequel interviennent (pour les deux tiers) le taux d'alphabétisation des adultes et (pour un tiers) le nombre moyen d'années d'études. Le niveau de vie est mesuré par le pouvoir d'achat, déterminé par le PIB réel par habitant, pondéré par le coût de la vie (parité de pouvoir d'achat, PPA) »
(PNUD, 1994, p. 97).

Depuis 1990, l'IDH a connu des raffinements : les trois indicateurs ont été décomposés et « ajustés » pour tenir compte, notamment des inégalités entre différents groupes de population à l'intérieur de certains pays (par exemple entre les Blancs et les Noirs aux États-Unis, entre les habitants des régions plus riches du Mexique et celle du Chiapas), pour tenir compte aussi des disparités entre les sexes et dans la répartition du revenu.

D'autres composantes de l'indicateur initial s'ajoutent d'année en année, venant pondérer l'IDH. Mentionnons, depuis 1995, l'ajout de l'indice sexospécifique de développement humain, l'ISDH, et l'indice de la participation des femmes, l'IPF. Depuis 1997, on a ajouté un indicateur de pauvreté humaine, l'IPH. L'indice de développement humain se voit donc corrigé en fonction de ces types d'inégalités sociologiques.

Dans chaque cas, des éléments composant ces nouveaux indices sont spécifiés et calculés de façon à obtenir des comparaisons internationales plus raffinées de l'IDH classifiant la performance par pays. C'est ainsi que certains pays occidentaux qui occupaient la tête de liste en matière de développement humain au début des années 1990 ont dégringolé lorsque l'indice sexospécifique (ISDH) est intervenu. Il en est ainsi du Canada qui, parti en tête de liste, s'est retrouvé en neuvième place après la prise en considération de l'ISDH.

Il s'agit d'une méthode de calcul quantitative, ce qui suscite des critiques de la part de certains observateurs. Par exemple, celle de Igancy Sachs, du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement. Critiquant l'IDH qui « suppose des indicateurs quantitatifs et synthétiques », il suggère plutôt ceci :

« Plutôt que d'agréger différents indicateurs en un indicateur synthétique, je donne ma préférence à l'approche dite par profil de pays, un véritable tableau de bord comprenant de nombreux indicateurs non agrégés. En outre, la recherche d'indicateurs quantitatifs ne doit pas se faire au détriment d'évaluation qualitative au risque de créer des apparences d'une objectivité superficielle et fallacieuse » (Sachs, 1998, p. 50, n° 8).

Il s'agit ici, tout comme dans le cas de l'OCDE, d'indicateurs statistiques, quantitatifs, laissant peu de place aux indicateurs plus qualitatifs que sont, par exemple, les indicateurs de perception, qualifiés aussi d'indicateurs « subjectifs », pourtant essentiels à la perception et à l'évaluation du « bien-être ». Nous verrons que certains indicateurs communautaires tiennent compte de cette dimension.

B- Les indicateurs nationaux et spécialisés

À côté des organisations internationales, les divers pays se sont dotés eux aussi de comptes rendus sociaux, de comptes sociaux nationaux (appelés « Social Trends » dans divers pays anglophones, ou « Portrait social » en Europe, ou encore « Tendances sociales » par le gouvernement canadien), afin d'évaluer périodiquement les conditions de vie de leur population, ainsi que leur évolution. Pour le Québec, on peut mentionner les indices IDEES (indices démographiques, économiques, environnementaux et sociaux) qui, entre autres tentatives, témoignent de cette même préoccupation à l'intérieur du territoire québécois, à partir des MRC (Conseil des affaires sociales, 1990)[86].

Parallèlement à ces comptes rendus sociaux d'ensemble, on note aussi l'apparition d'indicateurs plus spécialisés, touchant des secteurs ou des catégories de populations plus spécifiques, comme la santé, l'éducation, la famille, la pauvreté des enfants, l'égalité entre les sexes.

Mentionnons pour les *enfants* l'étude du Conseil canadien de développement social, *Le progrès des enfants au Canada 1997*, et, pour les femmes, le document *Indicateurs*

---

[86] Voir principalement le chapitre 6.

économiques de l'égalité entre les sexes, édité par les ministres responsables de la condition féminine au Canada[87].

Mentionnons, pour la *santé*, l'indice de santé sociale Fordham, développé aux États-Unis, et adapté pour le Canada par Développement des ressources humaines Canada (Brink et Zeesman, 1998).

Cet indice de santé sociale se rapproche du concept de développement social, concept à partir duquel le Conseil de la santé et du bien-être entend élaborer une « mesure du développement social » pour le Québec (Bernier, 1999)[88].

S'en rapprochent aussi l'indice de qualité de vie en Ontario (*Quality of Life Index for Ontario*), l'*Index of Social Progress*, l'*Index of Economic Well-Being for Canada*, et le *Genuine Progress Indicator*, tous analysés et critiqués dans Bernier, 1999, en fonction d'une possible adaptation à une mesure de développement social pour le Québec.

---

[87] Voir Ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, 1997.

[88] Ce texte de Michel Bernier constitue le document de travail du séminaire sur « La mesure du développement social » qui s'est tenu à Montréal le 26 mars dernier sous les auspices du Conseil de la santé et du bien-être. Au moment d'écrire ces lignes (mai 1999) nous apprenions que le Conseil québécois de la recherche sociale et le Conseil de la santé et du bien-être québécois entendent lancer sous peu un appel d'offres invitant « les chercheurs québécois à présenter leurs soumissions pour le développement d'un indice de mesure du développement social ». Voir Ducas, 1999. Nous apprenions aussi dans cet article que la Fédération canadienne des municipalités met au point un « système de suivi de la qualité de vie », fondé sur huit indicateurs destinés à mesurer le bien-être dans les collectivités. Nous n'avons pu prendre connaissance de ces indicateurs.

Projets financés en vertu du Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada

Appel de propositions :

La transformation du rôle de l'État, le travail rémunéré et non rémunéré : des femmes et la vulnérabilité des femmes à l'égard de la pauvreté *

Options politiques pour améliorer les normes applicables aux travailleuses de l'industrie du vêtement au Canada et à l'étranger
Lynda Yanz, Bob Jeffcott, Deena Ladd et Joan Atlin
Maquila Solidarity Network (Canada)

Services d'appoint aux personnes handicapées, options en matière de politiques et conséquences pour l'égalité des femmes
Institut Roeher
Marcia Rioux, Michael Bach, Melanie Panitch, Miriam Ticoll et Patrica Israel

Les femmes et le travail par téléphone : répercussions de la technologie, de la restructuration et de la réorganisation du travail sur le secteur des centres d'appels
Ruth Buchanan et Sarah Koch-Schulte

Politiques, travail et employabilité chez les femmes autochtones
Le Partenariat Mikimon, Association des femmes autochtones du Québec / INRS-Culture et Société
Carole Lévesque, Nadine Trudeau, Joséphine Bacon, Christiane Montpetit, Marie-Anne Cheezo, Manon Lamontagne et Christine Sioui Wawanoloath

Des indicateurs socio-communautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés
Louise Toupin et Nadine Goudreault, Relais-femmes

Les femmes et le travail à domicile : cadre législatif canadien
Katherine Lippel, Stephanie Bernstein et Lucie Lamarche

Travail non rémunéré et macroéconomie : nouveaux débats, nouveaux outils d'intervention
Isabella Bakker

* Certains de ces documents sont encore en voie d'elaboration; leurs titres ne sont donc pas nécessairement définitifs.